UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Décembre 2022

TABLE DES MATIERES

Table des matières **2**

Liste des tableaux **4**

liste des graphiques **4**

liste des encadrés **4**

RESUME **5**

INTRODUCTION **8**

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL 9

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 14

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 14

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 14

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 17

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2023-2027 17

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 20

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 22

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 22

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 25

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027 26

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 30

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 32

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 32

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 35

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027 36

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 39

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 41

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 41

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 44

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027 44

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 47

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 49

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 49

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 51

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027 52

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 53

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 55

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 55

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 58
2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027 58
2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 62
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 64
2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 64
2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 67
2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027 67
2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 71
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 73
2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 73
2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 76
2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027 76
2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 79
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 81
3.1. PRODUCTION 81
3.2. PRIX ET INFLATION 82
3.3. FINANCES PUBLIQUES 82
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 85
3.5. SITUATION MONETAIRE 88
3.6. EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA 91
3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES 92
3.8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 94

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique mondial entre 2020 et 2023 (en %) 10
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 21
Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 31
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 40
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 48
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 54
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 63
Tableau 8 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 72
Tableau 9 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 80
Tableau 10 *:* Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %) 92
Tableau 11 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union 96

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 11
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2018-2023 15
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2018-2023 23
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2018-2023 33
Graphique 5 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2018-2023 42
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2018-2023 50
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2018-2023 56
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2018-2023 65
Graphique 9 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2018-2023 74
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2018-2023 82
Graphique 11 : Evolution du TCER (par rapport à la même période de l'année précédente) 91
Graphique 12 : Indice de concentration des exportations des Etats membres et de l'Union 93

Liste des encadrés

Encadré 1 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI 84
Encadré 2 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres 89

RESUME

L'économie mondiale a été secouée par des tensions géopolitiques en début d'année 2022 à travers, notamment la crise russo-ukrainienne. Ce conflit a eu comme conséquence le relèvement de l'inflation à l'échelle mondiale qui, à son tour, s'est traduit par le durcissement des conditions de financement aux Etats-Unis et dans la Zone euro, entre autres. Ainsi, en 2022, le taux de croissance économique mondiale ralentirait à 3,2%, après 6,0% en 2021. Ce ralentissement se poursuivrait en 2023 avec un taux de croissance économique projeté de 2,7%. Dans les pays avancés, le taux de croissance ressortirait à 2,4% en 2022, après 5,2% en 2021. Il est projeté à 1,1% en 2023. Dans les économies émergentes et en développement, la croissance économique chuterait de 6,6% en 2021 à 3,7% en 2022 et s'y maintiendrait en 2023. En Afrique subsaharienne, l'activité économique progresserait à un rythme de 3,6% en 2022 contre 4,7% en 2021, en lien avec la faible croissance dans les pays partenaires, l'évolution négative des termes de l'échange et le durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux. En 2023, le taux de croissance est projeté à 3,7%.

Les prix à la consommation au niveau mondial connaîtraient de très fortes pressions à la hausse, en raison des conséquences de la crise russo-ukrainienne sur les prix des produits alimentaires et énergétiques. En moyenne annuelle, la progression des prix se raffermirait pour ressortir à 8,8% en 2022 contre 4,7% en 2021. Le taux d'inflation mondiale est projeté à 6,5% en 2023. En Afrique subsaharienne, la hausse des prix s'accélérerait en ressortant à 14,4% en 2022, avant de diminuer à 11,9% en 2023.

Sur les marchés des matières premières, les prix ont augmenté de 19,1% entre février et août 2022. Cette progression est attribuable au renchérissement de l'énergie, en particulier le gaz naturel, en hausse de 129,2%, la Russie ayant réduit l'approvisionnement en gaz de l'Europe. Le prix annuel moyen du baril de pétrole s'établirait à 100 dollars US en 2022, soit un accroissement de plus de 40,0% par rapport à 2021.

Au plan monétaire, les banques centrales ont opéré un retournement de tendance en resserrant leur politique monétaire, en réponse à la persistance des pressions inflationnistes. En particulier, au niveau des banques centrales des pays avancés, seule la Banque du Japon maintient inchangée l'orientation accommodante de sa politique monétaire.

Sur les marchés des changes, au cours de la période allant du début de l'année jusqu'au 31 octobre 2022, l'euro a évolué à la baisse face aux principales devises, excepté le yen. Sur le marché ouest-africain, au terme des six (6) premiers mois de l'année 2022, le Franc CFA a évolué de façon contrastée face aux différentes monnaies de la région. Ainsi, il s'est déprécié par rapport au dalasi, au naira, au dollar libérien et au franc guinéen. En revanche, il s'est apprécié par rapport à la leone et au cedi.

C'est dans cet environnement que les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué en 2022. La croissance économique de l'Union se situerait à 5,8%, après 6,1% en 2021, en lien avec la bonne tenue de tous les secteurs d'activités dans un contexte de hausse des prix. Par pays, le taux de croissance en 2022 se présenterait comme

suit : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+4,0%), Côte d'Ivoire (+6,8%), Guinée-Bissau (+4,7%), Mali (+3,7%), Niger (+7,1%), Sénégal (+4,8%) et Togo (+5,8%).

En 2022, le taux d'inflation annuel moyen serait de 7,4%, après 3,6% en 2021, en lien notamment avec l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées dans tous les Etats membres de l'Union. Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,4%), Burkina Faso (+14,1%), Côte d'Ivoire (+5,2%), Guinée-Bissau (+7,9%), Mali (+9,7%), Niger (+4,2%), Sénégal (+9,7%) et Togo (+7,6%).

L'exécution des opérations financières des Etats en 2022 se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire global qui représenterait 6,1% du PIB contre 5,5% en 2021, en liaison principalement avec les conséquences de la crise russo-ukrainienne et la poursuite des effets de la crise sanitaire sur les finances publiques de l'ensemble des Etats membres. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 7,8% contre 6,9% en 2021.

Les recettes totales et dons progresseraient de 9,3% pour représenter 17,4% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 8,7%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 13,4% contre 13,5% en 2021. Les recettes non fiscales seraient en baisse de 6,7% pour représenter 1,7% du PIB, expliquée, entre autres, par la baisse les recettes exceptionnelles mobilisées par certains pays en 2021. Quant aux dons, ils progresseraient de 34,1% pour représenter 1,8% du PIB avec la poursuite des appuis budgétaires.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 11,9% pour représenter 23,4% du PIB en 2022, sous l'impulsion des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes progresseraient de 6,5%, tirées par la hausse de 10,0% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêt de la dette de 15,9%, les transferts et subventions augmenteraient de 6,6% en 2022. Les dépenses d'investissement s'accroîtraient de 22,0%, sous l'effet de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement s'établirait à 56,9% contre 54,7% en 2021, soit une progression de 2,2 points de pourcentage. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'établirait à environ 7693,3 milliards, soit une hausse de 13,3% par rapport à 2021 et représenterait 49,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 64,9% du total du service de la dette publique. Il représenterait plus de 50% du service total de la dette dans sept (7) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette représenterait plus de 50% des recettes totales dans six (6) Etats membres.

La situation extérieure de l'Union se traduirait, en 2022, par un solde global déficitaire de 2714,4 milliards contre un excèdent de 475,7 milliards un an plus tôt. Le déficit du compte courant ressortirait à 7,4% du PIB après 5,4% en 2021.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2022, comparée à celle à fin décembre 2021, serait caractérisée par un accroissement de 10,9% de la masse monétaire consécutif à la progression des créances intérieures et atténué par la dégradation des actifs extérieurs nets (AEN).

Pour 2023, l'activité économique au sein de l'Union poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 7,2%. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+6,5%), Burkina Faso (+6,0%), Côte d'Ivoire (+7,3%), Guinée-Bissau (+5,7%), Mali (+5,1%), Niger (+7,0%), Sénégal (+10,1%) et Togo (+6,6%).

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union en 2023 serait d'environ 5,5%.

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire global représenterait 4,9% du PIB, après 6,1% en 2022. Le déficit global, hors dons, serait de 6,4% du PIB contre 7,8% en 2022. La réduction de ces déficits s'expliquerait par une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

S'agissant des perspectives économiques et financières à moyen terme, les prévisions communiquées par les Etats membres indiquent que la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2024 pour quatre (04) Etats membres.

Ces perspectives restent, toutefois, fragiles au regard de la crise russo-ukrainienne avec ses conséquences sur les économies, notamment, la baisse du pouvoir d'achat consécutive à la hausse des prix, l'évolution défavorable des cours des principales matières premières d'exportation, le ralentissement de la croissance, voire la récession, dans les pays partenaires régionaux et internationaux et le resserrement accru des conditions monétaires au niveau international. En outre, les autres risques qui pèsent sur ces perspectives concernent, entre autres, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, les incertitudes liées à la sortie de la crise sanitaire et les crises sociopolitiques au Mali et au Burkina Faso qui ne favorisent pas les investissements.

En vue de poursuivre le renforcement de la résilience des économies de l'Union face aux chocs et préserver la stabilité macroéconomique, il est nécessaire d'améliorer l'environnement socio-politique et sécuritaire dans tous les États membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources aussi bien internes qu'externes.

INTRODUCTION

Le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2022 procède à l'examen des rapports sur les perspectives économiques et financières de la période 2023-2027 des Etats membres. Ces perspectives ont été transmises à la Commission conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Le présent rapport analyse d'abord les estimations macroéconomiques des Etats membres et de l'Union pour l'année 2022, dans un contexte marqué, principalement par les conséquences de la crise russo-ukrainienne, notamment sur les prix à la consommation. En outre, il analyse les perspectives macroéconomiques à moyen terme. Enfin, il indique l'état de la transformation structurelle des économies à travers l'analyse de la part des activités manufacturières dans la valeur ajoutée et de l'indice de concentration des exportations d'Herfindahl-Hirschmann[1].

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- Environnement économique international ;
- Situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- Situation économique et financière de l'Union.
- Perspectives macroéconomiques à moyen terme dans les Etats membres.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE), conformément à la Directive n°01/96/CM/UEMOA relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA et par la BCEAO. Elles sont arrêtées au 11 décembre 2022. Il convient d'indiquer que les données des comptes nationaux utilisées sont celles rebasées et élaborées à partir du Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008).

[1] L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) varie entre 0 et 1. Les exportations sont :
(i) fortement concentrées si IHH>0,5; (ii) concentrées si 0,25 < IHH ≤ 0,5; peu diversifiées si 0,15< IHH≤0,25 ;
(iii) diversifies si IHH≤0,15. Les données utilisées proviennent de la base de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Après la reprise enregistrée en 2021, l'économie mondiale a été secouée par des tensions géopolitiques en début d'année 2022 à travers, notamment la crise russo-ukrainienne. Ce conflit a eu comme conséquence le relèvement de l'inflation à l'échelle mondiale qui, à son tour, s'est traduite par le durcissement des conditions de financement aux Etats-Unis et dans la Zone euro, entre autres. Ainsi, en 2022, selon les projections du FMI publiées en octobre (cf. tableau 1), le taux de croissance économique mondiale ralentirait à 3,2% contre +6,0% en 2021. Ce ralentissement se poursuivrait en 2023 avec un taux de croissance économique projeté de 2,7%.

Dans les pays avancés, le taux de croissance ressortirait à 2,4% en 2022 contre 5,2% en 2021. Il est projeté à 1,1% en 2023. Aux Etats-Unis, le taux de croissance se situerait à 1,6% en 2022 et 1,0% en 2023. La baisse du revenu disponible réel et la hausse des taux d'intérêt continuent de peser sur la demande intérieure, en particulier sur les investissements. Dans la Zone euro, après l'augmentation du PIB réel de 5,7% enregistrée en 2021, les projections tablent sur un taux de croissance de 3,1% en 2022 et seulement de 0,5% en 2023, sous l'effet des retombées de la guerre en Ukraine. Au Royaume-Uni, la croissance se situerait à 3,6% en 2022 et à 0,3% en 2023, du fait de la faiblesse de la demande globale. Au Japon, le taux de croissance se maintiendrait à son niveau de 2021, soit 1,7% en 2022 et 1,6% en 2023.

Dans les économies émergentes et en développement, la croissance économique chuterait de 6,6% en 2021 à 3,7% en 2022 et s'y maintiendrait en 2023. En Inde, le taux de croissance se situerait respectivement à 6,8% et 6,1% en 2022 et 2023. Les perspectives pour la Chine situent le ralentissement économique à 3,2% en 2022 après 8,1% en 2021, soit le plus faible taux depuis quatre décennies, à l'exclusion de la crise initiale de COVID-19 en 2020. En 2023, le taux de croissance est projeté à 4,4%. L'économie russe pâtirait des conséquences des sanctions économiques internationales en affichant des croissances négatives de 3,4% et 2,3 en 2022 et 2023 respectivement.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique progresserait à un rythme de 3,6% en 2022 contre 4,7% en 2021, en lien avec la faible croissance dans les pays partenaires, l'évolution négative des termes de l'échange et le durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux. En 2023, le taux de croissance est projeté à 3,7%. En Afrique du Sud, le taux de croissance économique se réduirait à 2,1% en 2022 et à 1,1% en 2023 contre 4,9% en 2021.

Dans la Zone CEDEAO**,** après 4,4% en 2021, le taux de croissance économique serait de 3,7% en 2022 et 3,9% en 2023. Au Nigeria, le taux de croissance économique est projeté à 3,2% en 2022 et 3,0% en 2023 après le taux de 3,6% en 2021.

Tableau 1 *:* **Taux de croissance économique mondial entre 2020 et 2023 (en %)**

	2020	2021	2022 (p)	2023 (p)
Monde	**-3,1**	**6,0**	**3,2**	**2,7**
Pays avancés	**-4,5**	**5,2**	**2,4**	**1,1**
- USA	*-3,4*	*5,7*	*1,6*	*1,0*
- Zone euro	*-6,3*	*5,2*	*3,1*	*0,5*
- Japon	*-4,6*	*1,7*	*1,7*	*1,6*
Pays émergents et pays en développement	**-2,1**	**6,6**	**3,7**	**3,7**
- Chine	*2,3*	*8,1*	*3,2*	*4,4*
Afrique Subsaharienne	**-1,7**	**4,7**	**3,6**	**3,7**
- Afrique du Sud	*-6,4*	*4,9*	*2,1*	*1,1*
- CEDEAO	*-0,6*	*4,4*	*3,7*	*3,9*
• Nigéria	*-1,8*	*3,6*	*3,2*	*3,0*
• Ghana	*0,4*	*5,4*	*3,6*	*2,8*

Sources : FMI, Perspectives Economiques Mondiales Octobre 2022 ; (p) prévision

Les **prix à la consommation** au niveau mondial connaîtraient de très fortes pressions à la hausse, en raison des conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. En moyenne annuelle, la progression des prix se raffermirait pour ressortir à 8,8% en 2022 contre 4,7% en 2021. Le taux d'inflation mondiale est projeté à 6,5% en 2023.

Dans les économies avancées, la progression des prix à la consommation se situerait à 7,2% en 2022 contre 3,1% en 2021, avant de retomber à 4,4% en 2023. Dans les économies émergentes et les pays en développement, le taux d'inflation est projeté à 9,9% en 2022 et 8,1% en 2023 contre 5,9% en 2021.

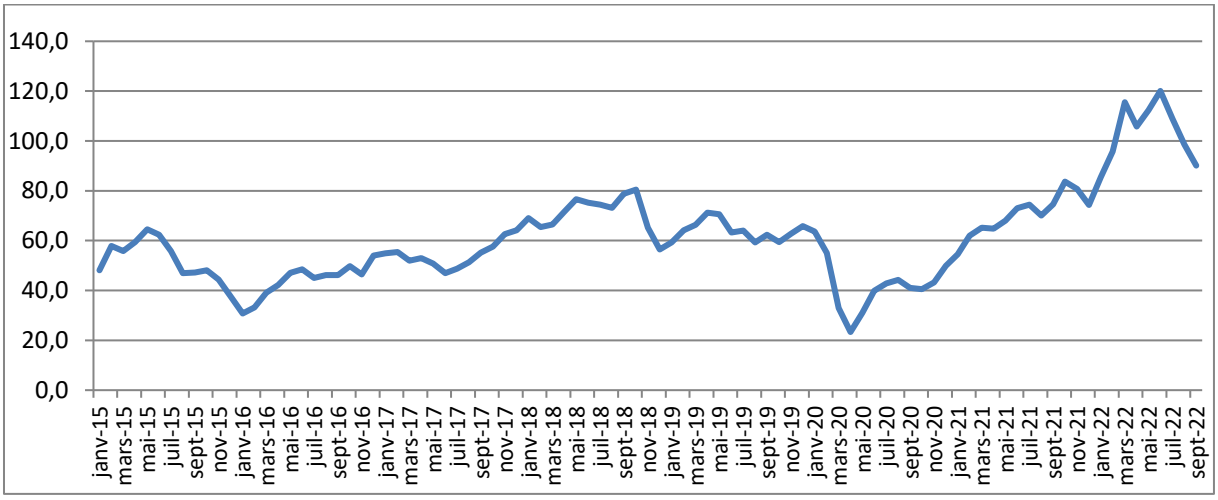
En Afrique subsaharienne, la hausse des prix s'accélérerait en ressortant à 14,4% en 2022, avant de diminuer à 11,9% en 2023. Au Nigéria et au Ghana, la hausse des prix ressortirait, respectivement, à 18,9% et 27,2% en 2022, après 17,0% et 10,0%, un an plus tôt. Dans ces deux pays, le taux d'inflation est projeté à 17,3% et 20,9% en 2023.

La croissance du volume du **commerce mondial** ralentirait en passant de 10,1% en 2021 à 4,3% en 2022 et 2,5% en 2023, en lien avec les difficultés d'approvisionnement et le ralentissement de la croissance mondiale.

Les prix des **matières premières** ont augmenté de 19,1% entre février et août 2022. L'énergie, en particulier le gaz naturel, a connu une hausse de 129,2 %, la Russie ayant réduit l'approvisionnement en gaz de l'Europe.

En raison des perturbations du commerce mondial et de la production suite à la guerre en Ukraine, le cours du pétrole a connu des hausses importantes depuis le début de cette année. Il atteindrait une moyenne de 100 $.US/bbl en 2022, ce qui correspond à son niveau le plus élevé depuis 2013 et à une hausse de plus de 40%, comparé à son niveau de 2021. Il devrait ensuite baisser à 92 $.US/bbl en 2023, ce qui sera bien au-dessus de sa moyenne historique de 60 $.US/bbl sur 5 ans.

<u>Graphique 1</u> : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



<u>Source</u> : Banque Mondiale

Les prix des métaux de base ont baissé de 19,3% et les prix des métaux précieux de 6,0%, tandis que ceux des matières premières agricoles ont baissé de 5,4% entre février et août 2022.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union évolueraient globalement à la hausse en 2022, comparés à leurs moyennes de l'année 2021. Les plus importantes hausses seraient enregistrées pour le phosphate (+37,9%), le coton (+32,3%), le café robusta (+18,7%), le caoutchouc (+13,6) et l'huile de palme (+12,7%). Les cours de l'uranium (+8,3%), de l'or (+4,2%) et du cacao (+0,5%) afficheraient les plus faibles hausses tandis que les cours de la noix de cajou s'inscriraient en baisse (-6,8%).

Au **plan monétaire**, les banques centrales ont opéré un retournement de tendance en resserrant leur politique monétaire, en réponse à la persistance des pressions inflationnistes. En particulier, au niveau des banques centrales des pays avancés, seule la Banque du Japon maintient inchangée l'orientation accommodante de sa politique monétaire.

Aux Etats-Unis, le Comité Fédéral d'Open Market de la Réserve fédérale (FED) a entamé, le 16 mars 2022, et poursuivi le resserrement de la politique monétaire annoncé depuis novembre 2021. Ainsi, la FED a annoncé, le 21 septembre 2022, une nouvelle hausse de son principal taux directeur de 75 points de base (pdb) pour le porter entre 3,00% et 3,25%. Par ailleurs, la FED anticipe qu'un nouveau resserrement sera encore nécessaire au cours des prochains mois de l'année.

Dans la Zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a, le 21 juillet 2022, décidé d'augmenter ses taux directeurs de 50 pdb pour la première fois en plus de dix ans, afin de ramener l'inflation au niveau de son objectif de 2,0% à moyen terme. Le 8 septembre 2022, elle a relevé à nouveau de 75 pdb ses taux directeurs, à savoir le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement, celui de la facilité de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt. Ces taux sont passés respectivement à 1,25%, 1,50% et 0,75% à partir du 14 septembre 2022, effaçant ainsi une décennie de taux inférieurs à 1%, voire de taux négatifs.

La Banque d'Angleterre (BoE) a, le 22 septembre 2022, annoncé une hausse de son taux directeur de 50 pdb, le portant à 2,25%. Cette décision, la sixième consécutive depuis le début de l'année 2022, vise à lutter contre l'inflation.

Au niveau des pays émergents, les banques centrales, à l'exception de celles de la Chine et de la Russie, ont globalement resserré leurs politiques monétaires pour faire face à l'intensification des pressions inflationnistes.

En Inde, la Banque Centrale a, le 4 mai 2022, décidé d'augmenter son principal taux directeur de 40 pdb pour le porter à 4,40%. Ensuite, les 8 juin, 5 août et 30 septembre, le taux a été de nouveau relevé respectivement de 50 pdb pour se situer à 5,90%. Au Brésil, la Banque Centrale (BCB) a procédé à douze hausses successives de son taux directeur depuis mars 2021, pour le porter à 13,75% le 03 août 2022, soit son plus haut niveau depuis décembre 2016. En Russie, la Banque centrale a, en revanche, baissé, depuis le 8 avril 2022, pour un cumul de 950 pdb, son taux directeur pour le porter à 7,50% le 16 septembre 2022. Le taux directeur retrouve ainsi le niveau qui était le sien entre octobre et décembre 2021, loin du seuil atteint fin février 2022 quelques jours après le lancement de l'offensive contre l'Ukraine. En effet, dans la foulée des premières sanctions occidentales, la Banque centrale avait drastiquement relevé son taux de 9,50% à 20%, avant de procéder à plusieurs baisses ces derniers mois, rassurée par les indicateurs macroéconomiques du pays. Quant à la Banque populaire de Chine (PBoC), elle a maintenu, le 22 septembre 2022, le taux préférentiel des prêts sur un an à 3,65% et le taux préférentiel des prêts (LPR) sur cinq ans à 4,3%. Le 15 août, confrontée au ralentissement de l'économie, la PBoC a réduit pour la troisième fois cette année, le LPR à un an de 5 pdb et le taux à cinq ans de 15 pdb. En outre, après la baisse de 25 pdb le 25 avril 2022, le taux de réserves obligatoires a été encore réduit à 6% à partir du 15 septembre 2022, contre 8% auparavant.

Au niveau des principaux partenaires commerciaux de l'UEMOA dans la sous-région ouest africaine, la Banque Centrale du Nigéria (CBN) a, le 19 juillet 2022, relevé son principal taux directeur de 100 pdb, puis de 150 pdb le 27 septembre pour le porter à 15,5% désormais. A cette même date, le taux de réserves obligatoires a été rehaussé à 32,5% contre 27,5% auparavant. Cette action vise à infléchir la hausse de l'inflation. De son côté, la Banque du Ghana (BoG) a d'abord, le 23 mai 2022, décidé de relever son principal taux d'intérêt de 200 pdb. Ensuite, elle a effectué un autre relèvement de 300 pdb le 17 août avant d'accentuer le durcissement monétaire par une nouvelle augmentation de 250 pdb, portant ainsi le principal taux directeur à 24,5%. Ces décisions ont pour objectif de freiner les pressions inflationnistes et la dépréciation de la monnaie nationale qui s'est affaiblie d'environ 40% depuis le début de l'année face au dollar américain.

Au niveau de la Zone CEMAC, la BEAC a opéré une hausse de ses taux directeurs de 50 pdb le 28 mars 2022. Lors de sa réunion tenue le 26 septembre 2022, la BEAC a, une nouvelle fois, revu à la hausse de 50 pdb, ses deux principaux taux directeurs. Ainsi, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) et le taux de la facilité de prêt marginal se situent respectivement à 4,50% et à 6,75%.

Sur les **marchés des changes**, au cours de la période allant du début de l'année jusqu'au 31 octobre 2022, l'euro a évolué à la baisse face aux principales devises, excepté le yen. Ainsi, il s'est déprécié par rapport au dollar des Etats-Unis (-10,9%), au yuan chinois (-7,9%), au franc suisse (-6,8%) et à la livre sterling (-1,2%). Il s'est apprécié par rapport au yen japonais (+5,2%).

Sur le marché ouest-africain, au terme des six (6) premiers mois de l'année 2022, le Franc CFA a évolué de façon contrastée face aux différentes monnaies de la région. Ainsi, il s'est déprécié par rapport au dalasi (-2,6%), au naira (-2,9%), au dollar libérien (-15,3%) et au franc guinéen (-16,5%). En revanche, il s'est apprécié par rapport à la leone (+7,5%) et au cedi (+7,9%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

Après une croissance économique de 7,2% en 2021, l'économie du Bénin ralentirait à 6,0% en 2022, sous l'effet principalement des répercussions du conflit armé russo-ukrainien sur l'économie nationale. L'inflation serait maitrisée avec un taux de 1,4% contre 1,7% en 2021, faisant du Bénin le seul pays de l'Union avec un taux en dessous de 3%.

La situation des finances publiques se caractériserait par une dégradation des soldes budgétaires, en relation avec une progression moins importante des recettes par rapport à celle des dépenses. Le solde budgétaire global ressortirait à -5,9% du PIB en 2022 contre -5,7% en 2021.

Concernant les comptes extérieurs, le déficit du compte courant se situerait à 4,0% du PIB en 2022, contre 4,1% en 2021.

La masse monétaire s'établirait à 3.588,2 milliards, en augmentation de 377,7 milliards, soit une hausse de 11,8% par rapport à fin décembre 2021.

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB en 2022 serait de 6,0%, après 7,2% en 2021, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs (cf. graphique 2).

Du côté de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une croissance de 5,5% en 2022 contre 5,2% en 2021 soutenue par une remontée de la production agricole, en lien avec une bonne pluviométrie et la poursuite des réformes en cours dans le secteur. L'agriculture devrait continuer de profiter de la bonne tenue de la production cotonnière.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 7,0% en 2022, après 9,1% un an plus tôt, en rapport avec la progression de celles de toutes ses branches. L'activité dans la branche « Construction », qui a retrouvé de la vigueur en 2021 après les perturbations en 2020 du fait de la COVID-19, devrait se maintenir avec une croissance de sa valeur ajoutée de 9,0% en 2022 contre 17,4% en 2021. Les activités extractives ressortiraient à 9,5% contre 7,9% un an plus tôt, profitant de la dynamique de la branche « Bâtiments et Travaux Publics ». La branche « industries agro-alimentaires » (+6,1%) devrait bénéficier de l'amélioration attendue dans le secteur agricole ainsi que des efforts d'amélioration du climat des affaires au niveau national. La branche énergie enregistrerait une progression de 8,0% de sa valeur ajoutée.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 5,9% en 2022 contre 7,5% en 2021 en lien avec la hausse des activités dans toutes les branches de service. Cette amélioration résulterait d'une part, de l'accroissement de l'activité dans les secteurs primaire et secondaire et la hausse du trafic au Port Autonome de Cotonou et d'autre part, de la progression des services non marchands induite par les effets de la politique sociale du Gouvernement.

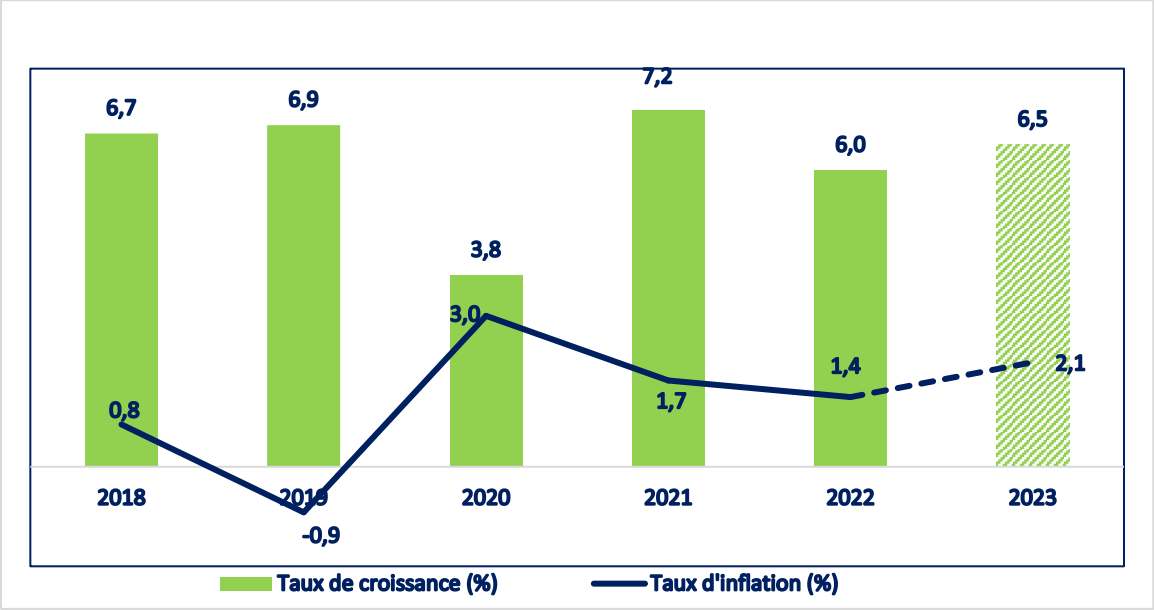
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement, de 1,5 point, 1,1 point et 3,3 points.

Du côté de la demande, l'activité en 2022 serait tirée par les investissements portés par la formation brute de capital fixe qui connaitrait une hausse de 13,7% par rapport à 2021. Cette évolution s'expliquerait par l'ouverture et la poursuite de nombreux chantiers dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021 et 2021-2026. La consommation finale se situerait à 3,2% contre 5,3% en 2021, en lien avec le ralentissement de la consommation finale des ménages. Les exportations de biens et services enregistreraient une croissance de 9,6% en 2022 contre 12,6% en 2021 tandis que les importations augmenteraient de 9,0% contre 16,8% en 2021. Ces augmentations seraient, entre autres, imputables d'une part à la réouverture des frontières du Nigéria et d'autre part, à la hausse des exportations de coton consécutive à la bonne performance de la production cotonnière au cours de la campagne 2021/2022.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement, de 2,5 points, 3,9 points et -0,5 point.

Le taux d'investissement global en 2022 serait de 31,1% contre 29,0% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute passerait de 30,8% en 2021 à 26,0% en 2022.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2018-2023



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 augmenterait de 1,4% contre 1,7% en 2021. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la hausse des prix au niveau des fonctions « Transport » (+6,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+4,5%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,4%) et « Biens et services divers » (+3,4%), atténuée par la baisse des prix au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (-0,7%) et « Communication » (-0,3%).

Les mesures prises par le Gouvernement béninois ont permis une bonne maîtrise des prix à la suite de la campagne agricole favorable en 2022 et les dispositions prises pour lutter contre la cherté de la vie.

L'exécution des opérations financières de l'État en 2022 serait marquée par une dégradation du solde budgétaire global en raison d'une évolution des recettes totales moins importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons, en 2022, seraient en hausse de 11,7% pour représenter 14,3% du PIB contre 14,1% en 2021, sous l'impulsion d'une hausse des recettes totales de 12,6%.

L'augmentation des recettes totales s'expliquerait par les performances dans le recouvrement des recettes fiscales (+15,1%), les recettes non fiscales étant prévues en baisse de 0,1%. Les dons stagneraient en 2022 en se situant à 92 milliards comme en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets, en 2022, augmenteraient de 12,1% pour représenter 20,2% du PIB contre 19,9% en 2021. Cette évolution proviendrait de la hausse des dépenses courantes de 9,4% et de celle des dépenses en capital de 15,8%. L'augmentation des dépenses courantes s'expliquerait, principalement, par les mesures sociales. La progression des dépenses en capital serait en rapport avec la réalisation des projets d'infrastructures socioéconomiques.

Au total, en 2022, le déficit budgétaire global serait de 5,9% du PIB contre 5,7% en 2021. Quant au déficit global hors dons, il s'établirait à 6,7% du PIB comme en 2021.

En 2022, l'encours de la dette publique est projeté à 51,7% du PIB contre 49,8% en 2021, soit une progression de 1,9 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 augmenterait de 44,8% pour représenter 68,8% des recettes totales contre 52,9% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse concomitante du service de la dette extérieure (+86,8%) et de celui de la dette intérieure (+34,3%). Le service de la dette intérieure est ressorti à 74,2% du total du service de la dette publique.

Le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 50,9 milliards contre 597,5 milliards en 2021 en lien avec le recul du compte financier.

Le solde des transactions courantes afficherait un déficit de 437,6 milliards en 2022 contre un déficit de 406,8 milliards en 2021 en lien principalement avec une aggravation du déficit du compte des revenus primaires. Le déficit des biens et services stagnerait sous l'effet contrasté d'une hausse des exportations nettes, induite par une progression des exportations plus importante que celle des importations, et d'un creusement du déficit des services. Le déficit des revenus primaires augmenterait en liaison avec des paiements d'intérêts de la dette plus élevés que l'année passée. Cette évolution serait atténuée par l'accroissement des revenus secondaires. Le compte courant dégagerait un déficit représentant 4,0% du PIB contre 4,1% en 2021, quant au déficit courant hors dons, il se situerait à 4,4% du PIB contre 4,5% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'améliorerait pour ressortir à 119,5 milliards en 2022 contre 116,5 milliards en 2021, en lien avec les transferts de capital des autres secteurs. Quant au compte financier, il serait excédentaire de 369,0 milliards en 2022, en baisse de 518,7 milliards par rapport au niveau de 2021, en liaison avec le repli des investissements de portefeuille en l'absence des interventions des Etats sur les marchés de capitaux internationaux.

Au plan monétaire, les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt s'établiraient à 2.188,2 milliards à fin décembre 2022, en hausse de 51,0 milliards (+2,4%) par rapport à

leur niveau de fin décembre 2021. L'encours des créances intérieures ressortirait à 2.111,2 milliards, en augmentation de 405,0 milliards ou 23,7%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale (APUC) connaîtraient une évolution de 292,8 milliards pour s'établir à 221,6 milliards, après une baisse de 123,4 milliards en 2021. L'encours des créances sur l'économie enregistrerait une hausse de 112,2 milliards ou 6,3%, pour se situer à 1.889,6 milliards.

La masse monétaire s'établirait à 3.588,2 milliards, en augmentation de 377,7 milliards soit une hausse de 11,8% par rapport à fin décembre 2021.

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -5,9% contre -5,7% en 2021 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 1,4% contre 1,7% en 2021 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 51,7% contre 49,8% en 2021 ;
- **le ratio de la masse salariale rapporté aux recettes fiscales** s'établirait à 35,1%, contre 37,7% un an plus tôt ;
- **le taux de pression fiscale serait** de 11,5%, contre 11,0% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2022, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire baisserait pour représenter 56,5% contre 57,6% en 2021. Rapportée au PIB total, cette part se maintiendrait à 9,4% presque comme en 2021.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann (HHI) de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI) s'est situé à 0,437 en 2021 contre 0,399 en 2020, traduisant une concentration des exportations. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'est détérioré passant de 0,405 à 0,437.

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2023-2027

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Bénin a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2023-2027, le 31 octobre 2022.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières du Bénin au titre de la période 2023-2027 sont conformes aux objectifs contenus dans le Programme d'Actions du Gouvernement

(PAG 2021-2026) et le Plan National de Développement (PND 2018-2025). Poursuivant la mise en œuvre des programmes suscités, le Gouvernement vise, sur la période sous revue, particulièrement, le relèvement des chaînes de valeurs ajoutées pour le développement du secteur de la transformation. A ce titre, l'Etat envisage son retour dans l'investissement industriel pertinent, l'objectif étant de lancer la dynamique industrielle pour rendre l'environnement plus attrayant à l'investissement privé. En outre, les grands chantiers qui visent à combler le déficit infrastructurel du Bénin seront poursuivis à travers notamment le développement des infrastructures de transport, énergétiques et d'assainissement.

Sur la période 2023-2027, les objectifs macroéconomiques fixés se présentent comme suit :

- maintenir la dynamique de croissance avec un taux de croissance moyen du PIB de 6,2% sur la période ;
- réduire progressivement le déficit budgétaire pour atteindre un ratio inférieur à 3% à partir de 2024 ;
- améliorer le taux de pression fiscale pour le faire passer de 11,9% en 2023 à 14,0% en 2027 ;
- réduire le taux d'endettement pour le situer autour de 48,2% en 2027.

Le taux de croissance économique moyen de 6,2% attendu s'expliquerait par l'évolution favorable de l'environnement économique international, le renforcement des échanges intra-communautaires sous l'effet de la normalisation des relations avec le Nigéria, et l'amélioration de l'activité dans tous les secteurs notamment, dans les domaines de l'agriculture, du numérique, de l'industrie et du commerce ainsi que de l'eau et des mines.

Ces secteurs devraient notamment bénéficier des réformes et investissements structurants prévus au titre du PAG 2021-2026, en vue de l'amélioration de leur productivité.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait en moyenne de 5,9% sur la période 2023-2027, à la faveur de l'anticipation de bonnes perspectives pluviométriques et du renforcement des actions et réformes entreprises dans la mise en œuvre des programmes (PAG 2016-2021) et du (PAG 2021-2026). Ces actions et réformes portent, entre autres, sur la poursuite de l'opérationnalisation des Agences Territoriales de Développement Agricole, le renforcement de l'encadrement des producteurs et la mise en place, à bonne date et en quantité suffisante, des intrants pour le coton et des intrants spécifiques pour la production vivrière.

Au niveau du secteur secondaire, la valeur ajoutée progresserait en moyenne de 7,2% sur la période 2023-2027, portée par les branches « Construction » et « Energie et eau ». Les activités des BTP profiteraient de la construction du pipeline Bénin-Niger et de l'accélération des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques inscrits au PAG notamment, la phase B du projet Asphaltage, la construction des logements sociaux, de la cité ministérielle, de l'hôpital de référence, du marché de gros, et la mise en œuvre du Programme d'Assainissement fluvial de la ville de Cotonou. L'amélioration de l'offre d'énergie s'expliquerait par la production additionnelle de 50 MW en 2023 et la poursuite de la stratégie nationale d'électrification. Les industries agroalimentaires profiteraient de l'amélioration de la production vivrière sur la période.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire évoluerait en moyenne de 6,1% par an. Cette évolution profiterait : (i) de la mise en œuvre du Plan Stratégique de développement du

Port de Cotonou en vue de sa modernisation ; (ii) du dynamisme attendu de l'activité dans les branches des secteurs primaires et secondaires : (iii) de l'augmentation des dépenses sociales notamment, à l'endroit des couches les plus défavorisées ; (iv) de la poursuite de la promotion du tourisme et ses implications sur les activités des hôtels, restaurants, entreprises de transport ; et (v) du développement des activités de télécommunication en rapport avec la digitalisation de l'économie.

Du côté des emplois, la croissance serait portée par la consommation finale des ménages et l'investissement. La consommation des ménages évoluerait en moyenne de 3,8%, principalement en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) et les revenus additionnels résultant de la revalorisation salariale. Les investissements seraient portés par la poursuite et le renforcement des grands travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques.

Les mesures d'accroissement de l'offre de produits vivriers et l'évolution favorable de l'environnement international contribueraient au maintien du taux d'inflation en dessous de 3% sur toute la période.

En matière de finances publiques et de la dette, les actions seraient orientées vers l'amélioration du niveau de mobilisation des recettes, la gestion prudente des dépenses et une politique prudente d'endettement. Sur toute la période, la hausse des recettes totales et dons (+11,9% en moyenne) serait plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets (+7,8% en moyenne). Dans ces conditions, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2024.

L'augmentation continue des recettes totales se justifierait, entre autres, par les retombées des actions de modernisation et de renforcement de l'efficacité des administrations fiscales et douanières. Il s'agit notamment de (i) la mise en place d'une plateforme d'échange automatique de données entre la DGI et les banques ; (ii) la mise en place du Business Intelligent en vue de renforcer et d'améliorer les recoupements des déclarations et (iii) l'instauration des téléprocédures au niveau des Centres des Impôts et des Petites Entreprises (CIPE). Le taux de pression fiscale est attendu à 14,0% en 2027.

La hausse des dépenses totales et prêts nets serait portée par l'augmentation des dépenses en capital, sous l'effet de la poursuite des grands chantiers d'infrastructures et celle des dépenses en faveur des populations pour assurer l'inclusivité de la croissance. La charge de la dette publique afficherait une progression contenue à moyen terme. Quant à la masse salariale, elle serait maitrisée sur la période en rapport principalement avec la priorisation des secteurs essentiels pour le recrutement des agents de l'État, la mise en place d'un nouveau système intégré de gestion des ressources humaines et de la paie, et le renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Concernant les échanges extérieurs, il est attendu pour 2023 une augmentation du solde global qui ressortirait excédentaire de 151,6 milliards, en raison, principalement, d'une amélioration du compte de capital et du compte financier.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du Rapport**

Le rapport sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme du Bénin est conforme au canevas type de présentation convenu avec les Etats membres. Il comporte les annexes statistiques.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont, dans leurs orientations, en cohérence avec le projet de Loi de Finances 2023, le PAG 2021-2026 et le PND 2018-2025. Elles sont également en cohérence avec les objectifs du programme économique et financier au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEC), conclu avec le Fonds Monétaire International en juillet 2022.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Les hypothèses de croissance de l'activité économique sur la période 2023-2027 semblent pertinentes au regard de la résilience affichée de l'économie face notamment aux effets de la crise sanitaire, des perspectives au niveau mondial et de la normalisation des relations avec le Nigéria. En outre, ces hypothèses restent sous-tendues par la réalisation effective des projets d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les documents stratégiques (PND, PAG). Toutefois, la fluctuation des cours des matières premières notamment celui du coton, les conditions climatiques défavorables et la situation sécuritaire constitueraient des risques pouvant peser sur l'atteinte des objectifs macroéconomiques.

En ce qui concerne la situation des finances publiques, l'augmentation des dépenses d'investissement public financées sur ressources intérieures dans un contexte de réduction du taux d'endettement (-3,4 points de pourcentage sur la période) ne serait possible qu'avec une hausse plus importante des recettes fiscales que celle projetée, le taux de pression fiscale étant projeté à 14,0% en 2027. Enfin, la faible profondeur du marché financier régional pourrait limiter les possibilités de mobilisation de ressources.

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières du Bénin sur la période 2023-2027, montrent une évolution favorable des indicateurs macroéconomiques et budgétaires avec notamment une consolidation budgétaire à partir de 2024. Toutefois, le niveau de pression fiscale projeté semble faible au regard des ambitions de développement notamment la réduction du déficit infrastructurel et de l'orientation de la politique d'endettement.

La Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités béninoises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions d'amélioration de la résilience de l'économie face aux chocs externes ;
- l'amélioration des performances organisationnelles des administrations fiscale et douanière afin d'accroitre le recouvrement des recettes budgétaires ;
- la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision N° 02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,7	-4,5	-5,9	-4,3	-2,9	-2,8	-2,8	-2,8
Taux d'inflation	1,7	3,0	1,4	2,1	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	49,8	49,6	51,7	51,7	50,9	49,9	49,0	48,2
Masse salariale/Recettes fiscales	37,7	35,1	35,1	37,6	36,4	34,7	32,9	31,5
Taux de pression fiscale	11,0	11,3	11,5	11,9	12,3	12,8	13,5	14,0
Taux de croissance du PIB	**7,2**	**7,0**	**6,0**	**6,5**	**6,0**	**6,0**	**6,3**	**6,5**

Sources : Commission, CNPE Bénin, (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2022, l'activité économique enregistrerait une décélération avec un taux de croissance de 4,0% contre 6,9% en 2021, en raison de la contraction du secteur secondaire atténuée par les performances des secteurs primaire et secondaire. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 14,1% contre 3,9% en 2021.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 5,3% du PIB en 2022 contre 6,0% en 2021.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements représenterait 4,6% du PIB en 2022 contre un excédent de 3,0% en 2021.

Au plan monétaire, la masse monétaire augmenterait de 6,4%, pour se situer à 5.942,0 milliards à fin décembre 2022.

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2022 ressortirait à 4,0% contre 6,9% en 2021, dans un contexte national caractérisé par la persistance de la crise sécuritaire et les crises socio-politiques (cf. graphique 3). Cette croissance serait portée par les secteurs primaire et tertiaire, le secteur secondaire enregistrant un repli.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 9,5%, après la baisse de 9,0% en 2021, sous l'effet principalement de l'accroissement des productions de rente (+17,0%), vivrière (+10,2%) et de l'activité d'égrenage (+5,7%).

L'agriculture de rente profiterait particulièrement de la hausse de 11,8% de la production cotonnière portant le niveau à 582.585 tonnes, de 26,4% de la production de l'arachide coque et de 20,0% de celle du sésame. La hausse de la production cotonnière s'expliquerait par l'amélioration des conditions de production notamment le relèvement du prix bord champ de 30 FCFA à 300 FCFA le kilogramme, l'accès des agriculteurs aux intrants et la lutte contre les parasites. Au niveau de l'agriculture vivrière, les perspectives de pluviosité favorable ainsi que les actions gouvernementales visant l'amélioration de la productivité expliqueraient la hausse de 11,1% de la production céréalière attendue à 5,2 millions de tonnes. Quant à l'égrenage de coton, la hausse de sa valeur ajoutée proviendrait essentiellement de la bonne tenue de la campagne cotonnière 2021/2022 ainsi que de l'intensification de la production du coton biologique.

Du fait de l'insécurité dans les grandes zones pastorales, la valeur ajoutée de l'activité d'élevage connaitrait une décélération pour se situer à 1,7% contre 2,8% en 2021.

La valeur ajoutée du secteur secondaire enregistrerait une baisse de 2,6% en 2022 contre une hausse de 8,3% l'an dernier. Cette situation serait liée principalement aux reculs des activités extractives (-7,4%) et des travaux de construction (-1,3%). Ces reculs seraient atténués par les performances enregistrées au niveau des branches de fabrication du ciment et d'autres produits minéraux (+14,3%), de production d'énergie et eau (+8,4%) et de fabrication de textiles et articles d'habillement (+2,8%).

Les activités extractives seraient négativement impactées par les attaques terroristes occasionnant l'arrêt ou le report de la production sur certains sites (mine de zinc de Perkoa, mines d'or de Taparko, Karma, Youga, Yimiougou, Ouaré, et Netiana). Ces mêmes raisons expliqueraient la contraction de la branche « travaux de construction »

avec l'arrêt de grands chantiers tels que le bitumage des routes Kongoussi-Djibo (96 km), Kantchari-Diapaga frontière du Bénin (145 km) lot 2, Fada – Bogandé (129 km) et Gounghin - Fada N'Gourma -Piéga - Frontière du Niger (218 km).

Le taux de croissance du secteur tertiaire en 2022 serait de 5,0% contre 12,8%, sous l'effet principalement de la bonne tenue des branches de commerce (+7,8%), de l'administration publique (+6,9%), des services financiers et d'assurance (+6,2%), des activités immobilières (+5,6%) et de l'hôtellerie et restauration (+5,1%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2022 seraient respectivement, de 1,8 point, -0,7 point et 2,9 points.

Du côté de la demande, la croissance serait essentiellement portée par la consommation finale qui progresserait de 8,0% en 2022, après 6,2% en 2021, sous l'effet de la hausse des deux composantes publique (+7,8%) et privée (+8,0%). Cette dernière serait liée à l'amélioration du niveau des revenus des ménages suite à la bonne tenue de la production vivrière et à la hausse du prix d'achat du coton graine.

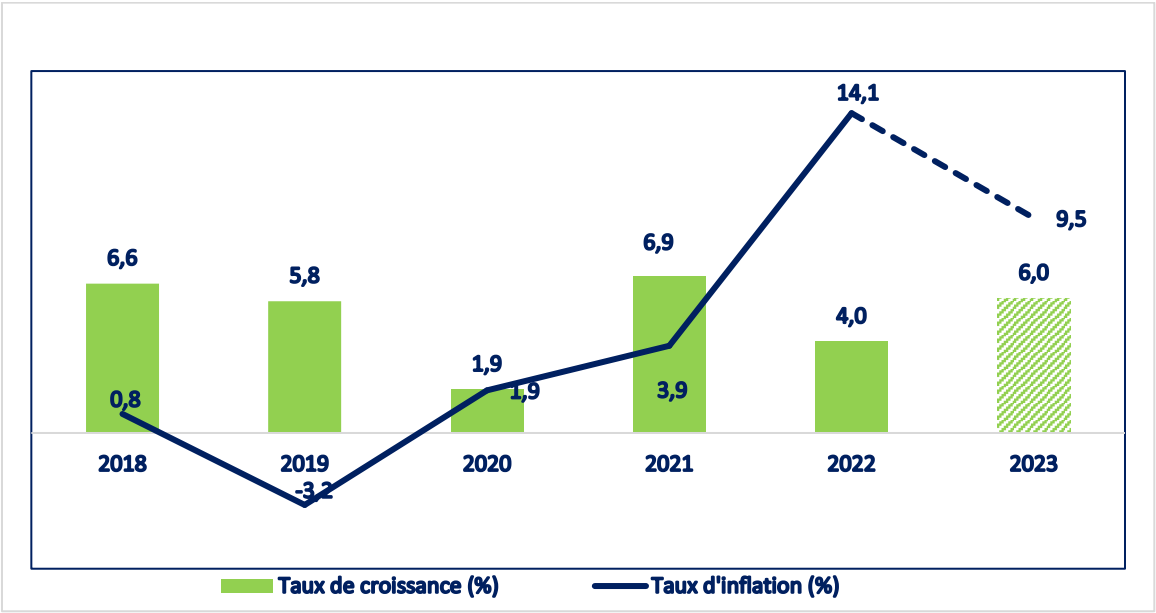
Quant à la FBCF, elle augmenterait de 2,7% en 2022 contre 5,1% en 2021, tirée par la hausse de 3,2% de la FBCF privée et de 2,2% de la FBCF publique en dépit de l'arrêt de plusieurs chantiers d'infrastructures.

Les exportations de biens et services reculeraient en 2022 de 8,8% contre une progression de 4,4% en 2021, du fait principalement de la chute des exportations de biens (-9,3%) notamment l'or non monétaire. Quant aux importations, elles baisseraient de 1,1% après une croissance de 4,9% en 2021, résultant de la contraction des importations de services (-4,7%) et de biens (-0,7%).

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement, de 6,6 points, - 0,7 point et -1,9 point.

En 2022, le taux d'investissement ressortirait à 25,0%, après 22,4% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 17,1% en 2022 contre 21,7% en 2021.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2018-2023



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 se situerait à 14,1% contre 3,9% en 2021. Cette évolution serait imputable à la hausse observée au niveau de toutes les fonctions, principalement celles des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+23,4%), des « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+10,2%), des « Transports » (+4,9%), du « Logement, eau, électricité, gaz » (+3,3%) et de « l'Enseignement » (+3,2%).

L'exécution des finances publiques en 2022 serait marquée par l'incidence de la poursuite de la lutte contre les attaques terroristes, la prise en charge des personnes déplacées internes et la suspension de la coopération financière de certains partenaires techniques du fait des crises politiques.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 9,5% pour représenter 19,3% du PIB en 2022 après 19,4% en 2021. Les recettes fiscales progresseraient de 8,5% induisant un taux de pression fiscale de 14,9% en 2022 contre 15,1% un an plus tôt. Cette évolution s'expliquerait par les mesures et réformes portant, entre autres, sur la digitalisation des services des impôts, l'intensification des contrôles après dédouanement notamment le suivi des régimes économiques, la redéfinition des compétences des bureaux frontières pour réduire le transit avec ses risques de déchargements frauduleux et le renforcement de la lutte contre la fraude douanière.

Les recettes non fiscales enregistreraient une baisse de 7,4% expliquée par le repli des encaissements au titre de la vente de la licence 4G (27,6 milliards) et la baisse des transferts volontaires.

Les dons seraient en hausse de 30,3% pour représenter 2,7% du PIB en 2022 contre 2,3% en 2021. La progression des dons s'expliquerait en partie par les décaissements d'appuis budgétaires de la Banque mondiale au profit du secteur de l'énergie et dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 6,7% pour représenter 24,6% du PIB en 2022 après 25,4% en 2021, du fait, principalement de la hausse des dépenses en capital. Les dépenses d'investissement public augmenteraient de 9,5% en rapport avec la hausse des investissements financés sur ressources extérieures. Les dépenses courantes progresseraient de 2,7%, tirées par la hausse de 6,5% de la masse salariale et celle des charges d'intérêts de la dette de 1,7%. L'accroissement de la masse salariale s'expliquerait principalement par les effectifs additionnels, les avancements et les promotions statutaires.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une amélioration du déficit budgétaire global dons compris qui passerait de 6,0% du PIB en 2021 à 5,3% en 2022. Le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 8,1% du PIB en 2022 contre 8,3% en 2021.

L'encours de la dette publique totale représenterait 57,0% du PIB en 2022 contre 53,1% en 2021, en progression de 3,9 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 augmenterait de 28,8% pour représenter 50,5% des recettes totales contre 41,8% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 60,8% ; sa composante intérieure progressant de 24,7%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 85,8% du total du service de la dette publique.

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2022 se solderaient par un déficit global de 374,3 milliards contre un excédent 653,1 milliards en 2021. Ce repli s'expliquerait par l'évolution défavorable du compte courant et du compte financier.

Le compte courant serait marqué par une dégradation en ressortant déficitaire de 556,5 milliards contre un excédent de 335,9 milliards en 2021. Cette évolution défavorable serait en liaison avec un creusement du déficit des biens et services ainsi que des revenus primaires. Le déficit commercial résulterait de la forte hausse des importations (+36,9%), tirée par l'ensemble des composantes notamment les achats de produits pétroliers, les ventes d'or (+3,6%) et de coton (+25,4%) ayant soutenu les exportations (+4,0%). Le déficit des revenus primaires augmenterait sous l'action des intérêts sur la dette. L'excédent des revenus secondaires augmenterait en liaison avec la hausse des appuis budgétaires. En conséquence, le déficit du compte courant de la balance des paiements a représenté 4,6% du PIB en 2022 contre un excédent de 3,0% en 2021. Hors dons, le compte courant dégagerait un déficit de 5,5% du PIB contre un excédent de 2,3% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital augmenterait de 28,7 milliards en rapport avec la hausse des transferts aux administrations publiques. Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier se réduiraient de 163,7 milliards en 2022, en liaison avec la baisse des tirages publics.

Au plan monétaire, les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2022, connaîtraient une baisse de 374,3 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2021, pour s'établir à 2.262,5 milliards.

Les créances intérieures enregistreraient une hausse de 728,4 milliards ou 20,9% par rapport à fin décembre 2021, pour se situer à 4.215,8 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale (APUC) augmenterait de 253,7 milliards, pour s'établir à 187,2 milliards à fin décembre 2022. L'encours des créances sur l'économie progresserait de 474,6 milliards ou 13,4%, pour ressortir à 4.028,6 milliards.

La masse monétaire augmenterait de 6,4%, pour se situer à 5.942,0 milliards à fin décembre 2022.

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -5,3% contre -6,0% en 2021 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 14,1% contre 3,9% en 2021 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 57,0% contre 53,1% en 2021 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 54,2% contre 55,3% en 2021 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 14,9% contre 15,1% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2022, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire du Burkina Faso serait de 30,3% contre 30,4% en 2021. Rapportée au PIB total, la part ressortirait à 7,8% en 2022 contre 8,3% en 2021.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI) utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,790 en 2021 contre 0,833 en 2020, traduisant une forte concentration des exportations, notamment, sur les produits agricoles et miniers. Sur les trois (03) dernières années, l'indice est passé de 0,717 à 0,790.

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Burkina Faso a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2023-2027, le 21 octobre 2022.

Principaux éléments du rapport

En raison de la persistance des attaques terroristes et de la situation socio-politique difficile enregistrée en 2022, les perspectives macroéconomiques à moyen terme visent principalement la stabilité macroéconomique et l'amélioration de la situation sécuritaire. Depuis janvier 2022, le Burkina Faso est sous une transition militaire qui devrait s'achever en 2024.

Les priorités inscrites dans l'Agenda prévoient que la Transition se concentre sur quatre (04) objectifs stratégiques à savoir :

- lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ;
- répondre à la crise humanitaire ;
- refonder l'État et améliorer la gouvernance ; et
- œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Ces objectifs constituent les piliers de l'action gouvernementale contenue dans le Plan d'Action de la Transition (PAT).

Les objectifs macroéconomiques à moyen terme consistent, notamment à :

- poursuivre le dynamisme de l'économie avec un taux de croissance annuel moyen de 6,2% ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2027 avec un solde budgétaire global inférieur à -3% du PIB ;
- maintenir le taux de pression fiscale autour de 15,0% jusqu' en 2027 ;
- contenir l'endettement sur la période avec un taux de 64,1% en 2027.

Du côté de l'offre, le taux de croissance annuel moyen sur la période serait porté par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire croitrait en moyenne de 4,7%, sous l'effet principalement de la hausse de la production de rente (+7,4%) et vivrière (+4,3%) ainsi que de l'élevage (+2,3%). L'agriculture de rente notamment la production cotonnière bénéficierait des réformes et de la bonne tenue des cours dans la filière. L'agriculture vivrière profiterait de la lutte contre l'insécurité alimentaire ainsi que la modernisation et la mécanisation de la branche. Quant à l'élevage, sa croissance serait en lien avec la politique de sécurisation et d'amélioration de la production animale.

S'agissant du secteur secondaire, sa valeur ajoutée augmenterait en moyenne de 7,0% sous l'impulsion des branches « construction » (+8,2%), « activités extractives » (+7,5%), « activités manufacturières » (+5,2%) et « Electricité, gaz et eau » (+4,8%). Cette évolution s'expliquerait par le dynamisme retrouvé de l'activité des BTP après les arrêts des travaux sur les chantiers enregistrés en 2022 du fait de la crise sécuritaire, de la poursuite de la politique de transformation locale des produits agricoles particulièrement le coton, de la promotion du mix-énergétique et de la mise en exploitation de nouveaux gisements aurifères.

Les BTP seraient soutenus, notamment, par la poursuite et le démarrage de grands travaux de bitumage, d'entretien et de réhabilitation de routes, l'intensification des programmes de construction des logements sociaux et la construction de nouvelles mines. L'amélioration de la situation sécuritaire, l'extraction de nouveaux minerais tels que le zinc et le manganèse, la mise en exploitation des nouvelles mines et les bonnes perspectives d'évolution des cours de l'or seront à l'origine de l'augmentation des activités extractives. La construction de sept (07) nouvelles centrales solaires photovoltaïques d'une puissance cumulée de 532,8 MW et des centrales thermiques de 200 MW en mode PPP devrait contribuer à renforcer le sous-secteur électricité et à soutenir la dynamique du secteur manufacturier sur la période de projection.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire profiterait du dynamisme des secteurs primaire et secondaire, progressant en moyenne de 6,3%. Au niveau des branches, cette évolution s'expliquerait par (i) la bonne tenue de la branche hôtellerie et restauration (+9,5%) avec le retour des grandes manifestations notamment le FESPACO, le SIAO, le Tour du Faso ; (ii) la poursuite des actions de couverture du territoire en service internet ; (iii) le dynamisme des postes et télécommunication (+5,7%), en lien avec la mise en œuvre des projets «Backbone national» et «G-Cloud», le raccordement de plus de 500 sites administratifs, la construction de data centers, et (iv) le développement de la bancarisation et la promotion de l'inclusion financière.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait portée principalement par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 6,5% en moyenne sous l'effet de ses deux composantes. La FBCF serait en hausse de 7,3% par an, impulsée par la FBCF privée (+7,9%) et publique (+6,6%).

Au niveau des échanges extérieurs en volume, les exportations progresseraient de 4,1% en moyenne soutenues par les ventes d'or et de coton, alors que les importations seraient en hausse de 7,1%, expliquée par les quantités importées de produits alimentaires et de produits pétroliers.

Le taux d'inflation s'établirait en moyenne à 3,1% sur la période 2023-2027, en relation avec les bonnes perspectives de production agricole et la poursuite des mesures

gouvernementales, notamment, le contrôle des prix des produits de grande consommation.

S'agissant des finances publiques, elles seraient marquées par la mise en œuvre des priorités du Plan d'Action de la Transition (PAT) et viserait une consolidation budgétaire en fin de période avec une mobilisation optimale des ressources intérieures, la rationalisation des dépenses courantes et l'amélioration de l'efficacité des dépenses d'investissement public.

La mobilisation des ressources se traduirait par l'optimisation du rendement de l'impôt ainsi que l'approfondissement et l'accélération des réformes visant l'élargissement de l'assiette fiscale. Il s'agit, entre autres, de : (i) la modernisation du système fiscal et douanier avec la poursuite de la promotion des téléprocédures, la poursuite de l'interfaçage entre les systèmes des régies financières (SYLVIE et SYDONIA) et le renforcement des interconnexions des systèmes informatiques douaniers du Burkina avec ceux du Togo, de la Côte- d'Ivoire et du Niger ; (ii) le renforcement des performances des structures de recouvrement par, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre du projet de cadastre fiscal et la mise en œuvre du plan de continuité des activités des services délocalisés du fait de l'insécurité ; et (iii) la lutte contre la fraude et la corruption.

Toutes ces mesures permettraient une croissance moyenne de 6,2% des recettes totales et dons. Les recettes fiscales augmenteraient en moyenne de 8,5% l'an, le taux de pression fiscale étant projeté à 15,2% en moyenne par année.

En matière de dépenses sur la période sous-revue, les actions du Gouvernement seraient imprimées par l'accompagnement du processus de décentralisation avec un accroissement des transferts de ressources à destination des Collectivités territoriales, la consolidation de la budgétisation en faveur des thématiques liées au genre, aux droits de l'enfant et au changement climatique, dans un contexte de rationalisation des dépenses et d'une bonne gestion de la dette publique.

Les dépenses totales et prêts nets connaitraient une augmentation de 4,3% l'an pour représenter en moyenne 21,6% du PIB, expliquée par une hausse moyenne de 5,1% de la masse salariale et une augmentation moyenne de 13,7% des charges d'intérêts de la dette publique, les dépenses en capital progressant de 3,2% en moyenne.

Au total, le déficit budgétaire global se situerait en dessous de 3% à partir de 2027.

En matière de stratégie d'endettement, les principaux axes sont le reprofilage de la dette intérieure et le maintien du recours aux ressources concessionnelles et aux ressources extérieures non concessionnelles libellées en Euro pour contenir les risques de change. L'encours de la dette publique passerait de 65,2% du PIB en 2023 à 64,1% en 2027.

Concernant les échanges extérieurs, il est attendu pour 2023 un solde global qui ressortirait excédentaire à 429,0 milliards, sous l'action notamment de l'amélioration du compte courant et du compte financier.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les objectifs à moyen terme sont cohérents avec ceux du projet de Loi de Finances 2023 et des actions prioritaires contenues dans le Plan d'Action de la Transition (PAT).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période. Toutefois, le taux d'inflation n'évoluerait pas en dessous de 3% sur la période sous-revue et la consolidation budgétaire ne devrait avoir lieu qu'en 2027.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période 2023-2027, le taux de croissance moyen de 6,2%, porté par l'ensemble des secteurs d'activité économique, semble réalisable. Cependant, la persistance des attaques terroristes avec l'accroissement du nombre des personnes déplacées internes fuyant les principales zones de production, l'évolution défavorable de la situation socio-politique et de l'environnement international notamment la baisse des cours du coton et la hausse des cours du pétrole sont des facteurs de risques qui pourraient compromettre la réalisation de ce sentier de croissance.

En matière des finances publiques, la consolidation budgétaire n'interviendrait qu'en 2027 avec un déficit budgétaire global de 2,9% du PIB. Cet objectif ne serait pas en cohérence avec le respect des engagements pris dans le cadre du pacte de convergence de la CEDEAO ainsi que les discussions avec le FMI relatives à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier. Par ailleurs, les mesures en vue de l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures n'impacteraient pas significativement le taux de pression fiscale qui se situerait à 15% sur toute la période. En outre, il est attendu la reprise des travaux sur certains chantiers en 2023 et la normalisation de la vie politique à partir de 2024 conformément aux engagements pris par les autorités de la transition vis-à-vis des institutions régionales. Cependant, les dépenses d'investissement public seraient financées principalement sur les ressources intérieures. Cette situation pourrait compromettre la réalisation des investissements structurants. Aussi, il serait indispensable de poursuivre l'amélioration de la qualité des dépenses en capital et la maitrise de l'évolution de la masse salariale.

En matière d'endettement, la stratégie adoptée par le Gouvernement contribuerait à assurer la viabilité de la dette publique. Le recours accru au marché financier régional envisagé durant la période nécessiterait de renforcer la gestion plus active de la dette et la mise en œuvre des réformes en vue de l'amélioration de la notation financière du pays.

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des perspectives macroéconomiques 2023-2027 indique que le Burkina Faso poursuivrait sa dynamique de croissance avec un taux de croissance de 6,2% en moyenne. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2027 mais le taux d'inflation serait au-dessus de 3% sur toute la période.

Pour consolider la stabilité macroéconomique du pays et contribuer à la viabilité de l'Union, les Autorités burkinabè sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les efforts visant l'amélioration de l'environnement sécuritaire pour le retour des personnes déplacées internes ainsi que les services de l'administration ;
- les actions visant la normalisation de la situation socio-politique ;
- les actions pour contenir la hausse des prix des produits alimentaires par la mise en œuvre effective des programmes de modernisation et de mécanisation de la production vivrière, notamment les systèmes d'irrigation ainsi que les mesures idoines pour l'approvisionnement régulier des marchés ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes budgétaires à travers le renforcement des performances organisationnelles de l'administration fiscale et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n° 02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- une gestion prudente de la dette publique.

Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-6,0	-4,7	-5,3	-4,8	-4,1	-3,3	-3,1	-2,9
Taux d'inflation	3,9	≤3,0	14,1	9,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	53,1	54,2	57,0	65,2	66,5	65,3	64,4	64,1
Masse salariale/Recettes fiscales	55,3	58,3	54,2	52,6	52,1	49,6	47,7	46,4
Taux de pression fiscale	15,1	15,0	14,8	15,6	15,0	15,1	15,1	15,0
Taux de croissance du PIB	**6,9**	**6,8**	**4,0**	**6,0**	**6,8**	**6,1**	**5,6**	**6,3**

Sources : Commission, CNPE, Burkina Faso (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2022, la situation économique resterait dynamique avec un taux de croissance projeté à 6,8%, contre 7,4% réalisé en 2021. L'activité se déroulerait dans un contexte de tensions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen attendu à 5,2% en 2022 contre 4,2% en 2021.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par un déficit budgétaire de 6,0% du PIB après 5,0% en 2021 en liaison notamment avec l'impact de la crise russo-ukrainienne sur les finances publiques.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant augmenterait pour atteindre 6,0% du PIB en 2022 contre 3,9% en 2021.

Au plan monétaire, la masse monétaire connaîtrait une progression de 10,4% en glissement annuel, en s'inscrivant à 17.094,5 milliards à fin décembre 2022.

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique resterait dynamique avec un taux de croissance de 6,8% en 2022 contre 7,4% en 2021 (cf. graphique 4). Ce dynamisme serait soutenu par les performances des secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire enregistrerait une décélération avec une hausse de 0,8% en 2022 contre 2,3% en 2021 en relation avec la stagnation de l'agriculture d'exportation (+0,0%), la reprise de l'agriculture vivrière (+2,4% contre -0,4% en 2021) et de la sylviculture (+0,6% contre -23,7% en 2021). L'agriculture d'exportation subirait le repli des productions de cacao (-5,8%), de l'huile de palme (-5,7%) et de coton graine (-3,5%). Quant aux productions de noix de cajou, de café et de sucre, elles seraient en hausse. L'agriculture d'exportation continue de bénéficier de l'augmentation des cours mondiaux des matières premières en rapport avec la reprise de l'économie mondiale.

L'agriculture vivrière bénéficierait de la hausse des différentes productions notamment les tubercules et bananes plantains (+4,8%) et les autres produits vivriers (+3,4%) malgré la baisse de la production céréalière (-7,5%) du fait du fléchissement de la production rizicole (-16,6%). L'agriculture vivrière tirerait avantage du soutien du Gouvernement, à travers notamment, des dons en machines et d'intrants agricoles afin de renforcer les capacités de production et de commercialisation.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 12,8% après 4,4% en 2021. Cette progression serait soutenue, notamment, par le dynamisme des BTP (+20,2%), de l'énergie (+9,7%), des industries agroalimentaires (+9,6%), des produits pétroliers (+9,5%), de l'extraction minière (+1,5%) et des autres industries manufacturières (+8,6%).

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de sa valeur ajoutée de 6,2% après 9,6% en 2021 en liaison avec la hausse des branches « transports » (+7,1%), « télécommunications » (+6,6%), « commerce » (+7,0%) et « autres services » (+6,2%). La bonne performance des télécommunications serait en relation avec la poursuite des investissements engagés dans la branche avec le déploiement de la fibre optique afin d'améliorer la couverture du pays. Les transports et le commerce bénéficieraient, en plus du dynamisme des activités économiques, de la mise en service du second terminal à conteneur pour le transport maritime.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 s'établiraient, respectivement, à 0,1 point ; 2,6 points et 4,1 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance serait soutenue par la consommation finale et la consolidation des investissements.

La consommation finale augmenterait de 4,4%, portée aussi bien par la consommation privée (+4,7%) que celle publique (+2,3%) en lien avec la hausse des revenus et la création d'emplois.

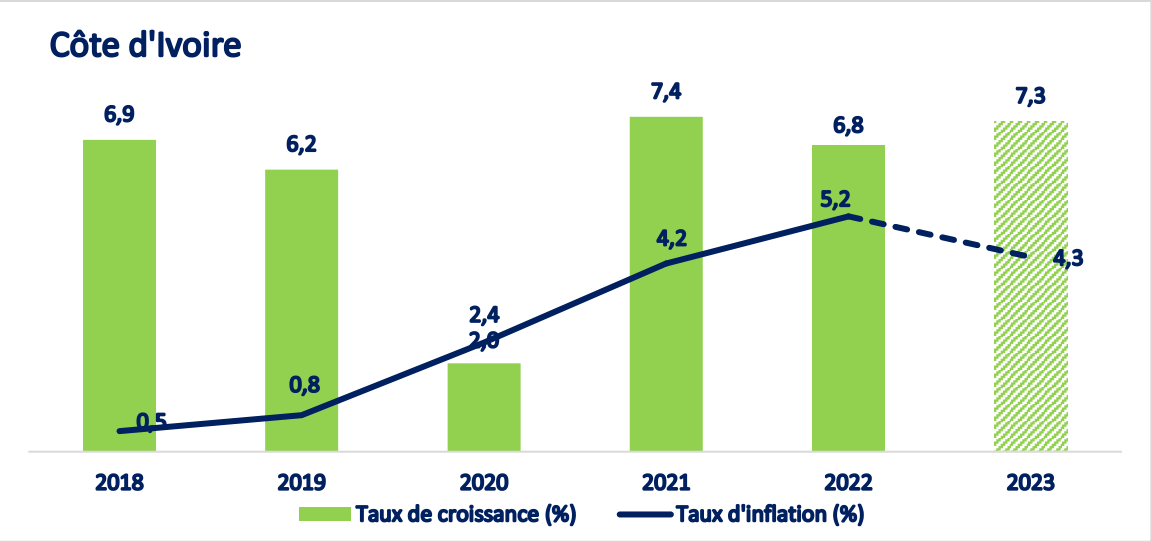
Les investissements progresseraient de 10,8%, soutenus par la poursuite ou le démarrage de plusieurs grands projets d'infrastructures, notamment (i) la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (ii) la réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Bouaké » de l'autoroute du nord, (iii) l'aménagement de la baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (iv) l'aménagement de la bordure de mer dans la commune de Port-Bouët, (v) la construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vi) la construction du 4ème pont d'Abidjan, (vii) la construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro et (viii) la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain.

Les exportations de biens et services seraient en hausse de 10,1% contre une 10,3% en 2021, en raison de la bonne tenue de l'agriculture industrielle d'exportation.

Quant aux importations de biens et services, elles enregistreraient une hausse de 7,2% contre 12,9% en 2021 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2022 s'établiraient, respectivement, à 3,3 points, 2,9 points et 0,6 point.

Le taux d'investissement global en 2022 ressortirait à 24,6% contre 23,4% en 2021 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 22,2% contre 21,8% en 2021.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2018-2023



Sources : CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 s'établirait à 5,2% contre 4,2% en 2021. Cette évolution est imputable à la hausse observée au niveau de toutes les fonctions.

Les hausses les plus élevées seraient relevées au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+8,9%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+5,7%), « Transport » (+6,4%) et « Restaurant et hôtel » (+4,6%).

En 2022, la situation des finances publiques serait caractérisée par une aggravation des déficits budgétaires. Les recettes totales et dons seraient en hausse de 4,7% pour représenter 15,0% du PIB contre 15,7% en 2021. Les recettes fiscales augmenteraient de 4,8% pour ressortir à 12,0% du PIB. La hausse des recettes fiscales serait en rapport avec le recouvrement accru des impôts et taxes, notamment sur les marchandises générales et la taxe sur la valeur ajoutée. Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'approfondissement de la digitalisation des services, à la sélection des contribuables à contrôler à partir d'une analyse discriminante et à l'automatisation du droit à déduction de la TVA. Les recettes non fiscales accuseraient une baisse de 5,2% après la hausse de 12,9% en 2021.

Quant aux dons, ils seraient en progression de 60,1%, après un recul de 4,5% en 2021. Ils représenteraient 0,7% du PIB, contre 0,5% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 11,3% pour représenter 21,1% du PIB contre 20,7% en 2021, tirés essentiellement par les dépenses en capital.

Les dépenses courantes augmenteraient de 1,7%. La masse salariale progresserait de 9,0% et les intérêts sur la dette publique augmenteraient de 24,4%. La hausse des dépenses de personnel proviendrait en partie des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires prises en août 2022. Les dépenses en capital seraient en hausse de 33,4%, en liaison avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2022-2025.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2022 se caractériserait par une dégradation du déficit global à 6,0% contre 5,0% en 2021. Le déficit global hors dons se dégraderait également pour s'établir à 6,7%, après 5,5% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'établirait à 54,5% contre 51,7% en 2021, soit une progression de 2,8 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 augmenterait de 44,2% pour représenter 51,8% des recettes totales contre 37,0% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette intérieure de 45,2% ; sa composante extérieure progressant de 42,9%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 58,4% du total du service de la dette publique.

Au niveau des échanges extérieurs, la balance des paiements se caractériserait en 2022 par un solde global de la balance des paiements qui ressortirait déficitaire de 529,5 milliards contre un excédent de 1.066,1 milliards en 2021. Cette évolution défavorable serait liée à la mauvaise orientation de l'ensemble des comptes.

Le solde des transactions courantes serait déficitaire de 2.577,2 milliards en 2022 contre 1.519,7 milliards en 2021, en liaison essentiellement avec une dégradation de la balance des biens et services. L'excédent de la balance des biens se réduirait de 578,5 milliards sous l'effet d'une hausse des importations (+27,4%) plus importante que celle des exportations (+15,2%). Les exportations seraient tirées par les ventes des principaux produits agricoles et du pétrole tandis que l'augmentation des importations serait soutenue par l'ensemble des composantes, notamment les produits pétroliers.

Le déficit du compte courant représenterait 6,0% du PIB en 2022 contre 3,9% en 2021. Hors dons, le compte courant dégagerait un déficit qui se situerait à 6,5% du PIB contre 4,1% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital se réduirait de 9,1 milliards pour ressortir à 83,7 milliards en 2022. Quant à l'excédent du compte financier, il s'inscrirait en baisse de 529,1 milliards pour ressortir à 1.964,0 milliards en 2022, en liaison notamment avec le repli des entrées de capitaux au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements.

S'agissant de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets se dégraderaient de 529,5 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 3.676,8 milliards à fin décembre 2022.

L'encours des créances intérieures se situerait à 15.976,9 milliards, en hausse de 2.215,1 milliards ou 16,1% par rapport à fin décembre 2021. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'améliorerait de 992,1 milliards, pour se chiffrer à 5.606,7 milliards. Les créances sur l'économie enregistreraient une augmentation de 1.223,0 milliards ou 13,4%, pour s'établir à 10.370,2 milliards.

La masse monétaire connaîtrait une progression de 10,4% en glissement annuel, en s'inscrivant à 17.094,5 milliards à fin décembre 2022.

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -6,0% contre -5,0% en 2021 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 5,2% contre 4,2% en 2021 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** ressortirait à 54,5% contre 51,7% en 2021 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** ressortirait à 39,6% contre 38,1% en 2021 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 12,0% contre 12,5% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2021, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire de la Côte d'Ivoire baisserait pour représenter 54,2% contre 55,6% en 2020. Rapportée au PIB total, cette part passerait de 9,3% en 2020 à 10,0% en 2021.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,364 en 2021 après 0,387 en

2020, traduisant une relative diversification des exportations. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'est amélioré passant de 0,398 à 0,364.

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Côte d'Ivoire a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2023-2027 à la Commission de l'UEMOA, le 27 octobre 2022.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières à moyen terme se basent sur les orientations stratégiques du Gouvernement contenues dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025). Ainsi, sur la période 2023-2027, l'activité économique serait soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie. Les objectifs poursuivis portent sur : (i) le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, (ii) le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, (iii) la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et (iv) l'accélération des réformes structurelles et sectorielles.

L'objectif principal des perspectives de l'économie ivoirienne est de retrouver la dynamique de croissance obtenue avant la crise de la COVID-19.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement va poursuivre et consolider, sur la période 2023-2027, les actions visant notamment : (i) la réalisation d'une croissance forte, durable et inclusive, (ii) le renforcement de la gestion des finances publiques ; (iii) l'amélioration de la gestion de la dette, (iv) le renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé, (v) le développement du secteur financier en particulier de l'inclusion financière et (vi) l'intensification des réformes dans le secteur de l'énergie.

De façon spécifique, les principaux objectifs retenus dans les perspectives 2023-2027 sont les suivants :

- assurer une croissance forte, durable et inclusive avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,1% sur la période 2023-2027 ;
- atteindre un taux de pression fiscale en moyenne de 13,3% sur la période ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2025, après un déficit budgétaire global de 6,0% en 2022 ;
- contenir l'endettement avec un taux d'endettement qui passerait de 54,5% en 2022 à 50,1% en 2027.

Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB sur la période 2023-2027, se déclinent comme suit : (i) l'amoindrissement de l'impact du coronavirus sur l'économie internationale et celle nationale ; (ii) la normalisation progressive des échanges avec l'Ukraine et la Russie ; (iii) la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement et l'accès aux débouchés aussi bien à l'international qu'en interne ; (iv) l'exécution de projets visant la maîtrise de l'eau dans l'agriculture vivrière ; (iv) la bonne tenue des cours des produits agricoles et miniers ; (v) la poursuite de l'exécution des chantiers d'infrastructures du Gouvernement ; (vi) la promotion du

secteur privé et l'accroissement des investissements directs étrangers ; (vii) la transformation structurelle et la diversification de l'économie et (viii) l'accroissement de l'offre de l'énergie.

Au niveau de l'offre, pour ce qui concerne le secteur primaire, la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2018-2025) sera poursuivie et accélérée. Les actions de redynamisation des organisations professionnelles seront poursuivies et intensifiées.

En 2023, le secteur primaire devrait croître de 3,9% après une hausse de 0,8% en 2022 en lien avec l'accélération de l'agriculture d'exportation (+4,5% contre 0,0% en 2022) et de l'agriculture vivrière (+3,2% contre +2,4% en 2022). Sur la période 2023-2027, le secteur primaire afficherait une croissance moyenne de 2,7% portée à la fois par l'agriculture vivrière (+1,6%) et l'agriculture d'exportation (+2,9%). Ce secteur bénéficierait de la poursuite des investissements dans le secteur agricole notamment de la mise en place des agropoles dans les différentes régions du pays.

Quant au secteur secondaire, la mise en œuvre de la politique industrielle, dont le principal objectif est d'accroître de manière significative la contribution du secteur industriel à la création de richesses et d'emplois décents, devrait impulser de manière significative la croissance de ce secteur sur la période du programme. Ainsi, sur la période 2023-2027, le secteur secondaire progresserait en moyenne annuelle de 9,9%, soutenu par l'ensemble de ses composantes. Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production et de la croissance de la demande des produits dérivés.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité serait soutenue par le dynamisme des branches du transport, des télécommunications, du commerce et des autres services. Le secteur profiterait des effets induits des performances des secteurs primaire et secondaire. Sur la période 2023-2027, le secteur tertiaire progresserait de 7,0% en moyenne par an.

Au niveau de la demande globale, la croissance économique serait tirée, au cours de la période sous-revue, par le dynamisme de la consommation finale (+5,3%) des investissements (+10,8%) et la bonne tenue des exportations (+3,7%) avec une maitrise de l'évolution des importations (+3,1%) de biens et services.

En ce qui concerne la gestion des finances publiques, sur le moyen terme 2023-2027, les recettes totales et dons augmenteraient de 10,5% en moyenne annuelle. La pression fiscale passerait de 12,9% en 2023 à 13,3% en 2024 puis évoluerait de 0,1 point de pourcentage chaque année pour se situer à 13,6% en 2027. Les dépenses totales et prêts nets progresseraient en moyenne annuelle de 6 ,8% prenant en compte les mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires prises en août 2022.

Les réformes viseront d'une part, à optimiser les performances des administrations fiscale et douanière et d'autre part, à rationaliser les dépenses et à moderniser la gestion des finances publiques. Ces réformes porteront principalement sur les mesures (i) d'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) d'amélioration du rendement des impôts, (iii) de renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (iv) de digitalisation de l'Administration fiscale et de simplification des procédures et, (v) celles visant la rationalisation des dépenses.

S'agissant de la gestion de la dette publique sur la période 2023-2027, les actions de l'Etat vont consister à poursuivre notamment, la mise en œuvre de la Stratégie de

gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Il s'agira de : (i) mobiliser le financement souhaité avec une réduction des coûts et risques du portefeuille, (ii) procéder à un lissage du profil des remboursements à moyen terme de la dette; (iii) prendre une couverture contre les risques potentiels liés aux nouveaux emprunts du marché international, (iv) diversifier la base d'investisseurs par l'orientation des nouveaux emprunts vers des niches de financement non encore suffisamment explorées et (V) faire adopter la loi portant politique nationale d'endettement public et de gestion de la dette conformément aux exigences internationales et aux normes communautaires de l'UEMOA. Au cours de la période 2023-2027, l'encours de la dette publique demeurerait contenu. Les projections indiquent que le ratio de l'encours de la dette publique (hors contrat de désendettement-développement -C2D-) sur le PIB nominal passerait de 54,9% en 2023 à 50,1% en 2027. Ces projections tiennent compte des décaissements attendus dans le cadre du financement des grands projets structurants et des flux de remboursements nets notamment sur les titres publics (y compris les Eurobonds). Les projections de l'encours de la dette sont confortées par la stratégie d'endettement du Gouvernement dont l'objectif principal est d'assurer la viabilité de la dette.

Concernant les échanges extérieurs, le solde global ressortirait excédentaire à 417,3 milliards en 2023, après le déficit de 529,5 milliards en 2021, en liaison essentiellement avec une réduction du déficit courant et une amélioration du compte financier.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2023-2027 de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi des Finances 2023 et les orientations du PND 2021-2025.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance serait en amélioration continue, à l'exception de la pression fiscale qui stagnerait.

- **Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées, principalement, par les secteurs secondaire et tertiaire. La réalisation de l'objectif du taux de croissance moyen sur la période 2023-2027 de 7,1% serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de la pêche et de l'élevage et de la mise en œuvre de la politique industrielle. En effet, l'objectif principal de cette dernière, qui est d'accroître de manière significative la contribution du secteur industriel à la création de richesses et d'emplois décents, devrait impulser de manière significative la croissance du secteur secondaire.

Toutefois, le sentier de croissance est basé sur la réalisation d'un rythme soutenu des investissements, notamment sur les ressources internes. Cette hypothèse de soutenir la croissance à travers les investissements sur les ressources internes reste fragile au regard de la faible progression de la pression fiscale et des risques de persistance de la crise ukrainienne et son impact négatif sur les finances publiques. A cela s'ajoutent les conditions climatiques défavorables pouvant affecter négativement la performance

du secteur primaire et la volatilité des cours des matières premières, toute chose qui pourrait impacter négativement les exportations.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global s'améliorerait en passant de -4,8% en 2023 à -3,0% en 2025 à 2027. Toutefois, la quasi-stagnation de la pression fiscale, le coût des mesures sociales de relèvement du pouvoir d'achat, l'augmentation de la charge de la dette et la hausse des dépenses en capital constituent des facteurs qui fragiliseraient la réalisation du solde budgétaire global projeté, notamment en 2025.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, le rythme de croissance de 6,8% en moyenne sur la période 2023-2027 en lien avec la progression des dépenses en capital (12,5% en moyenne) et la maitrise des dépenses courantes (4,7% en moyenne), est raisonnable. La progression des dépenses d'investissement sur ressources internes semble réaliste au regard du rythme de progression de ces dépenses observées au cours de ces dernières années.

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2022, l'activité resterait dynamique, en dépit des conséquences de la guerre en Ukraine et de la persistance de la Covid-19, avec un taux de croissance économique attendu à 6,8%, contre 7,4% réalisé en 2021. Ce dynamisme serait lié à la reprise des activités observée depuis 2021 dans les secteurs secondaire et tertiaire. En outre, l'économie ivoirienne bénéficie d'un climat socio-politique apaisé, et de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Les données contenues dans les perspectives sur la période 2023-2027 indiquent un retour à la consolidation budgétaire en 2025. La réalisation de ces performances serait basée sur l'accroissement soutenu des investissements dans les secteurs porteurs de croissance, une meilleure mobilisation de recettes totales et une maitrise des dépenses courantes sur toute la période du programme.

Pour atteindre ces objectifs et maintenir le sentier de croissance projeté, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions en vue de :

- renforcer le recouvrement des recettes budgétaires, à travers la lutte contre la fraude et la corruption, l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des exonérations en matière de TVA et la mise en œuvre des mesures fiscales prévues dans le code minier et le code des investissements ;
- poursuivre les négociations en vue de parvenir à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier appuyé par le FMI ;
- mener les actions et réformes visant à créer un espace budgétaire pour financer les dépenses de lutte contre la pauvreté et accroître la résilience macroéconomique ;
- renforcer la transformation des matières premières agricoles ;
- poursuivre la maîtrise des dépenses courantes et assurer l'efficacité des dépenses d'investissement à travers la mise en œuvre des réformes proposées par les évaluations des cadres de gestion des dépenses d'investissement public ou PIMA (Public Investment Management Assessment).

<u>Tableau 4</u> : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,0	-4,7	-6,0	-4,8	-3,8	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	4,2	<=3,0	5,2	4,3	3,0	3,0	3,0	4,0
Encours de la dette publique/PIB	51,7	50,0	54,5	54,9	55,2	53,5	52,0	50,1
Masse salariale/Recettes fiscales	38,1	36,4	39,6	37,1	34,4	32,6	30,6	28,8
Taux de pression fiscale	12,5	12,8	12,0	12,9	13,3	13,3	13,5	13,6
Taux de croissance du PIB	**7,4**	**7,1**	**6,8**	**7,3**	**7,0**	**7,2**	**7,1**	**7,0**

<u>Sources</u> : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2022, le PIB enregistrerait une croissance de 4,7% contre 6,4% en 2021, en liaison avec la hausse de la production de cajou et le dynamisme du secteur des BTP. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 7,9% contre 3,3% en 2021.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2022 se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global à 6,2% du PIB contre 7,5% en 2021.

Concernant les échanges extérieurs, ils se solderaient en 2022 par un excédent global de 10,6 milliards contre 60,4 milliards en 2021, en lien avec une dégradation du compte courant qui représenterait 5,1% du PIB en 2022 contre 0,6% en 2021.

Comparée à son niveau de fin décembre 2021, la masse monétaire augmenterait de 9,8% en 2022, pour se chiffrer à 530,1 milliards.

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique enregistrerait un taux de croissance réelle de 4,7% en 2022 contre 6,4% en 2021 (cf. graphique 5), en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

Pour le secteur primaire, le taux de croissance serait de 6,1% contre 5,4% en 2021, en liaison avec la hausse de 11,1% de la production de la noix cajou et de 4,1% de la production vivrière. L'augmentation de la production vivrière s'expliquerait par les bonnes conditions climatiques ainsi que la bonne maitrise de l'eau, conjugués avec les mesures prises par le Gouvernement, notamment la poursuite de la distribution des semences, des kits de petits matériels, des insecticides et de 62 tracteurs agricoles. Le secteur de l'élevage enregistrerait une croissance de 2,0% en 2022 contre 2,5% en 2021. La valeur ajoutée du secteur de la pêche connaitrait une croissance de 3,0% en 2022 comme en 2021.

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 4,8% en 2022 contre 5,6% en 2021. Cette performance s'expliquerait par la progression dans tous les sous-secteurs, particulièrement ceux de l'industrie agroalimentaire et de l'électricité et eau. L'amélioration de l'approvisionnement en électricité et en eau de la ville de Bissau avec l'extension du réseau pour les villes de Safim, Bôr et Prabís a augmenté la quantité d'électricité distribuée de 17 MWh à 24 MWh. Le Secteur des BTP, enregistrerait une croissance de 0,7% contre une baisse de 4,2% en 2021.

Le secteur tertiaire connaitrait une progression de 3,7% en 2022 contre 7,4% en 2021, en lien avec la poursuite de la bonne tenue de l'activité économique, après le choc lié à la COVID-19. Le bon déroulement de la campagne de noix de cajou soutiendrait la branche des transports et communications qui enregistrerait une croissance de 4,5% après 3,1% en 2021.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, en 2022, respectivement de 2,2 points, 0,6 point et 1,9 point.

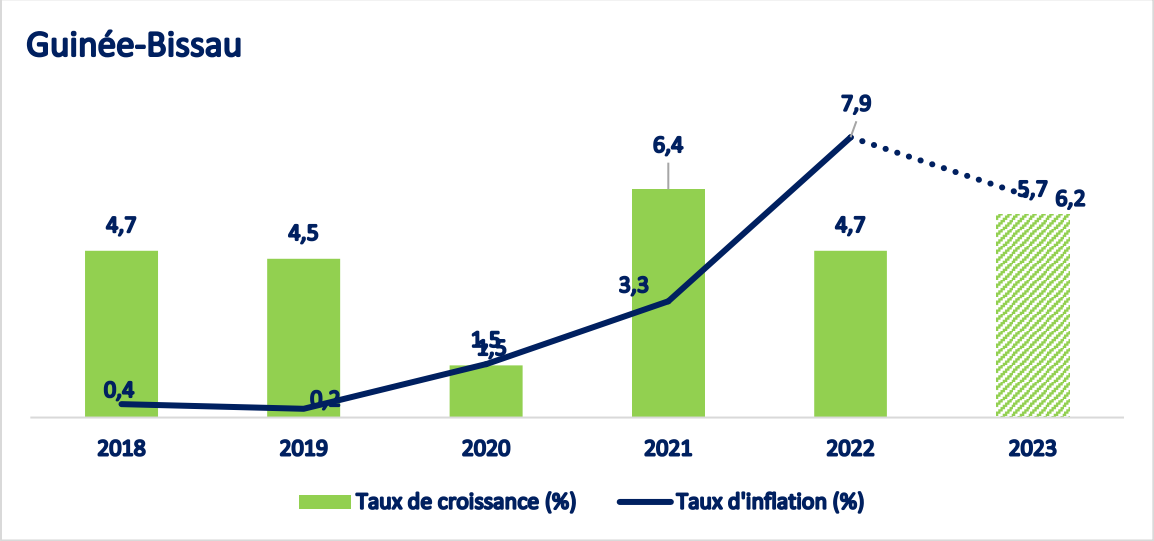
Du côté de la demande, la croissance serait soutenue principalement par la formation brute de capital fixe qui enregistrerait une croissance de 3,1%, contre 2,1% en 2021. L'évolution de 3,1% de la FBCF s'expliquerait par la hausse de la FBCF privée (+4,3%) et de la FBCF publique (+0,7%).

En ce qui concerne la consommation finale, elle augmenterait de 1,9% en 2022 contre 6,1% en 2021, résultant d'une hausse de la composante privée de 3,5% et de la baisse de 3,3% de la composante publique. Les exportations et les importations de biens et services augmenteraient respectivement de 2,3% et de 1,1% en 2022 contre 25,1% et 8,6%.

Au total, en 2022, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB s'établiraient, respectivement, à 1,7 point, 3,0 points et 0,0 point.

En 2022, le taux d'investissement global s'établirait à 26,9% contre 21,8% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute serait de 33,6%, après 34,6% en 2021.

Graphique 5 *:* **Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2018-2023**



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 7,9%, contre 3,3% en 2021. Cette évolution serait liée, principalement, à la hausse des prix de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+22,1%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+10,0%) et « Transport » (+9,0%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat, en 2022, se caractériserait par une réduction des déficits.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 14,7% pour se situer à 14,9% du PIB contre 14,5% en 2020. Cette situation s'expliquerait par une hausse des recettes fiscales de 9,3%, faisant ressortir le taux de pression fiscale à 9,1% contre 9,3% en 2021, en rapport avec la reprise de l'activité économique et l'introduction de nouveaux impôts en 2021. Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 53,8% en 2022 après la baisse de 50,7% observée en 2021. Elles représenteraient 2,2% du PIB contre 1,6% en 2021. Les dons s'inscriraient en hausse de 11,5%, soutenus par les dons projets. Ils représenteraient 3,6% du PIB comme en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 6,9% pour se situer à 21,1% du PIB contre 22,0% en 2021. Les dépenses courantes progresseraient de 3,4%, en lien principalement avec la hausse de la masse salariale (+13,5%) et des intérêts de la

dette (+6,0%). Les dépenses d'investissement au titre de l'année 2022 sont prévues en hausse de 15,5%, représentant 6,7% du PIB contre 6,5% en 2021. Les principaux projets au titre de l'année 2022 sont notamment, le projet de construction d'infrastructures énergétiques, la poursuite de la construction des lignes de distribution de haute tension ainsi que l'électrification de 14 localités à l'intérieur du pays, les projets liés à la sécurité et à la construction/réhabilitation des voiries de Bissau et l'autoroute reliant l'aéroport à la ville de Safim.

Au total, il se dégagerait à fin décembre 2022, un solde budgétaire global, dons compris, de -6,2% du PIB contre -7,5% à fin décembre 2021. En ce qui concerne le solde budgétaire global hors dons, il ressortirait à -9,8% du PIB contre -11,2% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement serait de 73,0% contre 69,3% en 2021, soit une hausse de 3,6 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 baisserait de 70,5% pour représenter 86,5% des recettes totales contre 94,8% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la baisse du service de la dette extérieure de 87,6%, sa composante intérieure baissant également de 66,0%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 91,4% du total du service de la dette publique.

La balance des paiements en 2022 se solderait par un excédent global de 10,6 milliards contre 60,4 milliards en 2021, en lien avec une dégradation du compte courant.

Le compte des transactions courantes ressortirait déficitaire de 57,1 milliards contre un déficit de 5,6 milliards en 2021, du fait notamment d'une augmentation du déficit des biens et services, en lien avec un repli des exportations (-8,1%) et une hausse des importations (+12,8%). Le recul des exportations serait amené par la chute des ventes de la noix de cajou (-3,7%) tandis que l'augmentation des importations serait impulsée par l'ensemble des composantes, notamment les produits pétroliers. Le déficit courant représenterait 5,1% du PIB en 2022 contre 0,6% en 2021. Hors dons, le déficit se situerait à 5,5% du PIB en 2022 après 0,9% un an plus tôt.

Le compte de capital bénéficierait de la progression des transferts de capital au profit de l'Administration publique et le compte financier serait soutenu par la hausse des investissements directs.

S'agissant de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets ressortiraient à 341,4 milliards à fin décembre 2022, en hausse de 10,6 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2021. Les créances intérieures connaîtraient une hausse de 26,7 milliards ou 11,7% sur un an, pour s'établir à 254,5 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC augmenterait de 16,1 milliards, passant de 73,4 milliards à fin décembre 2021 à 89,5 milliards à fin décembre 2022. Les créances sur l'économie augmenteraient de 10,6 milliards (+6,9%), pour se situer à 165,1 milliards en décembre 2022 contre 154,4 milliards à fin décembre 2021.

La masse monétaire augmenterait de 9,8%, pour se chiffrer à 530,1 milliards comparativement à fin décembre 2021.

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présenteraient comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -6,2% contre -7,5% en 2021 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 7,9%, contre 3,3% en 2021 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'établirait à 73,0% contre 69,3% en 2021 ;
- **Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** se situerait à 65,1% contre 62,6% en 2021 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait à 9,1% contre 9,3% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2022, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 66% contre 67% en 2021. Rapportée au PIB total, cette part serait de 9,0% en 2022, après 8,6% en 2021.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,875 en 2021 comme en 2020, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits, notamment, la noix de cajou. Sur les trois (3) dernières années, l'indice n'a pas varié.

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027

Conformément à la Recommandation n° 02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Guinée Bissau a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières 2023-2027 à la Commission, le 28 octobre 2022.

Principaux éléments des perspectives

Le Programme de développement défini pour la période 2015-2025, dont la Vision « Une Guinée-Bissau positive, politiquement stabilisée par le développement inclusif, la bonne gouvernance et la préservation de la biodiversité », est actuellement le principal document de référence du pays pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques de développement économique et social. Ce plan, soutenu par un socle de facteurs transversaux structurants (Justice et bonne Gouvernance, infrastructure, éducation, santé et urbanisation), s'appuie sur quatre axes moteurs de croissance, à savoir : l'agriculture et l'agro-industrie, la pêche, le tourisme et les mines.

Le plan stratégique s'appuie sur les six (06) axes que sont : (i) Croissance et émergence d'une économie diversifiée ; (ii) Paix et Bonne Gouvernance ; (iii) Biodiversité et Capital Naturel ; (iv) Infrastructures et Développement Urbain ; (v)

Développement Humain et (vi) Simplification du cadre des affaires et Développement du secteur privé.

L'activité économique sur la période 2023-2027 sera fortement dépendante de la stabilité sociopolitique, de la mobilisation des ressources extérieures et de la conduite des réformes structurelles, notamment, dans les secteurs de l'Administration, de la défense et de l'environnement des affaires. A cela s'ajoutent les effets de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne.

Les principaux objectifs poursuivis sont :

- réaliser un taux de croissance économique de 5,4% en moyenne par an ;
- améliorer le recouvrement des recettes fiscales pour réaliser un taux de pression fiscale moyen de 10,1% sur la période sous revue ;
- maitriser les dépenses totales et prêts nets qui se situeraient en moyenne à 20,8% du PIB sur la période 2023-2027 ;
- contenir l'encours de la dette en dessous de 70% du PIB en moyenne en fin de période ;
- poursuivre les réformes pour la maitrise de la masse salariale afin de réduire progressivement son ratio par rapport aux recettes fiscales à 47,6% en moyenne.

Dans le secteur réel, la réalisation des objectifs se fera à travers la mise en œuvre des projets structurants dans la plupart des secteurs d'activité, notamment, la poursuite de la réhabilitation des infrastructures de base, la mise en œuvre de certains projets prévus dans le Plan National de Développement (2020-2023) ainsi que la réhabilitation des voiries urbaines dans deux régions avec le financement de la BOAD. Le Gouvernement compte rompre avec les déficits chroniques d'électricité qui affectent considérablement les perspectives de développement du pays.

Au niveau du secteur primaire, les projets visent l'augmentation de la production agricole avec les investissements prévus notamment, dans la production de riz. Le dynamisme du secteur secondaire serait soutenu par la bonne performance de l'agro-industrie et du secteur de l'eau et de l'électricité. La bonne orientation du secteur tertiaire serait en rapport avec la hausse d'activité attendue dans le secteur commercial, l'hôtellerie et les transports. Dans le domaine des télécommunications, le financement de la Banque Mondiale pour doter le pays en infrastructures de fibre optique sera un atout considérable.

Le taux d'inflation moyen serait contenu dans les limites de 3% sur la période de projection, avec les perspectives de production céréalière plus favorables. Toutefois, un niveau élevé des cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international constituerait un facteur de risque.

Au niveau des finances publiques et de la dette, le Gouvernement poursuivra ses efforts pour accroître les recettes fiscales, maitriser les dépenses courantes et garantir une gestion saine et prudente de la dette publique.

A l'expiration du Programme de Suivi non financier (SMP) avec le FMI, le Gouvernement espère conclure un programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) à la fin 2022.

Dans ce cadre, les réformes envisagées dans la mobilisation des recettes publiques, visent, entre autres : (i) l'accroissement de l'efficacité des régies financières; (ii) la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre du plan de réforme stratégique de lutte contre la fraude ; (iii) l'acquisition de scanners pour équiper le port et les postes douaniers aux différentes frontières ; (iv) la finalisation du processus de mise en œuvre du système informatisé de suivi des impôts et des contribuables (SIGEF/KONTAKTU) et (vi) la limitation des exonérations douanières et fiscales.

Le Gouvernement entend également améliorer l'efficacité des dépenses publiques ainsi que la gestion de la dette, à travers la poursuite des réformes structurelles engagées. Il s'agira principalement, d'aligner les dépenses sur les ressources disponibles et de renforcer le dispositif de contrôle interne au niveau des structures publiques.

Concernant les échanges extérieurs, l'excédent du solde global se situerait à 42,9 milliards en 2023, en liaison avec une évolution favorable du compte courant.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2023-2027 de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi de Finances 2023 et le Plan National de Développement 2020-2023.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques ressort une évolution contrastée durant la période 2023-2027.

- **Pertinence des hypothèses**

L'objectif de croissance économique projeté de 5,4% en moyenne par an sur la période 2023-2027 parait réaliste au regard des perspectives d'évolution de la production de la noix de cajou d'une part et de l'amélioration attendue du cadre macroéconomique en lien avec la conclusion d'un nouveau programme économique et financier triennal appuyé par la facilité élargie de crédit du FMI. Ces bonnes perspectives restent néanmoins conditionnées par le maintien d'un climat socio-politique apaisé et la prise de mesures pour assurer un bon déroulement des campagnes de commercialisation de la noix de cajou et la réalisation des investissements publics.

Dans le domaine des finances publiques, les prévisions tablent sur une progression moyenne de 4,9% des recettes totales et dons pour représenter 16,4% du PIB par an, en lien avec l'augmentation des recettes fiscales. Toutefois, le taux de pression fiscale resterait en-dessous de 10,5% sur la période, avec un repli à partir de 2024. Cette évolution ne reflète pas les efforts envisagés en matière de renforcement des capacités des régies financières et de l'élargissement de l'assiette fiscale. Dans ces conditions, le Gouvernement devrait renforcer les réformes pour améliorer le taux de pression fiscale à travers principalement, la mise en place de la TVA et une bonne conduite du programme de transition fiscale.

Par ailleurs, les prévisions reposent sur l'hypothèse d'une évolution des dépenses totales de 2,8% en moyenne représentant 20,8% du PIB, suite à l'augmentation des dépenses en capital de 4,3% et d'une baisse de 0,3% des dépenses courantes sur la période 2023-2027. Cette baisse serait difficile à réaliser au regard des expériences passées et des besoins énormes de l'administration publique et des populations. Quant aux dépenses en capital, la progression projetée ne traduirait pas l'impact de tous les projets d'investissements envisagés par l'Etat, en soutien au développement de l'activité économique.

En conséquence de l'évolution prévue des recettes et des dépenses, le déficit budgétaire global ressortirait en moyenne à 3,0% du PIB. La consolidation budgétaire interviendra à partir de 2024.

S'agissant de la dette, le taux d'endettement de la Guinée Bissau reste relativement important sur la période, en s'établissant en moyenne à 70% du PIB. Cette situation pourrait limiter la capacité de mobilisation des ressources extérieures et nécessiterait plus d'efforts de mobilisation de ressources propres afin de maintenir la viabilité de la dette à long terme.

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Il ressort de l'examen du rapport sur les perspectives économiques et financières de la Guinée-Bissau, un bon profil de la croissance économique. Toutefois, au niveau des finances publiques les difficultés subsistent en ce qui concerne la maitrise du taux d'endettement. La faiblesse structurelle du taux de pression fiscale ne semble pas en phase avec les ambitions de réformes envisagées en matière de fiscalité.

En vue de renforcer la reprise économique et assurer la consolidation budgétaire à partir de 2024, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités bissau-guinéennes à prendre les dispositions pour :

- assurer un réengagement durable de l'ensemble de la communauté financière internationale pour appuyer les efforts de redressement économique, à l'issue du Staff Monitored Program (SMP) en cours avec le FMI ;
- promouvoir la diversification de la base productive afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou, avec un accent particulier sur le développement de la production vivrière ;
- poursuivre le renforcement du réseau routier et la réhabilitation des pistes rurales afin de faciliter l'écoulement des produits vivriers ;
- poursuivre le processus de restructuration du secteur de l'énergie et de la société de production d'énergie électrique ;
- améliorer la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en place de la TVA, la modernisation des administrations fiscale et douanière ainsi que la lutte contre la fraude et la corruption.
- assurer une gestion prudente de l'endettement public.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-7,5	-4,4	-6,2	-3,9	-2,9	-2,6	-2,6	-2,9
Taux d'inflation	3,3	≤3,0	7,9	6,2	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	69,3	73,8	73,0	73,1	71,6	70,0	69,9	69,7
Masse salariale/Recettes fiscales	62,6	59,0	65,1	51,9	47,6	46,5	46,4	46,5
Taux de pression fiscale	9,3	9,7	9,1	9,5	10,6	10,4	10,1	9,8
Taux de croissance du PIB	**6,4**	**3,6**	**4,7**	**5,7**	**5,0**	**5,3**	**5,2**	**5,7**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2022, l'économie malienne enregistrerait une croissance de 3,7%, après 3,1% en 2021, sous l'effet de la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux d'inflation s'établirait à 9,7% en 2022 contre 3,9% en 2021.

La situation des finances publiques se caractériserait par une détérioration des soldes budgétaires, expliquée par une progression moins importante des recettes par rapport aux dépenses. Le solde budgétaire global ressortirait à -5,3% du PIB en 2022 contre -4,9% en 2021.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant, rapporté au PIB, se situerait à 4,2% du PIB en 2022 contre 6,2% en 2021.

La masse monétaire progresserait de 15,5%, pour ressortir à 4.987,6 milliards à fin décembre 2022.

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2022, le taux de croissance économique ressortirait à 3,7% contre 3,1% en 2021 (cf. graphique 6). Cette progression serait principalement tirée par les secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 3,2%, après une contraction de 1,2% en 2021, sous l'effet de la reprise de la production cotonnière et de la bonne tenue de la production vivrière. La production de coton a atteint 760 000 tonnes au titre de la campagne 2021/2022. Cette récolte exceptionnelle est le résultat des mesures de soutien aux producteurs. En effet, le prix minimum du kilogramme de coton a été porté à 280 Fcfa contre 200 Fcfa un an plus tôt alors que la subvention aux engrais précédemment suspendue, a été de nouveau débloquée. La production vivrière serait en hausse de 4,5% en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole et une bonne pluviosité. L'élevage et la chasse ainsi que la pêche se maintiendraient, profitant de l'amélioration progressive de la situation sécuritaire.

Le taux de croissance du secteur secondaire s'établirait à 3,7% contre 4,7% en 2021.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 4,0% contre 5,1% en 2021, tirée essentiellement par la production marchande (+4,0%) et non marchande (+4,0%).

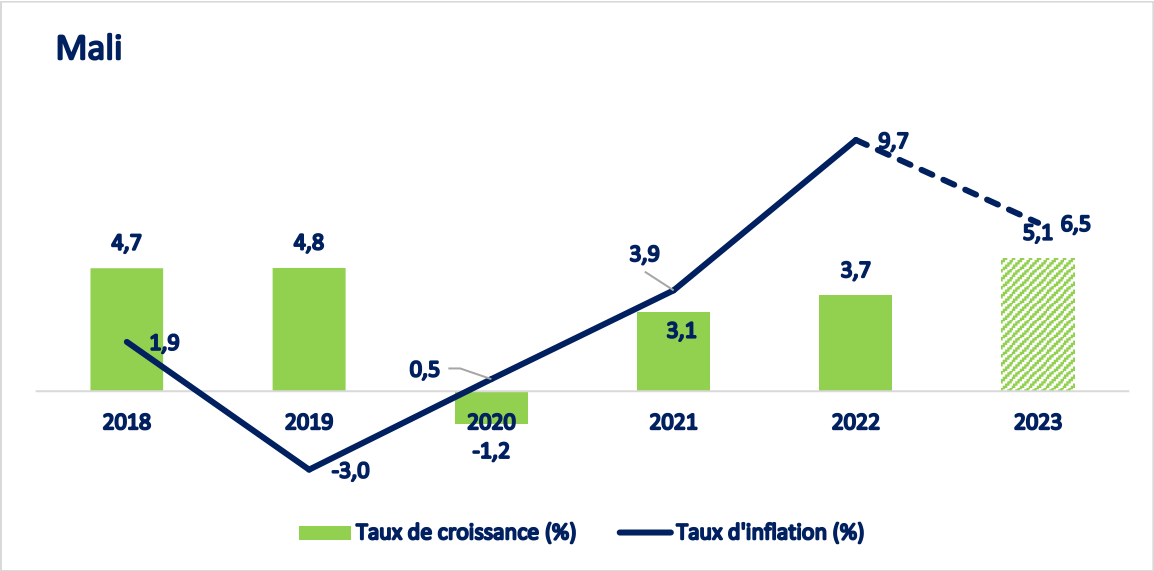
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 1,0 point, 0,7 point et 2,0 points.

Du côté de la demande, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 2,8% sous l'effet de la hausse de ces deux composantes. La consommation finale des administrations publiques progresserait de 4,5% et celle des ménages de 2,5%. Les investissements augmenteraient de 2,5%, en liaison avec la hausse de la FBCF publique de 2,2% et de celle de la FBCF privée de 2,8%. S'agissant des échanges extérieurs en 2022, les exportations de biens et services et les importations de biens et services augmenteraient respectivement de 4,0% et 3,5%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 2,7 points, 1,6 point et -0,6 point

Le taux d'investissement global se situerait à 30,2% en 2022, contre 20,8% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute est attendu à 11,6% en 2022, contre 10,6% en 2021.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2018-2023



Sources : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 9,7% contre 3,9% en 2021. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la hausse des prix au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », (+14,4%), « Transport » (+7,1%) », « Biens et services divers (+6,9%) et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,9%). En revanche, les prix de la fonction « Communication » ont connu un fléchissement (-1,6%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2022 se caractériserait par une détérioration des soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 5,5% pour représenter 21,6% du PIB en 2022 contre 22,1% en 2021. Cette évolution s'expliquerait par les hausses des recettes totales et des dons. Les recettes totales progresseraient de 4,4% pour représenter 20,8% du PIB contre 21,5% en 2021 tandis que les dons progresseraient de 43,3% pour représenter 0,8% du PIB en rapport avec la hausse des dons projets. Les recettes fiscales enregistreraient une contraction de 2,5% induisant un taux de pression fiscale de 14,0%, contre 15,5% en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 7,5% pour représenter 26,9% du PIB en 2022 après 27,0% en 2021. Cette évolution serait principalement tirée par les dépenses courantes en augmentation de 7,4%, sous l'effet d'un accroissement de la masse salariale (+16,6%) et des intérêts de la dette (+19,3%). Quant aux dépenses en capital elles s'inscriraient en baisse de 7,6% et représenteraient 5,2% du PIB.

Au total, les soldes budgétaires se dégraderaient en 2022. Le solde budgétaire global dons compris s'établirait à -5,3% du PIB contre -4,9% du PIB en 2021. Le déficit global hors dons s'établirait à 6,1% PIB contre 5,5% du PIB en 2021.

En 2022, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal se situerait à 52,5% contre 50,7% en 2021, soit une hausse de 1,8 point de pourcentage. Le service dû au

titre de la dette publique totale en 2022 augmenterait de 23,5% pour représenter 35,4% des recettes totales contre 29,9% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette intérieure de 26,0%, sa composante extérieure progressant de 16,6%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 74,8% du total du service de la dette publique.

En 2022, les comptes extérieurs enregistreraient un solde global déficitaire de 291,8 milliards, contre 57,8 milliards enregistré en 2021, soit une dégradation de 234,0 milliards. Cette évolution résulterait d'une orientation défavorable du compte de capital et du compte financier.

Le déficit du compte courant se réduirait de 155,1 milliards pour se situer à 486,2 milliards en 2022, en liaison avec une amélioration de la balance des biens et services. Le déficit des biens et services baisserait de 208,6 milliards, sous l'action d'une hausse plus importante des exportations de biens (+20,0%), qui tireraient profit des ventes d'or et d'animaux vivants, dont l'effet serait atténué par une augmentation des importations de biens (+9,3%) en lien notamment avec la hausse de la facture pétrolière. En conséquence, le déficit courant se situerait à 4,2% du PIB en 2022 contre 6,2% en 2021. Dans le même temps, le déficit courant hors dons passerait de 6,2% du PIB en 2021 à 4,2% en 2022.

L'excédent du compte de capital baisserait de 42,4 milliards en liaison avec la réduction des dons-projets. Quant au solde du compte financier, il se replierait de 346,7 milliards consécutivement à la baisse des investissements de portefeuille et des autres investissements.

Concernant la situation monétaire, les actifs extérieurs nets s'établiraient à 679,3 milliards à fin décembre 2022, en baisse de 291,8 milliards par rapport à fin décembre 2021.

Les créances intérieures progresseraient de 1.034,9 milliards ou 26,0% pour s'établir à 5.015,9 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC se renforceraient de 648,6 milliards, pour ressortir à 1.398,9 milliards à fin décembre 2022. L'encours des créances sur l'économie s'accroîtrait de 386,3 milliards ou 12,0% pour s'établir à 3.617,0 milliards.

La masse monétaire progresserait de 15,5%, pour ressortir à 4.987,6 milliards à fin décembre 2022.

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait en 2022 à -5,3% contre -4,9% en 2021 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 9,7% en 2022 contre 3,9% en 2021 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'établirait à 52,5% en 2022 contre 50,7% un an plus tôt ;

- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** serait de 56,5% contre 47,2% en 2021 ;

- **le taux de pression fiscale** serait de 14,0% en 2022 après 15,5% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2021, la part de l'industrie manufacturière hors fonderie dans la valeur ajoutée du secteur secondaire du Mali serait de 32,6%, après 32,0% en 2020. Rapportée au PIB total, cette part serait de 6,6% en 2021 contre 6,8% en 2020.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Mali, se situerait à 0,887 en 2021, après 0,842 en 2020, traduisant une forte concentration des exportations, notamment, autour de l'or et du coton. Sur les trois (03) dernières années, l'indice a augmenté passant de 0,788 à 0,887.

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027

Le Mali n'a pas transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme au titre de la période 2023-2027.

Toutefois, selon les données disponibles sur la période sous revue, les principaux indicateurs macroéconomiques se présenteraient comme ci-après :

- un taux de croissance moyen de 5,1% par an ;
- le déficit budgétaire se réduirait progressivement pour parvenir à la consolidation budgétaire à partir de 2025 ;
- un accroissement du taux de pression fiscale de 3,1 points de pourcentage pour atteindre 17,1% en 2027 ;
- un taux d'endettement qui se situerait autour de 49,8% en moyenne sur la période 2023-2027.

Tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation d'un taux de croissance économique moyen de 5,1% sur la période 2023-2027. En effet, le taux de croissance annuel moyen du secteur primaire serait de 4,7% profitant de la poursuite de la mise en œuvre de la loi d'orientation agricole et des actions en vue de la mécanisation de l'agriculture. La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 5,4% l'an soutenue, entre autres, par l'amélioration de l'offre énergétique ainsi que l'exploration et l'exploitation des ressources minières et minérales. Au niveau des activités de services, la dynamique de la branche des télécommunications, la bonne tenue du commerce et l'opérationnalisation des services publics dans les zones sécurisées permettraient de réaliser le taux de croissance moyen de 5,2%.

En ce qui concerne les finances publiques, la modernisation et l'amélioration des administrations fiscales et douanières se poursuivront en intensifiant la digitalisation

des procédures de recouvrement des impôts et taxes. Par ailleurs, la lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscales seraient accentuées. A cela s'ajouterait l'élargissement de l'assiette fiscale avec notamment la restructuration de l'impôt foncier existant pour plus d'efficacité et la réduction progressive du poids du secteur informel. Ces différentes actions permettraient d'améliorer le taux de pression fiscale qui passerait de 14,0% en 2022 à 17,1% en 2027.

S'agissant des dépenses publiques, elles seraient marquées par une bonne maîtrise des dépenses courantes dont la part au PIB se maintiendrait autour de 15,2% en moyenne sur la période sous revue. Les dépenses en capital resteraient soutenues et représenteraient 7,7% du PIB en 2027 contre 5,2% en 2022.

Au total, la progression des recettes conjuguée à la bonne maîtrise des dépenses permettraient de réduire progressivement le déficit budgétaire pour le ramener à 3% à partir de 2025.

Cette évolution favorable se ressentirait sur la dette publique, le taux d'endettement devant passer de 52,5% en 2022 à 45,1% en 2027, en lien avec la dynamique de croissance.

Toutefois, des incertitudes pèsent sur ces bonnes perspectives en raison de la persistance de la crise sécuritaire et de la situation socio-politique.

Concernant les échanges extérieurs, le solde global se traduirait par un excédent de 98,8 milliards en 2023, après le déficit de 291,8 milliards en 2022, en rapport avec l'évolution favorable du compte financier.

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières sur la période 2023-2027 montrent que les indicateurs macroéconomiques évolueraient favorablement. Toutefois, ces perspectives resteraient exposées à la persistance de facteurs de risques.

Pour la réalisation des objectifs affichés, la Commission recommande aux Autorités maliennes de prendre des dispositions en vue de poursuivre :

- la création des conditions pour la restauration de l'intégrité du territoire et la sécurisation des biens et des personnes ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des structures en charge de la gestion de la dette publique, principalement, en matière d'analyse de viabilité de la dette (AVD) et de gestion des risques sur le portefeuille ;
- l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures à travers notamment la mise en œuvre du Plan de mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA adopté par Décision n° 02/CM/2019/UEMOA du 21 juin 2019 ;
- la maitrise des dépenses courantes, notamment des dépenses de personnel.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-4,9	-4,7	-5,3	-5,0	-3,7	-3,0	-3,0	-2,7
Taux d'inflation	3,9	≤3,0	9,7	6,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	50,7	51,6	52,5	52,7	52,0	50,5	48,8	45,1
Masse salariale/Recettes fiscales	47,2	47,0	56,5	51,8	46,3	44,3	41,4	41,1
Taux de pression fiscale	14,0	15,4	14,0	15,1	16,3	16,6	17,4	17,1
Taux de croissance du PIB	**3,1**	**5,3**	**3,7**	**5,1**	**5,3**	**5,0**	**5,0**	**5,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, BCEAO (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2022, l'activité économique enregistrerait une croissance de 7,1% contre 1,4% en 2021, portée par tous les secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen serait de 4,2% contre 3,8% en 2021.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire global, dons compris, qui passerait de 5,9% du PIB en 2021 à 6,8% en 2022.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit courant se situerait à 13,9% du PIB contre 13,8% en 2021.

Comparée à son niveau de décembre 2021, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 7,2%, en ressortant à 1.783,3 milliards à fin décembre 2022

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique au Niger en 2022 se déroulerait dans un contexte marqué par la persistance de la crise sécuritaire et les conséquences de la guerre en Ukraine. Toutefois, le taux de croissance du PIB réel en 2022 se situerait à 7,1% contre 1,4% en 2021 (cf. graphique 7), sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 8,2% contre une baisse de 4,5% en 2021, expliquée essentiellement par la hausse de 8,6% de la production agricole profitant de la reprise de la production céréalière. En effet, à la faveur de la bonne pluviosité et du développement de l'agriculture irriguée, la production céréalière serait en hausse de 13,6% en 2022 contre une baisse de 15,7% enregistrée en 2021. La branche « élevage » progresserait de 5,2% et celle de la « sylviculture et chasse » croitrait de 3,7%. S'agissant de la branche « pèche, pisciculture et aquaculture », elle serait en hausse de 4,0% en 2022.

La valeur ajoutée du secteur secondaire croîtrait de 5,5% en 2022, après 4,1% en 2021, sous l'effet de la performance des branches des activités extractives (+5,2%), des activités manufacturières (+4,3%), de production d'énergie (+6,2%) et de construction (+7,6%). La hausse des activités extractives proviendrait principalement de la bonne tenue de la production d'or (+9,3%). Quant à celle de la production énergétique, elle s'expliquerait par l'augmentation des capacités de fourniture d'électricité. Il convient d'indiquer que le Niger, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, s'est engagé à faire passer le taux d'électrification de 17,5% actuellement à 30% en 2026 et à 80% d'ici 2035. Au niveau de la branche « construction », la hausse porterait l'empreinte de la poursuite des grands projets socioéconomiques contenus dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2022-2026) qui opérationnalise la Stratégie de Développement Durable et la Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035.

Le taux de croissance du secteur tertiaire se situerait à 7,1% en 2022, après 5,2% en 2021. Cette évolution de la croissance concernerait toutes les branches d'activités, en particulier le commerce (+7,8%), les transports (+7,2%), l'hôtellerie et la restauration (+5,9%), la communication (+4,3%), les services de banques et assurances (+3,5%) et les administrations publiques (+8,2%). La croissance du secteur tertiaire s'expliquerait par les bonnes performances des secteurs primaire et secondaire, ainsi que l'amélioration du climat des affaires. L'accroissement des services de l'administration publique proviendrait, entre autres, des dépenses de soutien à la

consommation des ménages vulnérables (distributions gratuites, ventes à prix modérés, etc.).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2022 seraient, respectivement, de 2,8 points, 1,2 point et 3,1 points.

Du côté de la demande, l'évolution du PIB réel serait principalement tirée la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 6,7% en 2022, après 2,0% 2021, portée par ses deux composantes privée (+6,5%) et publique (+7,4%). La hausse de la consommation finale privée s'expliquerait en partie par l'amélioration du niveau des revenus des ménages consécutive à la bonne tenue de la production agricole en 2022 et au soutien du Gouvernement aux ménages les plus vulnérables.

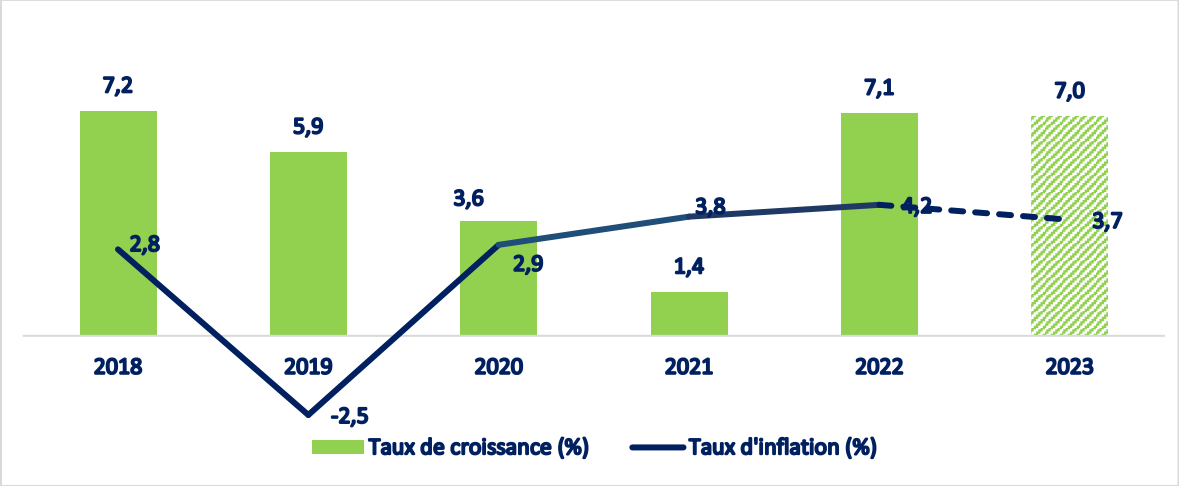
La Formation Brute de Capitale Fixe (FBCF) progresserait de 8,8% en 2022, après l'augmentation de 4,5% enregistrée un an plus tôt, sous l'effet de la hausse de 9,8% de la FBCF privée et de 7,2% de la FBCF publique en rapport avec la poursuite des travaux de réalisation des infrastructures socioéconomiques.

Les importations progresseraient de 5,1%, tirées par les achats de produits alimentaires et de biens intermédiaires. Quant aux exportations, elles stagneraient du fait principalement de l'atonie des ventes des hydrocarbures.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 5,7 points, 2,6 points et -1,4 point.

En 2022, le taux d'investissement global serait de 32,4%, après 32,0% en 2021. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il se situerait à 17,8% contre 15,5% en 2021.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2018-2023



Sources : CNPE du Niger, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 augmenterait de 4,2% contre 3,8% en 2021. Cette hausse s'expliquerait essentiellement par l'augmentation des prix au niveau de toutes les fonctions, à l'exception de la fonction « Transport » (-0,3%). Les principales hausses ont été enregistrées au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+7,4%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+3,6%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,6%), « Santé » (+3,2%).

En 2022, l'exécution des finances publiques serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en lien avec une hausse plus importante des recettes que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons s'accroitraient de 9,7% pour représenter 18,3% du PIB en 2022 comme en 2021. Les recettes fiscales seraient en hausse de 20,4%, induisant un taux de pression fiscale de 11,0%, après 10,0% en 2021. Cette évolution s'expliquerait principalement par la généralisation du système électronique certifié de facturation de la TVA, l'obligation de production d'une facture certifiée dans le cadre de la commande et des marchés publics, la mise en place d'interface d'échanges de données avec le Guichet Unique du Commerce extérieur (GUCE) pour améliorer la collecte des recettes douanières ainsi que la mise en œuvre des réformes visant l'opérationnalisation de la plateforme e-SISIC (moderniser le système fiscal et améliorer la qualité des services aux usagers à travers la déclaration et le paiement des impôts et taxes par voie électronique).

S'agissant des recettes non fiscales, elles augmenteraient en 2022 de 13,1% pour représenter 0,8% du PIB comme en 2021. Les dons progresseraient de 5,9% pour représenter 7,2% du PIB en 2022 contre 7,5% du PIB en 2021.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 10,0% pour représenter 24,3% du PIB contre 24,2% en 2021, sous l'effet de la hausse de 13,9% des dépenses en capital et de 15,1% des dépenses courantes. La hausse des dépenses courantes proviendrait de la progression de 7,7% des dépenses de salaires et des charges d'intérêt sur la dette publique de 13,4%. L'augmentation de la masse salariale serait en rapport notamment avec l'intégration à la Fonction Publique des contractuels et d'un certain nombre d'enseignants.

Au total, le solde global, dons compris en 2022 s'afficherait à -6,6% du PIB contre -5,9% en 2021. Le solde global hors dons passerait de -13,4% du PIB en 2021 à -12,5% en 2022.

L'encours de la dette publique totale en 2022 représenterait 57,5% du PIB contre 51,2% en 2021. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 augmenterait de 37,1% pour représenter 68,9% des recettes totales contre 53,2% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette intérieure de 37,7% ; sa composante extérieure progressant de 35,1%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 68,9% du total du service de la dette publique.

Les échanges extérieurs en 2022 seraient marqués par un solde global déficitaire de 203,5 milliards, après l'excédent de 141,1 milliards enregistré en 2021, en lien avec une évolution défavorable du compte courant et du compte financier.

Le déficit de la balance courante s'aggraverait de 126,3 milliards pour ressortir à 1.270,4 milliards, en lien avec le creusement du déficit commercial entrainé par la hausse des importations (+21,8%) plus importante que celle des exportations (+16,6%). Le déficit courant se situerait à 13,9% du PIB contre 13,8% en 2021. Hors dons, le déficit courant ressortirait à 14,8% du PIB, après 15,8% un an plus tôt.

Le compte de capital serait positivement impacté par les transferts de capital des autres secteurs. S'agissant du compte financier, l'excédent se réduirait de 226,0 milliards, suite à la baisse attendue des investissements de portefeuille.

Au niveau de la situation monétaire, Les actifs extérieurs nets baisseraient de 203,5 milliards, par rapport à fin décembre 2021, et s'établiraient à 497,4 milliards à fin décembre 2022.

L'encours des créances intérieures s'inscrirait en hausse de 267,5 milliards ou 19,8%, pour ressortir à 1.619,1 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui était de 145,8 milliards en décembre 2021, augmenterait de 134,0 milliards pour s'établir à 279,8 milliards. Les créances sur l'économie augmenteraient de 11,1%, pour atteindre 1.339,3 milliards à fin décembre 2022.

Comparée à son niveau de décembre 2021, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 7,2%, en ressortant à 1.783,3 milliards à fin décembre 2022.

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présenteraient comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -6,8% en 2022 contre -5,9% en 2021 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 4,2% contre 3,8% en 2021 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB** se situerait à 57,5% contre 51,2% en 2021 ;
- **Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 34,2% contre 38,2% en 2021 ;
- **Le taux de pression fiscale** ressortirait à 11,0% contre 10,0% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée totale**

En 2022, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire au Niger serait de 38,4%, après 38,3% en 2021. Rapportée à la valeur ajoutée totale, cette part se situerait à 7,6% contre 7,8% en 2021.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations du Niger, se situerait à 0,447 en 2021 contre 0,554 en 2020, traduisant une concentration des exportations. Toutefois, l'indice connait une amélioration. Les principaux produits exportés sont le pétrole brut, les animaux sur pieds.

2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le rapport sur les perspectives économiques et financières 2023-2027 du Niger est parvenu à la Commission le 28 octobre 2022.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières à moyen terme 2023-2027 du Niger se basent sur la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2022-2026), adopté le 10 juin 2022. Ce Plan est la deuxième déclinaison quinquennale

de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive Niger 2035. Il opérationnalise la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement. Le PDES 2022-2026 s'articule autour de trois (03) axes stratégiques à savoir (i) le développement du capital humain, l'inclusion et la solidarité, (ii) la consolidation de la gouvernance, de la paix et de la solidarité et (iii) la transformation structurelle de l'économie.

Sur cette base, les Autorités nigériennes s'engagent à mettre en œuvre une série de réformes et mesures pour le maintien de la stabilité macroéconomique et l'amélioration de la gestion des finances publiques, à travers une mobilisation accrue des recettes fiscales, une meilleure maîtrise des dépenses publiques et un renforcement de la gestion de la trésorerie et de la dette publique.

De façon spécifique, les principaux objectifs poursuivis sont :

- réaliser un taux de croissance moyen de de 8% sur la période 2023-2027 ;
- maintenir le taux d'inflation en dessous de 3% sur la période ;
- améliorer le taux de pression fiscale qui passerait de 11,0% en 2022 à 14,0% en 2027 ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2024 ;
- maitriser le niveau d'endettement, le taux d'endettement se situerait à 47,2% à fin 2027.

Sur la période 2023-2027, les principales hypothèses de projection au niveau national portent sur (i) une bonne pluviosité et une accélération de la production agricole irriguée ; (ii) le démarrage de l'exportation du pétrole brut par le pipeline Niger-Bénin à partir de 2023 ; et (iii) un relèvement progressif de la production et du prix de l'uranium.

Ainsi, le taux de croissance du PIB réel progresserait de 7,9S% par an sur la période 2023-2027 porté par l'ensemble des secteurs.

Au niveau de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire, avec une croissance moyenne de 6,4%, serait particulièrement portée par la production agricole qui progresserait en moyenne de 7,6%. La production vivrière profiterait, principalement, de la mise en œuvre du programme de cultures irriguées d'un coût global de 15 milliards visant les aménagements hydro-agricoles, l'accroissement des superficies de la petite irrigation, l'approvisionnement des producteurs en semences de qualité, en engrais et en pesticides, et la protection des cultures. Ceci dans le but de réduire la vulnérabilité de la production agricole aux aléas climatiques.

Le taux de croissance du secteur secondaire serait de 11,9% en moyenne annuelle. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par la hausse de 16,2% des activités extractives avec le démarrage de l'exportation du pétrole brut et l'exploration de nouveaux gisements pétrolifères, les progressions de 11,6% de la branche BTP profitant des effets induits de la mise en œuvre du PDES et de 8,0% de la production énergétique visant la réduction de la fracture énergétique. Les principaux projets dans le secteur de l'énergie sont la mise en œuvre de deux (02) centrales d'énergies solaires de 20 MW, d'une centrale hybride de 6 MW diesel et de 13 MW solaire à Agadez, le renforcement des capacités de production de la SONICHAR avec deux (02) tranches de 25 MW chacune, la centrale à charbon de Salkadamna et le projet de construction de deux (02) lignes électriques de 132 KV de Soraz-Zinder Maradi-Malbaza.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire croitrait de 7,1% par an sur la période, bénéficiant des effets d'entrainement des secteurs primaire et secondaire. Il serait porté par la hausse en moyenne de 7,5% des activités de commerce, de 7,6% des entreprises des TIC, de 11,9% des transports et de 7,4% des Administrations publiques.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait tirée par toutes ses composantes. La consommation finale enregistrerait une hausse de 6,0% en moyenne par an sous l'effet de ses deux composantes. La FBCF progresserait en moyenne de 7,8% l'an en rapport avec la réalisation des grands chantiers d'infrastructures socioéconomiques. Les exportations et les importations de biens et services seraient en hausse respectivement de 18,4% (pétrole brut entre autres) et 3,9%.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution serait marquée par la mise en œuvre du Programme Economique et Financier (PEF) 2021-2024 soutenu par la Facilité Elargie de Crédit et le Programme des Réformes de Gestion des Finances Publiques (PRGFP V) 2021-2023. Les réformes dans ces cadres viseraient le renforcement de la mobilisation des recettes et la qualité et l'efficacité des dépenses publiques.

En matière de mobilisation des recettes, les réformes devraient porter, entre autres, sur : (i) l'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) la modernisation des administrations fiscale et douanière, (iii) la poursuite et l'intensification de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et (iv) l'amélioration de la gestion des ressources pétrolières supplémentaires.

S'agissant de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des dépenses de l'Etat, il est attendu notamment (i) la modernisation de la chaîne de la dépense, (ii) la consolidation du processus de budget-programme, (iii) la poursuite de la bancarisation des paiements publics par la suppression du billetage et la modernisation de la solde par la mise en place d'un fichier biométrique des agents de l'Etat ; (iv) la modernisation des systèmes informatisés de suivi de l'exécution du budget et des marchés publics ; et (v) la réalisation d'audit et le renforcement du contrôle interne.

Sur la période 2023-2027, les recettes totales et dons progresseraient en moyenne de 12,8% induisant un taux de pression fiscale de 14,0% en fin de période, soit un gain de 3 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2022. Les recettes fiscales profiteraient notamment de l'augmentation des recettes d'exportation en rapport avec l'exportation du pétrole brut et les effets positifs de la révision de la Taxe Spéciale à la Réexportation (TSR) pour contenir la contrebande au niveau de la frontière avec le Nigeria. Les recettes non fiscales enregistreraient une progression annuelle moyenne de 17,0%, sous l'effet des recettes exceptionnelles attendues du bonus pétrolier.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient au rythme annuel moyen de 9,0% sur la période. Cette augmentation proviendrait d'une hausse moyenne de 10,7% des dépenses courantes représentant 11,2% du PIB et d'une progression moyenne de 6,9% des dépenses en capital, soit 11,5% du PIB. Au niveau des dépenses courantes, la hausse moyenne de 11,2% de la masse salariale serait imprimée par les recrutements dans le secteur de l'éducation et dans celui de l'administration fiscale et douanière pour une meilleure couverture en matière de recouvrement de l'impôt.

Au total, le solde budgétaire global dons compris est prévu à -3,7% en 2023 et la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2024.

Par ailleurs, les risques de persistance des menaces terroristes, d'un environnement international défavorable avec la baisse des cours des matières premières et les aléas climatiques pèseraient sur les projections.

Concernant la gestion de la dette publique, les réformes institutionnelles engagées par le Gouvernement, notamment la mise en place d'un Secrétariat permanent du Comité interministériel de gestion de la dette vise à assurer une gestion saine de la dette. Par ailleurs, le Gouvernement continuera à limiter les garanties de l'Etat et à évaluer soigneusement l'impact de tout nouvel emprunt sur la viabilité de la dette. Les projets d'investissement seront financés en priorité avec des ressources concessionnelles.

Concernant les échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 80,4 milliards en 2023, en lien avec la bonne orientation du compte financier.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme du Niger est conforme au canevas type de présentation convenu avec les Etats membres. Il comporte les annexes statistiques.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec la Loi des Finances 2023, les objectifs du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2022-2026) et la vision « Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI 2035). Elles sont également en cohérence avec les objectifs du Programme Economique et Financier (PEF) 2021-2024 appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques serait dans l'ensemble marqué par une amélioration continue.

- **Pertinence des hypothèses**

S'agissant de l'évolution de l'activité économique sur la période 2023-2027, elle serait portée par tous les secteurs d'activité. Le taux de croissance moyen s'afficherait à 8,0% et atteindrait même les deux chiffres en 2024. Toutefois, la réalisation de ce sentier de croissance resterait fortement tributaire de la bonne exécution du programme de développement de la production agricole irriguée, du démarrage effectif et du niveau de l'exploitation du pipeline entre le Niger et le Bénin, et de la performance des projets structurants.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global passerait d'un déficit de 4,7% du PIB en 2023 pour se maintenir à 3,0% à partir de 2024, dans un contexte de réduction de 6,6 points de pourcentage de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal. Dans ce contexte, le rythme de consolidation budgétaire ne semble pas être compatible avec la progression du taux de pression fiscale projetée. Par ailleurs, la mise en place d'un cadre propice de gestion des ressources tirées de l'exportation de pétrole brut serait indispensable pour assurer la viabilité budgétaire. S'agissant des dépenses, les actions mises en œuvre se traduiraient par une progression annuelle moyenne des dépenses totales hors prêts nets de 8,7% sur la période. Le sentier du déficit observé à moyen terme ne pourrait être respecté qu'avec une mobilisation

accrue des recettes fiscales, une maîtrise des dépenses courantes et une amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public.

En matière d'endettement, au cours de la période 2023-2027, le Gouvernement continuerait d'observer une politique prudente. Toutefois, selon les résultats de l'analyse de viabilité de la dette, un choc sur la croissance du PIB réel entrainerait une augmentation du ratio de la valeur actuelle de la dette publique sur le PIB dès 2024 et dépasserait son point de repère à partir de 2026.

Par ailleurs, des risques pèsent sur les performances macroéconomiques à savoir : (i) la persistance des menaces terroristes et son extension vers les pays côtiers ; (ii) la fluctuation des cours des matières premières ; (iii) la persistance de la guerre en Ukraine ; et (iv) les effets des changements climatiques.

2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

Sur la période 2023-2027, les perspectives économiques et financières du Niger resteraient favorables avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 7,9%, un déficit budgétaire qui se consoliderait dès 2024 et un taux d'endettement qui se réduirait de 7,5 points de pourcentage pour atteindre 50,9% à terme. Cependant, ces bonnes perspectives demeurent soumises à des risques et sont très dépendantes du démarrage et du niveau de l'exploitation du pipeline Niger-Bénin.

Aussi, pour atteindre les résultats du programme et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités nigériennes à prendre les dispositions en vue de :

- poursuivre les efforts visant à assurer un environnement sécuritaire propice au développement des activités ;
- assurer le démarrage effectif de l'exportation du pétrole brut à travers le pipeline Niger-Bénin et améliorer la qualité des institutions de sorte à accroître leur capacité à gérer les importants revenus attendus des ressources naturelles ;
- réduire le poids du secteur informel en vue de mobiliser davantage de recettes intérieures ;
- assurer la bonne mise en œuvre du programme économique et financier appuyé par le FMI.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,9	-3,9	-6,8	-3,7	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	3,8	≤3,0	4,2	3,7	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	51,2	41,5	57,5	58,4	55,0	52,8	51,8	50,9
Masse salariale/Recettes fiscales	38,2	28,5	34,2	32,7	30,2	29,0	28,4	28,1
Taux de pression fiscale	10,0	12,5	11,0	12,0	12,9	13,7	14,0	14,0
Taux de croissance du PIB	**1,4**	**7,1**	**7,1**	**7,0**	**12,5**	**8,2**	**6,0**	**6,0**

Sources : CNPE du Niger, Commission de l'UEMOA, (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2022, l'activité économique est attendue en hausse de 4,8% contre 6,1% en 2021. Ce ralentissement est à mettre en liaison avec la décélération de l'activité économique dans le secteur secondaire. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 8,7% contre 2,2% en 2021.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait un solde budgétaire global de -6,3% du PIB en 2022 comme en 2021.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 15,0% du PIB en 2022 contre 13,3% en 2021. Dans le même temps, le déficit hors dons passerait de 13,4% du PIB à 15,3% en 2022.

En glissement annuel, la masse monétaire augmenterait de 1.097,3 milliards, soit 14,9%, pour se situer à 8.472,5 milliards à fin décembre 2022.

2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2022, l'activité économique est attendue en hausse de 4,8% contre 6,1% en 2021 (cf. graphique 8). Ce ralentissement est en liaison avec la décélération de l'activité économique dans le secteur secondaire.

Le secteur primaire connaitrait une reprise en 2022 à la faveur d'une bonne tenue du sous-secteur agricole qui a bénéficié d'une bonne pluviométrie et des différentes mesures de soutien des autorités pour renforcer la production agricole et de la dynamique affichée par le sous-secteur de l'élevage. Toutefois, le sous-secteur de la pêche se replierait, en lien avec la raréfaction des ressources halieutiques. Au total, l'activité du secteur primaire est attendue en hausse de 6,0% en 2022 contre un repli de 1,0% en 2021.

L'activité du secteur secondaire est estimée en hausse de 1,1% en 2022 contre 10,9% en 2021, soit un fort ralentissement par rapport à la première année de relance post Covid-19. Ce ralentissement s'expliquerait principalement par les contractions relevées dans les activités extractives (-3,1%), le raffinage (-65,3%) des suites d'une baisse des importations de pétrole brut, ainsi que la fabrication des matériaux de construction (-1,2%) qui limiteraient les hausses dans les autres branches. En effet, l'activité dans les agroalimentaires (+1,0%), la construction (+2,8%), la fabrication de produits chimiques (+4,9%), l'électricité et gaz (+10,2%) ressortirait en hausse par rapport à 2021.

Le secteur tertiaire poursuivrait sa dynamique de croissance suite aux différentes mesures de soutien initiées par les autorités sénégalaises. Ce secteur bénéficierait de la bonne tenue de l'activité du secteur primaire, notamment, du sous-secteur agricole, à travers notamment les services de transport et commerciaux. L'activité du secteur tertiaire progresserait ainsi de 5,9% en 2022 contre 6,1% en 2021. L'essentiel des branches d'activités du secteur contribueraient au renforcement du dynamisme, notamment, le commerce (+6,2%), le transport (+5,8%), les services d'hébergement et restauration (+6,2%), l'information et communication (+12,5%) ainsi que les services financiers et d'assurance (+5,8%).

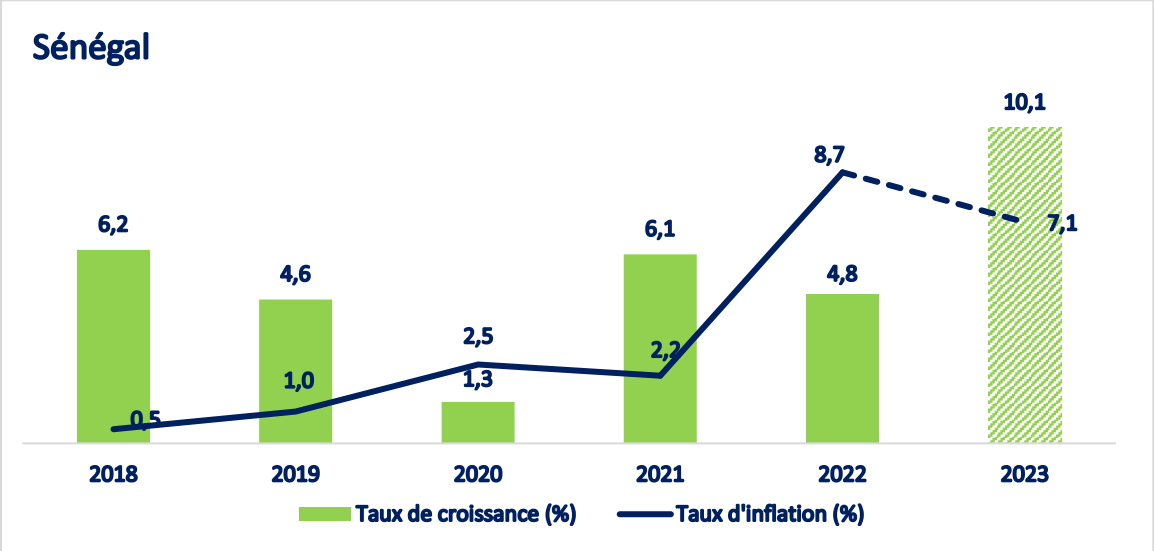
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 0,9 point, 0,3 point et de 3,6 points.

Au titre de la demande finale en 2022, la consommation finale se conforterait de 4,8% contre 5,9% l'année précédente, malgré la forte progression des prix intérieurs, tirée par ses deux composantes. La consommation publique progresserait de 6,9% et la consommation privée augmenterait de 4,4%. La Formation brute de capital fixe (FBCF) progresserait de 8,0% en 2022 contre 10,7% en 2021, impulsée par l'investissement public (+12,8%) et la composante privée (+6,6%). L'investissement public bénéficierait de la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants inscrits dans le plan de relance post-Covid-19 (PAP2A). Les importations et les exportations de biens et services sont projetées respectivement en hausse de 2,5% et 10,4% en 2022. Les importations seraient contraintes par le renchérissement des produits de base et les difficultés sur les chaînes d'approvisionnement. Cependant, le relèvement des exportations serait expliqué par la forte demande mondiale, en particulier en produits chimiques et sable minéralisé (zircon, titane).

En 2022, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient respectivement de 4,0 points, -0,5 point et 1,3 point.

Le taux d'investissement global s'établirait à 36,7% en 2022 contre 37,9% en 2021. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il passerait de 16,9% en 2021 à 16,1% en 2022.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2018-2023



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 ressortirait à 8,7% contre 2,2% en 2021. Cette hausse des prix à la consommation s'expliquerait principalement par le renchérissement des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+16,9%), « Loisirs et culture » (+10,8%), « Restaurants et Hôtels » (+10,7%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+9,1%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+7,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (+10,2%) et « Communication » (+17,4%). Cette hausse a été atténuée par la baisse des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,3%), « Santé » (-4,0%) et « Enseignement » (-1,2%).

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par un maintien du déficit budgétaire à son niveau de 2021.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 17,4%, pour représenter 20,7% du PIB contre 19,4% en 2021, tirés essentiellement par les recettes fiscales qui s'inscriraient en hausse de 17,7%, le taux de pression fiscale ressortant à 18,1% contre 16,9% en 2021. Cette augmentation s'expliquerait par les performances dans le recouvrement de l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital (+8,1%) et les impôts indirects, notamment les taxes sur biens et services intérieurs (hors TVA à l'import) (+46,9%). Les recettes non fiscales reculeraient de 29,3% et représenteraient 1,1% du PIB contre 1,7% en 2021. Les dons feraient plus que doubler en 2022 pour représenter 1,6% du PIB, en lien avec l'augmentation des dons budgétaires et des dons en capital.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 15,5% et se situeraient à 27,0% du PIB contre 25,7% en 2021. Cette évolution serait liée à la croissance aussi bien des dépenses courantes que des dépenses en capital. Les dépenses courantes seraient en hausse de 10,3%, traduisant les effets de la hausse attendue des intérêts sur la dette publique (+14,2%), de la masse salariale (+12,9%) et des transferts et subventions (+9,9%). Les dépenses en capital progresseraient de 25,1%, sous l'action des dépenses financées sur ressources intérieures (+32,0%).

Au total, le solde budgétaire global hors dons s'établirait à -7,8% du PIB contre -7,1% en 2021. Quant au solde budgétaire global, dons compris, il représenterait -6,3% du PIB comme en 2021.

L'encours de la dette publique totale représenterait 66,5% du PIB en 2022 contre 67,2% en 2021. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 augmenterait de 21,5% pour représenter 40,1% des recettes totales contre 37,5% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette intérieure de 57,2% ; sa composante extérieure progressant de 5,1%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 40,7% du total du service de la dette publique.

En 2022, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 373,4 milliards contre un excédent de 142,2 milliards en 2021. Cette situation est imputable à la dégradation du compte courant et du compte financier.

Le solde des transactions courantes ressortirait à -2.537,9 milliards, en dégradation de 500,6 milliards par rapport au déficit enregistré en 2021. Cette situation s'expliquerait par le creusement du déficit des biens entrainé par une hausse plus importante des importations (+25,3%), sous l'impulsion de la facture pétrolière, par rapport à celle des exportations (+17,0%) soutenues par les ventes de produits pétroliers et d'or. L'excédent du poste de revenus secondaires s'est amélioré, tirant notamment profit des transferts de fonds des migrants. En conséquence de ces évolutions, le déficit courant se situerait à 15,0% du PIB en 2022 contre 13,3% en 2021. Dans le même temps, le déficit hors dons passerait de 13,4% du PIB à 15,3% en 2022.

Le solde excédentaire du compte de capital augmenterait de 108,0 milliards, sous l'action des dons-projets. L'évolution défavorable du compte financier serait amenée par les investissements de portefeuille dont l'effet serait atténué par un accroissement des investissements directs.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets connaîtraient une baisse de 373,4 milliards en rythme annuel, pour s'établir à 1.649,1 milliards à fin décembre 2022.

Par rapport à fin décembre 2021, les créances intérieures progresseraient de 1.381,5 milliards ou 19,8%, pour ressortir à 8.349,4 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC enregistreraient une hausse de 572,9 milliards, pour s'élever à 2.429,0 milliards à fin décembre 2022. L'encours des créances sur l'économie augmenterait de 15,8%, pour s'établir à 5.920,4 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire augmenterait de 1.097,3 milliards, soit 14,9%, pour se situer à 8.472,5 milliards à fin décembre 2022.

2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présenteraient comme suit :

- Le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2022 ressortirait à -6,3% comme en 2021 ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 8,7% contre 2,2% en 2021 ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 66,5% contre 67,2% en 2021 ;
- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 32,8% contre 34,1% un an plus tôt ;
- Le **taux de pression fiscale** s'établirait à 18,1% contre 16,9% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la production**

En 2022, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire au Sénégal ressortirait à 67,2%, contre 67,5% en 2021. Rapportée au PIB total, cette part serait de 15,6%, après 16,2% en 2021.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, serait de 0,259 en 2021 contre 0,255 en 2020, traduisant une économie relativement diversifiée. Sur les trois (03) dernières années, l'indice s'est amélioré passant de 0,261 à 0,259.

2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, le Sénégal a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2023-2027 à la Commission de l'UEMOA, le 28 octobre 2022.

Principaux éléments du rapport

La période 2023-2027 devrait coïncider avec le démarrage de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières mais aussi l'achèvement du programme d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A) en 2023.

A cet égard, le processus de préparation de la troisième phase du Programme Sénégal Emergent (PSE) est déjà entamé. Malgré un environnement incertain en 2023, la poursuite de la mise en œuvre des réformes à partir de 2024 devrait favoriser davantage le renforcement de l'activité économique interne. Pour maintenir la dynamique de croissance, le Sénégal devrait s'atteler à une gestion transparente et une bonne utilisation des ressources du pétrole et du gaz. A cet effet, la promulgation de la loi sur la gestion des ressources d'hydrocarbures en avril 2022 jette les bases pour une utilisation transparente des revenus qui devraient être tirés de ladite exploitation.

En somme, le Gouvernement continuera d'ancrer sa politique budgétaire autour de la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant, notamment, l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques, tout en veillant au respect des critères clés de convergence.

Au total, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis dans le cadre de ces réformes et politiques sont :

- le solde budgétaire global, dons compris, devrait ressortir à -3% du PIB dès 2024 et s'y maintenir en moyenne sur la période 2024-2027 ;
- l'inflation serait maîtrisée conformément au plafond de 3% fixé dans le cadre de la surveillance multilatérale, passé le pic observé en 2022 ;
- en ce qui concerne la dette publique de l'administration centrale, le taux d'endettement total rapporté au PIB devrait se situer en moyenne à 60,4% sur la période 2023-2027, soit en dessous du seuil de 70% ;
- le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales ressortirait sur toute la période, en deçà du plafond de 35%. En moyenne, il s'établirait à 26,8% sur la période 2023-2027 ;
- la pression fiscale, pour sa part, s'établirait à 20,1% à l'horizon 2026. Elle devrait se situer en moyenne à 19,5% sur la période 2023-2027, soit un peu plus proche du plancher communautaire fixé à 20%.

Ainsi, la période 2023-2027 devrait inscrire le Sénégal dans une nouvelle ère de pays producteur de pétrole et gaz. En outre, l'activité économique sur la période devrait se consolider à la faveur des effets attendus des différentes mesures de soutien à l'économie nationale, notamment, dans les domaines agricole et pharmaceutique.

La mise en œuvre des réformes de troisième génération inscrites dans le Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC) III ainsi que l'exécution de la seconde phase du compact MCA-Sénégal « Power to compact » (Millennium Challenge Account) seraient également d'un apport considérable dans le cadre de la relance de l'économie.

Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 10,1% en 2023 contre une prévision de 4,8% en 2022. Cette croissance serait entièrement tirée par le

secondaire (+22,4%) et, dans une moindre mesure, par les secteurs primaire (+4,9%) et tertiaire (+6,7%). Sur la période 2024-2027, le taux de croissance moyen du PIB réel est projeté à 6,1%, en liaison avec la bonne orientation des secteurs primaire (+4,6%), secondaire (+5,8%) et tertiaire (+6,7%).

Sur la période 2023-2027, la croissance du secteur primaire est projetée en moyenne à 4,6%, sous l'effet de la dynamique des sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. En particulier, le sous-secteur agricole devrait bénéficier des efforts soutenus de l'Etat depuis des années dans la consolidation des acquis. Ces efforts ont trait à l'intensification des productions céréalières et vivrières doublée d'un renforcement de la productivité des cultures industrielles et horticoles et de la promotion d'un système pertinent de valorisation des productions agricoles.

Après le ralentissement enregistré en 2022, le secteur secondaire serait plus vigoureux en liaison essentiellement avec la contribution exceptionnelle attendue de l'exploitation du pétrole et du gaz à compter du deuxième semestre de l'année 2023, en sus de la poursuite de la tendance positive des autres activités du secteur. En effet, le secteur secondaire connaitrait un bond de 9,1% sur la période 2023-2027 avec un pic de 22,4% attendu en 2023 contre 1,1% en 2022, soit une progression jamais atteinte par le passé. Cette orientation serait favorisée, entre autres, par la poursuite et la finalisation des projets structurants du PSE inscrits dans le PAP2A en 2023. L'essentiel des sous-branches du secteur devraient enregistrer des accroissements relativement considérables sur la période 2023-2027.

Le secteur tertiaire se renforcerait à la faveur de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Il bénéficierait également de la poursuite de la relance de l'activité de l'économie nationale et d'une conjoncture internationale beaucoup plus favorable. En somme, le secteur tertiaire progresserait de 6,7% sur la période 2023-2027 contre 5,9% en 2022. Toutes les branches d'activités contribueront au renforcement du dynamisme attendu dans le secteur, dans un contexte de reprise, particulièrement pour les activités qui ont été fortement impactées par la Covid-19 notamment le commerce, le transport et les services d'hébergement et de restauration.

Au titre de la demande en 2023, la consommation finale se conforterait de 8,2% contre 4,8% en 2022, en lien avec la forte croissance économique attendue à cette date. Sur la période 2023-2027, la consommation finale se consoliderait en moyenne annuelle de 5,6%. L'investissement, mesuré par la Formation brute de capital fixe (FBCF), se consoliderait avec une croissance moyenne annuelle de 9,0%. Du côté de la demande extérieure, sur la période 2023-2027, les importations et les exportations de biens et services sont projetées respectivement avec des hausses moyennes de 2,5% et 11,0% en liaison essentiellement avec l'exploitation du pétrole et du gaz mais aussi de la dynamique de production des autres produits.

Concernant la politique budgétaire, la mise en œuvre des réformes notamment la Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen terme (SRMT) permettrait d'assurer une progression appréciable des recettes totales et dons (+11,8%), induite notamment par une augmentation des recettes fiscales de 12,7% en moyenne par an, pour atteindre un taux moyen de pression fiscale de 20,8% en 2027.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, des efforts de maîtrise seraient poursuivis avec une hausse attendue de 8,8% en moyenne par an, pour porter les dépenses totales à 25,4% du PIB en moyenne. Les dépenses courantes

augmenteraient de 2,4% en moyenne par an, tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 10,9% par an au cours de la période 2023-2027.

Les bonnes perspectives de recettes et la maîtrise des dépenses permettraient d'aboutir à un déficit budgétaire de 3% du PIB sur la période de 2024 à 2027.

En ce qui concerne la dette publique, après le pic de 2021 (67,6%), le taux d'endettement devrait s'inscrire dans une tendance baissière sur la période 2022-2027, passant de 66,5% en 2022 à 58,1% en 2027. Cette orientation serait favorisée par l'apport de ressources issues de l'exploitation gazière et pétrolière, le renforcement de la mobilisation des ressources internes et les retombées des réformes fiscales concomitamment à la bonne tenue de l'activité économique.

Concernant les échanges extérieurs, le solde global ressortirait excédentaire de 269,3 milliards en 2023, après le déficit de 373,4 milliards enregistré en 2022, en liaison avec la bonne orientation des comptes courant et financier.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Sénégal est conforme au canevas type des rapports. Il contient les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives à moyen terme sont cohérentes avec la Loi de Finances, gestion 2023, le Plan Sénégal Emergent (PSE) ainsi que le programme économique et financier appuyé par l'Instrument de Coordination de la Politique Economique (ICPE) et l'Accord de confirmation (AC) et l'Accord au titre de la facilité de crédit de confirmation (FCC).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliorerait de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Il est attendu la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,9% qui serait soutenu par la poursuite des actions du Plan Sénégal Emergent et surtout, par la production de pétrole et de gaz à compter de 2023. L'atteinte de cet objectif reste assujettie principalement au démarrage effectif de la production des hydrocarbures en 2023, année où le taux de croissance économique est prévu à 10,1%.

Au niveau des finances publiques, il est projeté une nette amélioration des recettes fiscales avec une pression fiscale qui dépasserait les 20% en 2026 et 2027. Dans le même temps, il est attendu une augmentation substantielle des dépenses en capital. Au regard de l'équilibre budgétaire fragile projeté, des efforts d'amélioration de la qualité des investissements publics seraient nécessaires en vue de maintenir cet équilibre. Par ailleurs, la baisse du ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales de près de 10 points sur cinq ans ne serait possible qu'en cas d'une augmentation substantielle des recettes fiscales. Cependant, en cas de chocs défavorables notamment sur les recettes, l'espace budgétaire s'en trouverait réduit et

impacterait négativement la consolidation budgétaire qui reste fortement tributaire du démarrage effectif de la production de pétrole à partir de 2023 et de ses retombées financières.

2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2022, l'activité économique est attendue en hausse de 4,8% contre 6,1% en 2021, dans un contexte de poussée inflationniste. Ce ralentissement est à mettre en liaison avec la décélération de l'activité économique dans le secteur secondaire qui limiterait la bonne dynamique dans les autres secteurs.

Sur la période 2023-2027, le taux de croissance économique moyen se situerait à 6,9%. Ces perspectives favorables sont sous-tendues par la poursuite des grands chantiers d'investissements publics et surtout par la mise en exploitation des gisements de pétrole et de gaz à compter du second semestre 2023. Une consolidation budgétaire est attendue à compter de 2024.

Pour conforter les acquis et réaliser ces performances, les autorités sénégalaises sont invitées à prendre les mesures visant à poursuivre :

- l'atténuation des effets de la hausse des prix à la consommation afin de préserver le pouvoir d'achat des populations vulnérables ;
- la réalisation des investissements nécessaires en vue du démarrage effectif de la production de pétrole et de gaz à partir de 2023 ;
- la bonne mise en œuvre de la stratégie de recouvrement des recettes à moyen terme (SRMT), à travers notamment l'élargissement conséquent de l'assiette fiscale et le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction des dépenses fiscales ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique afin de préserver sa viabilité à moyen terme.
- la mise en œuvre du programme économique appuyé par l'accord de confirmation et la facilité de crédit de confirmation (FCC).

Tableau 8 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-6,3	-4,8	-6,3	-5,5	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	2,2	≤3,0	8,7	7,1	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	67,2	60,4	66,5	64,5	61,9	60,0	58,1	57,5
Masse salariale/Recettes fiscales	34,1	31,5	32,8	29,9	28,6	27,1	25,5	22,8
Taux de pression fiscale	16,9	18,4	18,1	18,3	18,9	19,4	20,1	20,8
Taux de croissance du PIB	**6,1**	**5,5**	**4,8**	**10,1**	**6,7**	**6,0**	**6,2**	**5,5**

Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2022, le taux de croissance économique maintiendrait son dynamisme pour se situer à 5,8% contre 6,0% un an plus tôt, tiré par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 7,6% contre 4,5% en 2021.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 8,4% en 2022 contre 4,7% en 2021.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant passerait de 0,9% du PIB en 2021 à 4,0% en 2022.

La masse monétaire augmenterait de 8,3%, pour s'établir à 2.448,3 milliards à fin décembre 2022.

2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2022 serait de 5,8% contre 6,0% en 2021, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs (cf. graphique 9).

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 5,0% tirée principalement par la hausse de 5,1% de la branche « agriculture » qui bénéficierait du soutien du Gouvernement à travers le Mécanisme Incitatif pour le Financement Agricole (MIFA) et le programme d'aménagement des Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP). Les branches « élevage et chasse » et « sylviculture et exploitation des forêts » augmenteraient respectivement de 6,0% et 2,5%.

Le secteur secondaire poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance se situant à 7,0% en 2022, après 5,5% en 2021, en rapport avec les performances enregistrées au niveau de toutes les branches, notamment la fabrication de produits alimentaires (+9,2%), la production d'énergie (+5,5%), les activités extractives (+8,0%) et les activités de BTP (+9,2%). La performance au niveau de la construction s'expliquerait par la poursuite des infrastructures routières particulièrement la réhabilitation des routes Lomé-Kpalimé, Lomé-Frontière Bénin et Sokodé-Bassar et la poursuite de l'exécution des grands travaux d'infrastructures agricoles et de construction de pistes rurales.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'accroitrait de 5,7%, après 6,3% en 2021, sous l'effet essentiellement de la hausse de 9,7% des activités de commerce, de 5,7% des transports, de 7,0% des services non marchands et 3% des services de télécommunication. Les activités de transport progresseraient en rapport avec la poursuite de l'élargissement du réseau routier et la mise en service du port sec de la Plateforme internationale d'Adétikopé (PIA).

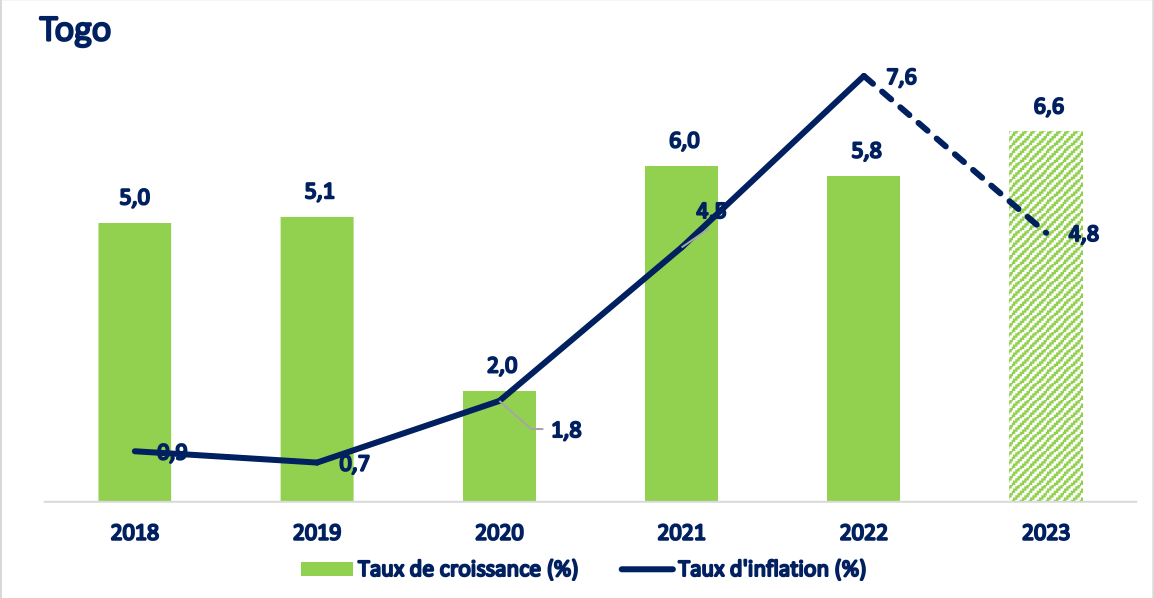
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient, respectivement, de 1,1 point, 1,2 point et 3,5 points.

Au niveau de la demande, le taux de croissance en 2022 serait porté principalement par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 2,1% sous l'effet notamment de la hausse de 7,6% de sa composante publique. La FBCF totale progresserait de 27,0% en rapport avec l'augmentation des composantes publique (+57,3%) et privée (+5,4%). Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 5,0% et les exportations baisseraient de 1,1%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 1,8 point, 6,0 points et -2,0 points.

En 2022, le taux d'investissement global se situerait à 23,5%, après 19,9% en 2021. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 23,1% en 2022 contre 17,4% en 2021.

Graphique 9 *:* **Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2018-2023**



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2022 s'afficherait à 7,6% contre 4,5% en 2021. Cette augmentation s'expliquerait, essentiellement, par la hausse des prix observée au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+11,2%), « Transports » (+12,7), « Logement, eau, électricité et chaussures » (+8,3%), « Loisirs et culture » (+8,2%), « Articles d'habillement et chaussures » (+5,3%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,8%). Elle a été atténuée par la baisse des prix au niveau des fonctions « Enseignement » (-1,0%) et « Communication » (-0,2%).

En 2022, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation du déficit budgétaire global, en relation avec une augmentation des recettes totales moins importante que celle des dépenses totales.

Les recettes totales et dons en 2022 augmenteraient de 18,7% pour représenter 18,5% du PIB, après 17,1% en 2021, sous l'effet de la hausse de 5,7% des recettes totales et de celle des dons qui auraient plus que doublé (+128,4%). La hausse des recettes totales proviendrait principalement de l'augmentation de 5,2% des recettes fiscales et le taux de pression fiscale se situerait à 13,4% contre 14,0% un an plus tôt. Cette hausse des recettes fiscales s'expliquerait par la bonne tenue de l'activité économique et l'amélioration de l'administration des impôts. La forte augmentation des dons s'expliquerait par l'accroissement des dons-projets. Quant aux recettes non fiscales, elles seraient en hausse de 10,9% après la baisse de 13,1% enregistrée en 2021 pour ressortir à 1,3% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 35,8% en 2022 contre une baisse de 0,1% en 2021, pour représenter 27,0% du PIB après 21,8% un an plus tôt.

Cette évolution serait impulsée principalement par la hausse des dépenses d'investissement (+60%), sous l'effet de la redynamisation des projets d'infrastructures contenus dans la feuille de route gouvernementale Togo 2025. S'agissant des dépenses courantes, elles s'accroitraient de 20,7%, soutenues par la hausse de 25,4% de la charge de la dette, de 41,2% des subventions pour contenir les effets négatifs de l'augmentation des prix et de 7,1% de la masse salariale en rapport avec l'augmentation de la valeur indiciaire des agents de l'administration publique et de l'indemnité de déplacement.

Au total, le déficit budgétaire global dons compris passerait de 4,7% du PIB en 2021 à 8,4% en 2022, soit une augmentation de 3,7 points de pourcentage. Le déficit budgétaire global hors dons serait de 12,2% en 2022 contre 6,5% en 2021.

Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal serait de 65,5% contre 63,0% en 2021, soit une progression de 2,5 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2022 augmenterait de 10,6% pour représenter 76,4% des recettes totales contre 79,7% en 2021. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 23,1%, sa composante intérieure progressant de 8,9%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 86,3% du total du service de la dette publique.

En 2022, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 16,5 milliards contre 121,1 milliards en 2021, en lien avec une dégradation du compte courant et du compte financier.

Le solde des transactions courantes ressortirait déficitaire de 205,6 milliards, en aggravation de 164,9 milliards par rapport à 2021. Cette évolution serait essentiellement imputable à l'augmentation du déficit commercial amenée par la hausse des importations (+17,9%) beaucoup plus importante que celle des exportations (+7,0%). Les importations seraient tirées par l'ensemble des composantes et les exportations seraient soutenues par les ventes de phosphate et de coton. Le déficit courant passerait de 0,9% du PIB en 2021 à 4,0% en 2022. Hors dons, le déficit courant ressortirait à 4,4% du PIB contre 0,9% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'améliorerait de 96,9 milliards pour ressortir à 360,8 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. L'orientation défavorable du compte financier serait liée au repli des investissements directs et des investissements de portefeuille dont l'effet serait atténué par l'amélioration au niveau des autres investissements.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets progresseraient de 16,5 milliards par rapport à décembre 2021, pour s'élever à 1.113,2 milliards en décembre 2022.

L'encours des créances intérieures s'établirait à 1.582,2 milliards, en hausse de 150,0 milliards ou 10,5%. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui étaient de 7,2 milliards à fin décembre 2021, augmenteraient de 44,1 milliards pour ressortir à 51,3 milliards à fin décembre 2022. Pour leur part, les créances sur l'économie enregistreraient une hausse de 105,9 milliards ou 7,4%, et se situeraient à 1.530,9 milliards.

La masse monétaire augmenterait de 8,3%, pour s'établir à 2.448,3 milliards à fin décembre 2022.

2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale en 2022 se présenteraient comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** ressortirait à -8,4% contre -4,7% en 2021 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 7,6% contre 4,5% en 2021 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 65,5% contre 63,0% en 2021 ;
- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 39,6% contre 38,9% en 2021 ;
- **Le taux de pression fiscale** se situerait à 13,4% contre 14,0% en 2021.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2021, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire au Togo serait de 62,9% contre 62,5% en 2020. Rapportée au PIB total, cette part se maintiendrait à 12,1% sur les deux années.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, passerait de 0,193 en 2020 à 0,222 en 2021, traduisant une économie relativement diversifiée. Sur les trois (3) dernières années, l'indice est passé de 0,302 à 0,222.

2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2023-2027

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Togo a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme, le 31 octobre 2022.

Principaux éléments du rapport

Pour apporter une réponse à la crise sanitaire, le Gouvernement a adopté une nouvelle Feuille de Route sur la période 2020-2025, dénommée « Togo 2025 » dont les principaux axes stratégiques sont (i) le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociale, et la consolidation de la paix ; (ii) la dynamisation de la création d'emplois basée sur les fondamentaux de l'économie ; et (iii) la modernisation du pays et le renforcement des structures. Ainsi, à moyen terme, les actions visent à assurer la stabilité du cadre macroéconomique, poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques, garantir une croissance inclusive et renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

Les principaux objectifs sur la période 2023-2027 sont déclinés ainsi qu'il suit :

- réaliser un taux de croissance du PIB de 6,9% par an ;
- atteindre un taux de pression fiscale de 15,4% en 2027, soit une hausse de 2 points de pourcentage sur la période ;
- parvenir à une consolidation budgétaire à partir de 2026 avec un déficit global de 3% ;
- réduire le taux d'endettement de 10 points de pourcentage pour le situer à 55,5% en 2027.

A moyen terme, l'activité économique profiterait de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités.

Du côté de l'offre, le taux de croissance du secteur primaire augmenterait en moyenne de 6,2% profitant du dynamisme de toutes ses branches, sous l'effet de l'intensification des actions de modernisation de l'agriculture contenues dans le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PNIASAN 2018-2026) et le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA). Ainsi, les branches progresseraient en moyenne ainsi qu'il suit : agriculture (+6,3%), production halieutique (+3,5%) et sylviculture (+5,7%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 7,1% par an, sous l'effet principalement des performances des branches : « Construction » (+8,6%), « industries extractives » (+8,4%), « produits alimentaires » (+7,1%) et « électricité, gaz et eau » (+6,7%). La transformation des matières premières telles que le phosphate, l'accélération des activités manufacturières en rapport avec le développement de la plateforme industrielle d'Adétikopé et la poursuite de la stratégie d'électrification avec notamment la mise en service des centrales solaires Kara-Sokodé et Mango contribueraient au dynamisme des activités industrielles.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire profiterait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire pour ressortir en moyenne à 7,1%. Concernant les branches, les fortes hausses seraient enregistrées au niveau des activités de commerce (+7,7%), de restauration et hôtellerie (+7,7%) et de transports (+6,1%). Le commerce profiterait du dynamisme des activités agricoles et manufacturières. La poursuite de la modernisation du Port Autonome de Lomé, le renouvellement du parc automobile et l'élargissement du réseau routier ainsi que la mise en service des nouvelles routes seraient à l'origine de l'évolution des activités de transport.

S'agissant de la demande globale, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait en moyenne de 8,1% par an sous l'effet conjugué de la hausse de 9,0% de sa composante privée et de 2,3% de celle publique. La hausse de la consommation privée s'expliquerait par l'amélioration des revenus des ménages en lien avec la bonne tenue du sous-secteur agricole et les actions sociales du Gouvernement pour réduire la vulnérabilité des ménages. La FBCF s'accroitrait en moyenne de 7,8% tirée par la composante privée (+15,0%), sous l'effet de l'amélioration du climat des affaires.

Les exportations progresseraient de 1,0% et les importations augmenteraient de 6,4% l'an.

En matière de finances publiques sur la période 2023-2027, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2026 dans un contexte de maitrise des dépenses et d'amélioration du niveau de mobilisation des ressources intérieures.

Les recettes totales et dons augmenteraient en moyenne de 7,6% pour représenter 16,9% du PIB par an, portés par la hausse de 12,6% par an des recettes fiscales qui profiteraient de la mise en œuvre des réformes. Celles-ci porteraient notamment sur le renforcement du contrôle fiscal, la dématérialisation des procédures de recouvrement avec la télé-déclaration et le télépaiement ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale. Le taux de pression fiscale est attendu à 15,4% en 2027. Au niveau des recettes non fiscales, elles se maintiendraient à 1% du PIB sur toute la période. Quant aux dons, ils se situeraient en moyenne à 1,3% du PIB par an, sous l'hypothèse de la réduction des soutiens attendus de l'extérieur.

L'exécution des dépenses totales serait caractérisée, entre autres, par la généralisation de la gestion en mode budget-programme, la poursuite de la réforme des marchés publics et l'amélioration de la capacité d'absorption des ressources allouées aux projets d'investissement public. Ainsi, il est attendu une hausse de 3,0% par an des dépenses totales et prêts nets, représentant 21,1% du PIB. Cette hausse s'expliquerait essentiellement par l'augmentation de 5,3% des dépenses courantes, les dépenses en capital stagneraient sur la période.

Concernant les échanges extérieurs, l'excédent global se situerait à 121,5 milliards en 2023, sous l'effet de l'amélioration du compte courant et du compte financier.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2023-2027 du Togo est conforme au canevas type de présentation des rapports. Il comporte les annexes statistiques.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec la Loi des Finances 2023 et les objectifs de développement économique et financier à moyen et long termes définis par la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques serait globalement marqué par une amélioration continue sur la période, en particulier le déficit budgétaire et le taux d'endettement.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période 2023-2027, tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation du taux de croissance de 6,9% avec une contribution plus importante du secteur tertiaire marchand (+2,7 points par an) au niveau de l'offre et de la consommation finale des ménages (+6,8 points par an) du côté de la demande.

Au regard des risques d'exposition des revenus des ménages aux aléas climatiques des mesures d'atténuation seraient nécessaires pour la réalisation des objectifs de croissance. Aussi, le Gouvernement devra prendre toutes les dispositions en vue de

mobiliser les ressources pour le financement de la Feuille de route afin d'assurer la modernisation du secteur agricole. En outre, la hausse des investissements sur toute la période étant soutenue par sa composante privée, la poursuite des efforts d'amélioration du climat des affaires ainsi que l'amélioration de l'efficacité des investissements publics seront nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

En ce qui concerne les finances publiques, l'évolution des recettes fiscales semble contraster avec les efforts de modernisation des administrations fiscales et l'effectivité des réformes fiscales annoncées. Des mesures de renforcement des recouvrements fiscaux seraient nécessaires pour atteindre le taux de pression fiscale de 15,4% en 2027. Par ailleurs, la stagnation des dépenses d'investissement ne refléterait pas suffisamment la volonté du Gouvernement de réaliser les infrastructures socioéconomiques et développer le secteur agricole. Aussi, la réduction de près de 10 points de pourcentage du taux d'endettement dans un contexte de faible mobilisation des ressources intérieures serait confrontée au problème de financement du déficit. Au demeurant, il serait nécessaire de poursuivre les actions allant dans le sens d'une maitrise du risque de refinancement et de l'assainissement du portefeuille de la dette.

2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2022, le taux de croissance économique au Togo serait de 5,8% contre 6,0% en 2021. Sur la période 2023-2027, le rythme de croissance se maintiendrait, porté par l'ensemble des secteurs d'activités. Le retour à la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2026 et le taux d'endettement se réduirait pour se situer à 55,5% à fin 2027, en rapport avec la bonne gestion des finances publiques. Toutefois, ces perspectives restent tributaires de la bonne mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale. Aussi, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les autorités togolaises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- l'accélération de la mise en œuvre des actions prioritaires de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 ;
- l'amplification des programmes sociaux en vue de contenir le fardeau de l'envolée des prix sur les ménages vulnérables du fait des relations commerciales du Togo avec la Russie et l'Ukraine ;
- les efforts de modernisation des administrations à travers, entre autres, l'élargissement de la base fiscale et la modernisation des administrations fiscales, et l'amélioration de la qualité de la gestion des dépenses d'investissements publics ;
- la gestion prudente de la dette par le renforcement de l'analyse de viabilité de la dette.

Tableau 9 *:* **Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo**

En %	2021	2022		2023	2024	2025	2026	2027
		PI	PR					
Solde global/PIB	-4,7	-5,0	-8,4	-6,0	-5,0	-4,0	-3,0	-2,9
Taux d'inflation	4,5	≤3	7,6	4,8	≤3	≤3	≤3	≤3
Encours de la dette publique/PIB	63,0	60,4	65,5	65,2	62,8	60,5	57,8	55,5
Masse salariale/Recettes fiscales	38,9	38,8	39,6	40,4	37,1	31,5	33,5	30,9
Taux de pression fiscale	14,0	13,4	13,4	13,4	13,7	15,0	15,1	15,4
Taux de croissance du PIB	**6,0**	**6,1**	**5,8**	**6,6**	**6,8**	**7,0**	**7,1**	**7,2**

Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2022, la croissance économique de l'Union se situerait à 5,8%, après 6,1% en 2021, en lien avec la bonne tenue de tous les secteurs de l'économie dans un contexte de hausse des prix. Le taux d'inflation serait de 7,4% contre 3,6% en 2021.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2022 se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire global qui se situerait à 6,1% du PIB contre 5,5% en 2021, en liaison principalement avec les conséquences de la crise russo-ukrainienne et la poursuite des effets de la crise sanitaire sur les finances publiques de l'ensemble des Etats membres.

Rapporté au PIB, le déficit courant extérieur ressortirait à 7,4% en 2022 contre 5,4% en 2021.

La progression de la masse monétaire devrait connaitre un ralentissement pour se situer à 10,9% contre 16,3% en 2021. Il est prévu à fin 2023, une hausse de la masse monétaire de 13,7%.

3.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique serait de 5,8% en 2022 contre 6,1% en 2021. Les projections tablent sur un regain d'activité dans l'ensemble des secteurs, sous l'hypothèse de la poursuite de la reprise économique mondiale et d'une maîtrise de la pandémie de COVID-19.

Pour 2022, l'activité du secteur primaire progresserait de 4,5% contre -0,4% en 2021, sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière après la baisse constatée en 2021 et de l'offre de produits de rente, notamment la hausse de la production de coton en lien avec la subvention des intrants agricoles et l'augmentation du prix du coton graine. L'agriculture bénéficierait notamment d'une bonne pluviosité, du développement de l'agriculture irriguée et de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole.

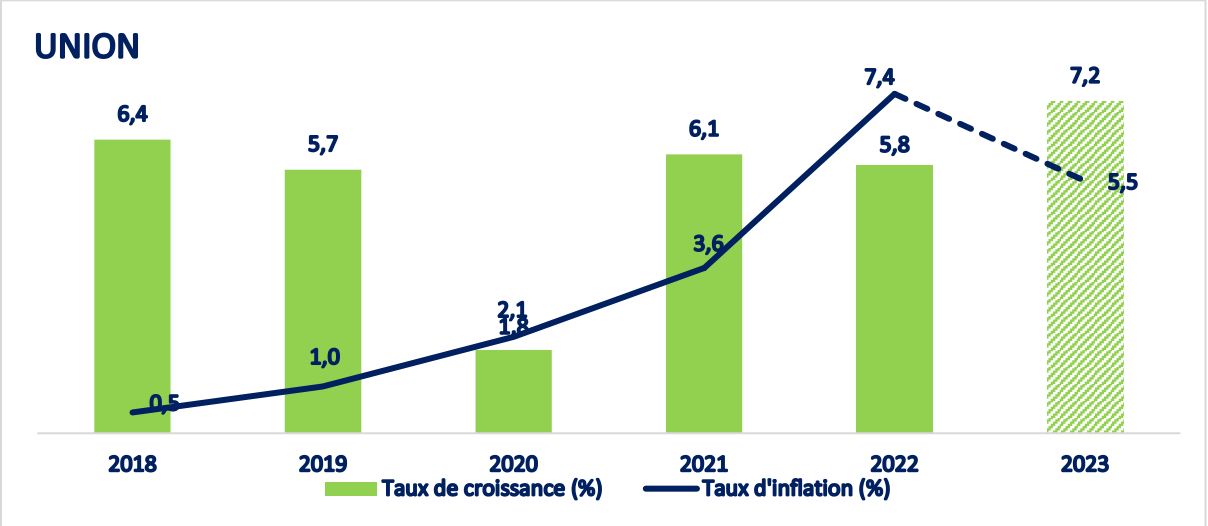
Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 6,8% contre 6,4% en 2021 porté, notamment, par la poursuite du dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières et l'essor des BTP, en raison de l'accélération de l'exécution des grands chantiers.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 5,9% contre 8,5% en 2021, en liaison avec le dynamisme dans les sous-secteurs « Commerce », « Transports et télécommunications » et « Tourisme » ainsi que le renforcement de l'activité des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2022 seraient respectivement de 0,9 point, 1,4 point et 3,4 points.

Par pays, le taux de croissance en 2022 se présenterait comme suit : Bénin (+6,0%), Burkina Faso (+4,1%), Côte d'Ivoire (+6,8%), Guinée-Bissau (+4,7%), Mali (+3,7%), Niger (+7,1%), Sénégal (+4,8%) et Togo (+5,8%).

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2018-2023



Source : Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union en 2022 augmenterait de 7,4% contre 3,6% en 2021. Cette évolution serait liée à la hausse des prix de toutes les fonctions. Il s'agit, entre autres, des fonctions ci-après : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+12,5%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+5,4%), « Transport » (+5,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+4,8%), « Restaurant et hôtel » (+3,5%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,7%), « Biens et services divers » (+3,0%).

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,4%), Burkina Faso (+14,1%), Côte d'Ivoire (+5,2%), Guinée-Bissau (+7,9%), Mali (+9,7%), Niger (+4,2%), Sénégal (+8,7%) et Togo (+7,6%).

Après le pic observé en 2022, il est attendu une détente des pressions sur les prix à compter notamment du début de l'année 2023, sous l'effet de la hausse de la production de la nouvelle campagne agricole 2022/2023, des mesures ciblées prises par les Etats pour lutter contre la vie chère et de la détente projetée des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers. Le taux d'inflation pourrait se situer autour de 5,5% en 2023 avant de retomber en-dessous de 3% en 2024 sous l'hypothèse de l'absence de nouveaux chocs défavorables.

3.3. FINANCES PUBLIQUES

En 2022, le déficit budgétaire global représenterait 6,1% du PIB contre 5,5% en 2021. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 7,7% du PIB contre 6,9% en 2021. Cette dégradation du déficit s'expliquerait par une hausse des dépenses publiques plus importante que celle des recettes.

Les recettes totales et dons progresseraient de 8,9% pour représenter 17,4% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 8,7%. Il en résulterait

un taux de pression fiscale de 13,4% contre 13,5% en 2021. L'augmentation des recettes fiscales s'expliquerait par les retombées des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que la levée de certaines mesures prises au profit des entreprises pour faire face à la crise sanitaire. Par pays, le taux de pression fiscale en 2022 se présenterait comme suit : Bénin (11,5%), Burkina Faso (14,9%), Côte d'Ivoire (12,0%), Guinée-Bissau (9,1%), Mali (14,0%), Niger (11,0%), Sénégal (18,1%) et Togo (13,4%).

Les recettes non fiscales seraient en baisse de 6,7% pour représenter 1,7% du PIB, expliquée, entre autres, par le repli des encaissements au titre de la vente de la licence 4G (Burkina Faso) et la baisse les recettes exceptionnelles mobilisées par certains pays en 2021.

Les dons progresseraient de 25,3% pour représenter 1,7% du PIB avec la poursuite des appuis budgétaires.

En 2022, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 11,9% pour représenter 23,4% du PIB en 2022, sous l'impulsion des dépenses courantes et d'investissement.

Les dépenses courantes progresseraient de 6,2%, tirées par la hausse de 10,1% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 15,9%. Les transferts de subventions augmenteraient de 6,6% en 2022. L'accroissement de la masse salariale s'expliquerait principalement par les mesures de revalorisation salariale prises au profit des fonctionnaires pour relever le pouvoir d'achat face à la hausse des prix. Par pays, les augmentations de la masse salariale se présenteraient comme suit : Bénin (+7,3%), Burkina Faso (+6,5%), Côte d'Ivoire (+9,0%), Guinée-Bissau (+13,5%), Mali (+16,6%), Niger (+8,4%), Sénégal (+12,9%) et Togo (+7,1%). Les plus fortes hausses seraient constatées au Mali, en Guinée-Bissau et au Sénégal. Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présenterait comme suit : Bénin (-4,8%), Burkina Faso (+1,7%), Côte d'Ivoire (+24,4%), Guinée-Bissau (+6,0%), Mali (+19,3%), Niger (+13,5%), Sénégal (+14,2%) et Togo (+25,4%). Les plus fortes hausses seraient constatées au Togo et en Côte d'Ivoire.

Les dépenses d'investissement s'accroîtraient de 21,3%, sous l'effet de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Au total, le déficit budgétaire global représenterait 6,1% du PIB en 2022 contre 5,5% en 2021. Hors dons, il se situerait à 7,7% contre 6,9% en 2021.

En 2022, le taux d'endettement s'établirait à 56,9% contre 54,6% en 2021, soit une progression de 2,2 points de pourcentage. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'établirait à environ 7.693,3 milliards, soit une hausse de 13,3% par rapport à 2021. Le service de la dette extérieure progresserait de 14,1% tandis que celui de la dette intérieure augmenterait de 12,9%. Le service de la dette publique représenterait 49,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 64,9% du total du service de la dette publique. Il représenterait plus de 50% du service total de la dette dans sept (07) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette représenterait plus du de 50% des recettes totales dans six (6) Etats membres.

Encadré 1 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI

La plupart des Etats membres de l'Union ont achevé leurs programmes économiques et financiers avec le FMI et sont en négociation pour la conclusion de nouveaux programmes. Seuls trois (3) Etats ont des programmes en cours.

Au **Bénin**, une équipe du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné à Cotonou du 25 octobre au 3 novembre 2022, pour évaluer les développements économiques récents et les progrès au niveau des engagements du Bénin dans le cadre du programme appuyé par le FMI. Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un nouvel accord mixte au titre du Mécanisme Elargi de Crédit et de la Facilité Elargie de Crédit (MEDC/FEC) pour le Bénin dans le cadre de la politique applicable à l'exposition au crédit combiné élevé d'un montant de 638 millions de dollars (équivalent à 391% de la quote-part) pour aider à répondre aux besoins de financement urgents et pour soutenir le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Cette 1ère revue a été concluante.

Au **Burkina Faso**, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) 2018-2021, pour un montant de 108,36 millions de DTS (environ 152,58 millions de dollars), a été approuvé le 14 mars 2018. La sixième et dernière revue s'est achevée en juillet 2021. Le Burkina Faso et le FMI ont mené des négociations financières du 24 juin au 9 juillet 2021, en vue de parvenir à un nouveau Programme économique et financier soutenu par la FEC. Les discussions se poursuivent.

En **Côte d'Ivoire**, les Accords triennaux FEC/MEDC 2017-2019, pour un montant de 844 millions de DTS (environ 1.207,71 millions de dollars), approuvés le 12 décembre 2016 et étendus d'un an le 06 décembre 2019, ont été prorogés à 2021. A l'achèvement de l'accord au titre de la FEC et de l'accord au titre du MEDC, il est recommandé que la Côte d'Ivoire s'engage dans un Suivi Post-Programme, l'encours de ses crédits auprès du Fonds excédant le seuil de 200% de sa quote-part. Les autorités ivoiriennes ont marqué leur intérêt de maintenir une étroite collaboration avec le FMI, y compris, le cas échéant, dans le cadre d'un programme soutenu par un nouvel Accord. La nature et l'horizon d'un tel Accord n'ont pas encore été convenus.

En **Guinée-Bissau**, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) 2016-2018, pour un montant de 17,04 millions de DTS (environ 24,2 millions de dollars), approuvé le 10 juillet 2015, a été prorogé d'une année à juillet 2019. La sixième revue a été achevée le 02 octobre 2018 et la dernière réunion de suivi a pris fin le 1er octobre 2019. Après les discussions qui ont pris fin le 12 mai 2021, les Autorités bissau-guinéennes et les services du Fonds sont parvenus à un accord sur les politiques et les réformes pouvant sous-tendre un Staff-Monitored Program (SMP) d'une durée de neuf (9) mois. La mise en œuvre du programme a été jugée satisfaisante à l'issue des missions du FMI qui ont séjourné à Bissau du 12 au 20 avril et du 13 au 22 novembre 2022, ce qui ouvre la voie à une perspective d'un nouveau programme appuyé par la FEC qui pourrait intervenir au cours du dernier trimestre 2022.

Au **Mali**, le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) 2019-2022, pour un montant de 139,95 millions de DTS (environ 191,9 millions de dollars), a été approuvé le 28 août 2019. Les deuxième et troisième revues ont été achevées le 22 février 2021. Le programme a été ajusté pour permettre à l'économie malienne de se redresser après la pandémie de COVID-19 et aux Autorités de mener à bien la riposte visant à en atténuer les effets. En achevant les revues, le conseil d'administration du FMI a approuvé les dérogations pour inobservation des critères de réalisation, la modification des objectifs quantitatifs pour le futur et le rééchelonnement des conditionnalités structurelles. Depuis lors, il n'y a pas eu d'évolution en raison de la situation socio-politique du Mali.

Au **Niger** les Autorités nigériennes et le FMI ont conclu, le 8 décembre 2021, un nouvel accord dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour la période 2021-2024. Cet accord donne un accès à 197,4 millions de DTS (équivalant à environ 278,5 millions de dollars ou 150% de la quote-part). Le

Conseil d'administration du FMI a achevé, le 29 juin 2022, la première revue du programme. Cette revue a permis de décaisser 39,48 millions de DTS (environ 52,62 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 78,96 millions de DTS (environ 105,24 millions de dollars). Une équipe des services du FMI a conclu la deuxième revue du programme le 02 novembre 2022. Cet accord au niveau des services doit recueillir l'approbation du Conseil d'administration du FMI lors de sa réunion prévue en décembre 2022. L'achèvement de cette revue permettrait un décaissement à hauteur de 39,48 millions de DTS (environ 50,7 millions de dollars).

Au **Sénégal**, le Programme économique appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique (ICPE) 2020-2022 a été approuvé le 10 janvier 2020. En outre, un accord de confirmation (AC) et un accord au titre de la facilité de crédit de confirmation (FCC) ont été conclus le 07 juin 2021, pour un montant de 453 millions de DTS (environ 650 millions de dollars) et d'une durée de 18 mois. La cinquième revue de l'ICPE et la deuxième revue de l'AC et de la FCC ont été achevées le 24 juin 2022. L'achèvement de ces revues a permis le décaissement immédiat d'environ 215,78 millions de dollars (161,82 millions de DTS) en faveur du Sénégal. Le Conseil d'administration a également approuvé une augmentation de l'accès. Par conséquent, le financement combiné approuvé en juin 2021 a été augmenté d'environ 172,6 millions de dollars (129,44 millions de DTS), passant de 650 millions de dollars au moment de l'approbation à environ 776,67 millions de dollars (582,44 millions de DTS). La sixième et dernière revue de l'ICPE et la troisième revue de l'AC et de la FCC ont été achevées le 15 novembre 2022.

Au **Togo** le Programme économique et financier appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) 2017-2020, pour un montant de 247,65 millions de DTS (environ 336,4 millions de dollars), a été approuvé le 05 mai 2017. La sixième et dernière revue s'est achevée le 3 avril 2020. Les services du FMI ont tenu des réunions avec les Autorités togolaises, du 1er au 18 juin 2021, afin de discuter des développements économiques récents. Les Autorités togolaises ont confirmé leur engagement en faveur de réformes fondées sur la Feuille de route Togo 2020-25 et le plan national de développement. Les discussions se sont poursuivies en 2022.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le profil des échanges extérieurs des pays de l'UEMOA au cours de la période sous revue se ressentirait des effets des chocs sur les prix des matières premières ainsi que l'orientation des politiques monétaires, dont l'impact sur les conditions financières pourrait modifier l'orientation des flux de capitaux entrants.

En 2022, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 2.714,4 milliards contre un excédent de 475,7 milliards en 2021, en lien avec une dégradation du compte courant et du compte financier.

La forte inflation dans le monde et le raffermissement du dollar ont lourdement pesé sur les échanges extérieurs des pays de l'Union. Avec une forte demande intérieure dans les pays, couverte en grande partie par l'offre extérieure, les importations de biens et services devraient s'accroître de manière soutenue au terme de l'année 2022 (+21,2%) face à un dynamisme modéré des exportations (+13,9%). Rapporté au PIB, le déficit courant qui en découlerait ressortirait à 7,4%, niveau historique jamais atteint pour les Etats membres de l'Union.

La dynamique des importations s'expliquerait essentiellement par la hausse des achats de produits pétroliers (+75,0%), en lien avec la vigueur de la demande intérieure et la flambé des cours internationaux, couplée à un net regain de la demande de biens de consommation (+19,7%) ainsi que de biens d'équipement et intermédiaires (+6,8%). La progression des acquisitions de biens d'équipement et

intermédiaires est portée par la dynamique des travaux relatifs aux grands chantiers en cours dans les pays de l'UEMOA, notamment les travaux d'exploration minière et pétrolière dans certains pays de l'Union, la poursuite des projets pétrolier et gazier au Sénégal, et la construction du pipeline Niger-Bénin.

L'évolution des exportations résulterait essentiellement de l'orientation haussière des ventes des principaux produits traditionnellement exportés par l'Union, atténuée dans une moindre mesure par le repli des expéditions de zinc (-54,5%) et d'uranium (-8,5%). L'effet de la hausse des ventes des matières premières agricoles, en l'occurrence le coton (+55,6%), le café (52,3%), le caoutchouc (+17,4%), le cacao (+4,2%) et la noix de cajou (+0,6%), a été renforcé par la dynamique des exportations de pétrole (+59,0%) et d'or (+12,0%). L'augmentation des exportations des matières premières agricoles serait induite par l'orientation haussière des cours de ces produits sur les marchés internationaux, ainsi que l'accroissement des volumes expédiés, en lien avec la vigueur de la production. S'agissant des exportations des produits aurifères et pétroliers, leur dynamisme s'expliquerait essentiellement par la progression des prix internationaux. En outre, la hausse de la réexportation (+7,4%) contribuerait à renforcer les exportations en 2022.

Le déficit de la balance des services s'accentuerait de 17,4%, en raison principalement de l'augmentation de la facture du fret (+29,5%) subséquente à la perturbation des circuits d'approvisionnement et à l'envolée des cours des produits pétroliers. Le rythme soutenu des investissements en infrastructure, qui nécessite des compétences extérieures, devrait également contribuer à dégrader la balance des services.

Le solde déficitaire du revenu primaire, pour sa part, s'accroîtrait de 8,7%, tiré à la hausse par les paiements d'intérêts au titre de la dette publique (+11,6%). L'excédent du revenu secondaire serait en progression de 17,6%, en lien avec l'accroissement attendu des aides budgétaires reçues par les pays de l'Union (+27,2%), conjugué au dynamisme des transferts de fonds des travailleurs migrants, dont les flux à destination de l'UEMOA connaîtraient une augmentation de 6,6% en 2022.

L'excédent du compte de capital progresserait de 13,5% pour ressortir à 1.656,5 milliards après une réalisation de 1.459,7 milliards une année plus tôt, en relation notamment avec la hausse des dons-projets dans certains Etats membres de l'Union (Burkina, Guinée-Bissau, Sénégal et Togo).

Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier ressortiraient en recul, en s'établissant à 3.757,6 milliards contre 5.195,0 milliards en 2021, soit un repli de 27,7%. Cette évolution serait principalement imputable à la réduction des entrées nettes au titre des investissements de portefeuille (-95,8%). Les flux nets d'IDE se chiffreraient à 3.068,2 milliards en 2022 contre 2.725,9 milliards un an plus tôt, soit une progression de 12,6%. Cette hausse serait en rapport avec la reprise de l'activité économique dans l'Union, conjuguée à la poursuite des travaux d'exploration minière et pétrolière en Côte d'Ivoire et au Sénégal ainsi que la construction du pipeline Niger-Bénin. Les entrées nettes des investissements de portefeuille s'établiraient à 61,2 milliards en 2022 contre 1.442,3 milliards un an plus tôt, en lien principalement avec l'absence d'émission d'euro-obligations par les Etats membres de l'Union, contre une émission nette globale de 2.087 milliards un an plus tôt. Les entrées nettes au titre des autres investissements se replieraient, du fait de la baisse des tirages publics nets (-24,7%).

Dans ces conditions, le ratio des réserves en mois d'importations passerait de 5,4 en 2021 à 4,4 en 2022.

Pour l'année 2023, les échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un excédent de 410,8 milliards, après un déficit de 2.714,4 milliards une année plus tôt. L'évolution favorable du solde de la balance des paiements serait consécutive à l'amélioration du déficit du solde des transactions courantes. En effet, la détente des prix au niveau international réduirait la facture des importations et le démarrage de la production de pétrole et gaz au Sénégal vers la fin de l'année imprimerait un début d'inflexion aux importations nettes d'énergie.

Le déficit courant se réduirait de 11,8% pour ressortir à 7.168,6 milliards en 2023, en raison du fléchissement du déficit de la balance des biens et services (-0,1%) et, dans une moindre mesure, la légère hausse des entrées nettes au titre du revenu secondaire (+0,6%). Cette évolution favorable du déficit courant serait atténuée par l'aggravation du solde déficitaire du revenu primaire (+12,4%). Rapporté au PIB, le déficit courant s'améliorerait de 1,4 point de pourcentage pour ressortir à 6,0% du PIB.

La résorption du déficit commercial de biens (-1.252,7 milliards) résulterait d'une augmentation des exportations (+3,1%) couplée à un fléchissement des importations (-2,0%). La bonne orientation des exportations de biens s'expliquerait par l'augmentation des expéditions d'or (+2,8%), de caoutchouc (+9,8%), de noix de cajou (+2,5%) et de cacao (+2,0%), atténuée par la baisse des ventes de pétrole (-1,3%) et de coton (-14,7%), en lien avec le recul des cours des matières premières sur le marché international. Le repli des importations refléterait principalement le ralentissement des achats de produits pétroliers (-18,3%), dans un contexte de chute des prix du pétrole à l'international. Cette baisse serait toutefois modérée par la poursuite des programmes d'investissements dans les domaines énergétiques et des infrastructures socio-économiques, qui induirait d'importants besoins en biens d'équipement et intermédiaires (+9,7%). Les approvisionnements en biens de consommation seraient en quasi-stabilité (-0,04%), du fait de l'orientation baissière des cours des produits alimentaires, couplée au dynamisme de la demande intérieure.

Le déficit de la balance des services ressortirait en légère baisse (-0,1%), en relation notamment avec une augmentation modérée du fret (+2,5%), atténuée par la hausse des recettes touristiques (+19,9%). Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 12,4%, pour ressortir à 2.948,9 milliards en 2023, en ligne avec la poursuite des paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire serait en hausse de 0,6%, en lien notamment avec l'augmentation des envois de fonds des migrants (+5,5%). L'excédent du compte de capital devrait ressortir à 1.721,3 milliards, après 1.656,5 milliards un an plus tôt, en liaison avec la hausse des dons en capital à destination aussi bien de l'Administration publique que du secteur privé.

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'établirait à 5.447,3 milliards, en baisse de 15,8%. Ce besoin serait couvert par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier à hauteur de 107,5%. L'augmentation des entrées de capitaux au titre du compte financier en 2023 serait liée au dynamisme des IDE (+14,6%), conjugué à la hausse des investissements de portefeuille (+13,2%). L'accroissement des IDE refléterait la poursuite des travaux des projets pétroliers et gaziers au Sénégal et la finalisation de la construction du pipeline Niger-

Bénin. La progression des flux entrants au titre des tirages nets publics (+58,6%), contractés vis-à-vis des non-résidents, contribuerait à la bonne tenue des entrées nettes au titre du compte financier.

Dans ces conditions, le ratio des réserves en mois d'importations passerait de 4,4 en 2022 à 4,7 en 2023.

3.5. SITUATION MONETAIRE

Afin de favoriser le retour progressif de l'inflation dans la zone cible, le Comité de Politique Monétaire a décidé de relever encore de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité passe, à compter du 16 septembre 2022 à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Ce nouveau relèvement des taux est consécutif à une première hausse de 25 points de base qui est entrée en vigueur le 16 juin 2022.

Dans ce contexte, la situation monétaire de l'Union à fin décembre 2022, comparée à celle à fin décembre 2021, serait caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des créances intérieures et atténué par la dégradation des actifs extérieurs nets (AEN).

Les sorties nettes de ressources, consécutives à l'alourdissement de la facture des importations, devraient ralentir la progression de la masse monétaire à 10,9% contre 16,3% en 2021. Son accroissement serait porté essentiellement par les concours des banques aux Etats et au secteur privé. Les créances nettes sur les Administrations publiques centrales (APUC) augmenteraient de 3.909,7 milliards, en liaison avec le recours au marché régional de la dette publique par les Etats pour le financement de leur déficit. En ligne avec la dynamique de l'activité dans les pays de l'Union, les créances sur l'économie s'accéléreraient en 2022, en progressant de 11,9% après la hausse de 11,6% observée en 2021. Les AEN, pour leur part, diminueraient de 2.714,4 milliards en 2022, reflétant le profil des échanges extérieurs.

Pour l'année 2023, il est prévu à fin décembre une hausse de la masse monétaire de 13,7%. Cette évolution de la masse monétaire serait portée à la fois par les créances intérieures et les actifs extérieurs nets. Les créances nettes sur les APUC progresseraient de 2.764,5 milliards, en liaison notamment avec le recours des Etats au marché régional de la dette publique. Les créances sur l'économie progresseraient de 9,8%. Les AEN, pour leur part, augmenteraient de 410,8 milliards, essentiellement en lien avec le solde global excédentaire de la balance des paiements.

Encadré 2 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres

Après la reprise économique observée en 2021, la dynamique de croissance se poursuivrait en 2022, dans un contexte marqué cependant par des pressions inflationnistes dans tous les Etats membres, à l'exception du Bénin. Face à cette situation, les institutions communautaires ont poursuivi leurs actions en faveur des économies des Etats membres.

(i) L'action de la BCEAO a visé, au cours de l'année 2022, à maintenir son accompagnement pour la poursuite des actions de relance économique entreprises par les Etats membres de l'UEMOA. Dans ce cadre, afin de permettre à ceux-ci de continuer à mobiliser des ressources à des conditions favorables pour le financement desdites actions, les programmes d'émission des titres publics, dénommés « Obligations de Relance (OdR) » et « Bon de Soutien et de Résilience (BSR) », initiés en 2021, ont été reconduits à partir du 1er avril 2022.

Les actions engagées par la BCEAO pour la vulgarisation des instruments alternatifs de financement des économies des Etats membres se sont également poursuivies, à travers notamment le renforcement des capacités des acteurs afin de faciliter l'appropriation de la Loi Uniforme sur l'affacturage dans l'Union, adoptée en décembre 2020.

Au titre de la promotion des modes de financement conformes aux principes et règles de la finance islamique dans l'UEMOA, la Banque Centrale a assuré la vulgarisation des textes spécifiques encadrant la finance islamique auprès de l'ensemble des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés et accompagné les initiatives de création d'Institutions Financières Islamiques.

En matière de promotion de l'inclusion financière dans les Etats membres, la BCEAO a mis l'accent sur la conduite du projet d'interopérabilité des services financiers numériques, le déploiement du Programme Régional d'Education Financière et la réalisation de diverses études pour améliorer la connaissance des marchés sur le secteur de la microfinance dans l'Union. Elle s'est également attelée à l'accompagnement des Etats dans la digitalisation de leurs paiements et la création d'un dispositif de connaissance et de suivi des FinTech. Par ailleurs, la Banque Centrale a poursuivi l'assainissement du secteur de la microfinance. A ce titre, elle a entrepris le diagnostic de la situation financière de Systèmes Financiers Décentralisés en difficulté, en vue d'examiner les éventualités de leur redressement.

(ii) Au niveau de la **BOAD**, elle a renforcé ses interventions en 2022 en faveur des économies de l'Union à travers le financement de projets dans les cinq domaines prioritaires retenus dans son Plan stratégique 2021-2025 (Plan DJOLIBA), à savoir : i) les infrastructures de transport et de digitalisation ; ii) l'énergie et les ressources naturelles ; iii) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; iv) la santé et l'éducation et v) l'immobilier (tourisme et habitat social). Sur la période du plan, il est prévu un financement de près de 3 300 milliards FCFA.

Ainsi, du 1er janvier au 30 septembre 2022, les financements octroyés par la Banque en faveur des Etats et du secteur privé s'élèvent à 392,0 milliards FCFA, représentant 77,0% du montant prévu pour l'exercice 2022, soit 509,2 milliards FCFA. D'autres projets sont en instruction et devraient être approuvés lors du prochain Conseil d'Administration, prévu en décembre 2022.

L'année 2022 aura également été marquée par l'adoption d'un programme d'urgence « Programme SONGTAABA 2022-2024 » d'un montant de 200 milliards FCFA. Il vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations dans l'UEMOA et au renforcement de la résilience de la région face aux chocs actuels. Le programme permettra notamment de : i) contribuer à la mise en œuvre des Plans nationaux de réponses (PNR) aux crises et du Programme de Développement d'Urgence (PDU) du G5 Sahel ; ii) mettre rapidement à disposition les ressources en une ou plusieurs tranches, afin de répondre à l'urgence liée notamment aux

besoins alimentaires, de re-scolarisation et santé de base en lien avec la flambée des prix des produits et l'insécurité.

Pour 2023, le Plan DJOLIBA 2021-2025 sera toujours la référence des actions de la Banque.

(iii) La **Commission de l'UEMOA** a renforcé la mise en œuvre de son Cadre d'Actions Prioritaires (CAP 2025) visant à apporter des réponses aux multiples défis qui interpellent les Etats membres. Dans ce cadre, elle a poursuivi en 2022 ses politiques sectorielles en accompagnement des actions des Etats membres. A titre d'exemple, dans le secteur agricole, la Commission a lancé le Système d'Information Agricole Régional (SIAR).

En matière d'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, la Commission a poursuivi son appui aux Etats membres en vue de l'adaptation au changement climatique à travers l'aménagement de bas-fonds et la mise en œuvre du projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). Dans le domaine de l'énergie, la Commission a financé la réalisation de projets relatifs à la production d'énergie, notamment renouvelable, à l'interconnexion de réseaux électriques et à la promotion de l'Efficacité énergétique. S'agissant des infrastructures de transport terrestres, les réalisations de l'année 2022 s'inscrivent principalement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions Communautaire des Infrastructures et du Transport Routier (PACITR).

A l'initiative de la Commission, le Conseil des Ministres de l'Union du 30 septembre 2022, a adopté la Stratégie d'encadrement des Partenariats Public-Privé (PPP) et la Directive portant cadre réglementaire et institutionnel des PPP dans l'Union.

Par ailleurs, la Commission a lancé une étude de faisabilité pour la mise en place d'un fonds régional de stabilisation macroéconomique, en vue de doter l'Union d'un instrument pérenne pour faire face aux chocs majeurs. Les conclusions de l'étude sont attendues au cours du premier trimestre 2023.

(iv) L'**Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA)** a poursuivi, en 2022, la mise en œuvre des chantiers de réformes visant l'attractivité et la diversification du marché, le renforcement de la gouvernance des activités et la protection des épargnants ainsi que les réformes institutionnelles.

Ainsi, pour accroître l'attractivité du marché financier régional, le Conseil des Ministres a approuvé le cadre réglementaire de la gestion collective révisé par l'AMF-UMOA. Les nouvelles dispositions visent à réduire les coûts de conformité réglementaires pour les acteurs de la place et à avoir une « architecture ouverte », plus flexible permettant l'introduction de nouveaux types d'Organismes de Placements Collectifs (OPC).

Au plan des activités, les modalités d'agrément des intermédiaires commerciaux de même que les exigences spécifiques liées à leur agrément ont été révisées pour tenir compte de leurs attentes et de la nécessité de les rendre plus solides et compétitifs. Ainsi, en dehors des normes prudentielles, le capital social des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation et des Sociétés de Gestion d'Organismes de Placement Collectif passe respectivement de 150 millions et 50 millions, tel que fixé à la création du marché à 1 milliard et 250 millions de FCFA, avec un délai transitoire de mise en conformité échéant le 31 décembre 2022 pour les intermédiaires financiers en activité.

Par ailleurs, sur proposition de l'AMF-UMOA, le Conseil des Ministres a doté l'Union, en septembre 2022, d'un cadre réglementaire dédié aux marchés de capitaux islamiques. Les travaux en cours visent également à améliorer les cadres règlementaires existant relatifs à la titrisation de créances et au capital-investissement afin de favoriser les opérations du secteur privé notamment des PME.

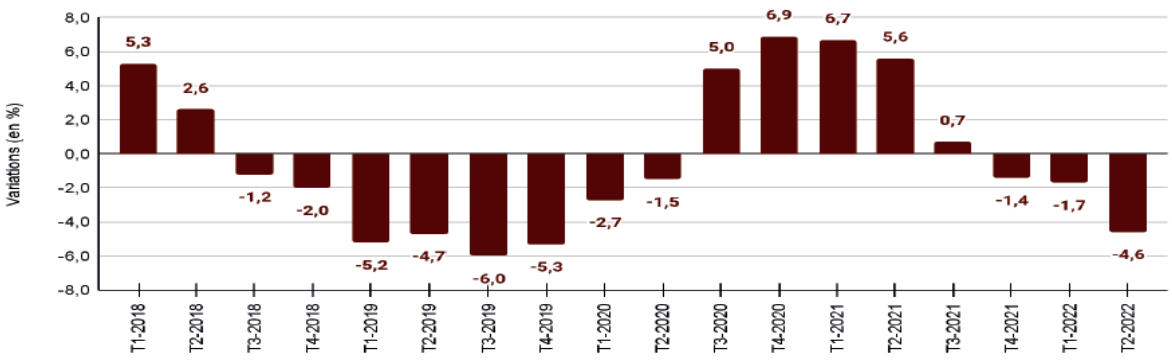
Concernant la protection des épargnants, la Loi Uniforme relative aux infractions boursières sur le marché financier a été adoptée par le Conseil des Ministres et les diligences se poursuivent pour la mise en place d'un Fonds de Protection des Epargnants (FPE) conforme aux standards internationaux.

3.6. EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

En 2020 et 2021, l'Union a enregistré une perte de compétitivité globale. En effet, le taux de change effectif réel (TCER) a augmenté de 2,8% et 2,9% respectivement, en lien notamment avec l'appréciation du taux de change effectif nominal.

En revanche, il s'est replié de 1,7% et 4,6% aux premier et deuxième trimestres 2022 par rapport aux mêmes périodes de l'année 2021. Cette évolution traduit un gain de compétitivité de l'Union, en ligne principalement avec une dépréciation du taux de change effectif nominal de 3,1%, renforcée par un différentiel d'inflation favorable à l'Union de 1,5 point de pourcentage.

Graphique 11 : Evolution du TCER (par rapport à la même période de l'année précédente)



Source : BCEAO (-) pour le gain et (+) pour la perte de compétitivité.

L'évolution du taux de change effectif nominal au deuxième trimestre 2022 traduit notamment la dépréciation, en rythme annuel, du franc CFA par rapport au dollar américain (-11,6%), au renminbi chinois (-9,2%), à la roupie indienne (-7,6%), au naira (-6,2%) et au rand sud-africain (-2,5%). En revanche, le franc CFA s'est apprécié par rapport à la livre turque (+66,1%) et au cedi (+10,1%). Quant au taux d'inflation, il s'est situé à 7,0% dans l'Union, contre 8,5% en moyenne pour les pays partenaires.

Le tableau ci-dessous retrace les gains ou les pertes de compétitivité globale vis-à-vis des groupes de pays partenaires.

Tableau 10 *:* **Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %)**

	Années		Variations trimestrielles				Variations annuelles			
	2020	2021	T3-2021	T4-2021	T1-2022	T2-2022(*)	T3-2021	T4-2021	T1-2022	T2-2022(*)
Industrialisés	1,4	2,0	0,9	0,2	-0,8	-1,2	1,5	0,3	-0,5	-0,9
Zone euro	1,6	1,3	1,1	0,9	-0,7	-1,2	1,4	1,2	0,4	0,1
Env ironnants	1,4	7,3	-0,1	-3,0	0,2	-5,6	3,1	-5,9	-4,5	-8,4
Asiatiques	2,6	3,0	-1,9	-2,5	-2,0	2,4	-0,5	-1,6	-1,5	-4,1
Pays UE	1,7	1,0	1,1	0,8	-0,8	-0,9	1,0	0,7	0,2	0,2
Emergents	6,3	1,2	-1,5	-1,2	-2,0	-0,1	-3,3	-2,6	-2,3	-4,8
CEMAC	-0,7	2,2	3,2	1,5	0,1	-1,4	2,0	2,7	3,8	3,3
Ensemble	**2,8**	**2,9**	**-0,2**	**-1,7**	**-0,5**	**-2,3**	**0,7**	**-1,6**	**-1,7**	**-4,6**

Source : BCEAO (+) Appréciation du TCER (perte de compétitivité) ; (-) Dépréciation du TCER (gain de compétitivité).

3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES

❖ Indicateurs macroéconomiques

En 2022, l'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale se présente comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union serait de -6,1% contre -5,5% en 2021, après -5,7% en 2020.**

Le déficit budgétaire global serait supérieur à 3% dans tous les Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présenterait comme suit : Bénin (-5,9%), Burkina Faso (-5,3%), Côte d'Ivoire (-6,0%), Guinée-Bissau (-6,2%), et Mali (-5,3%), Niger (-6,8%), Sénégal (-6,3%) et Togo (-8,4%).

Pour 2023, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans les autres Etats membres tout en restant au-dessus de -3%. La consolidation budgétaire pourrait s'observer en 2024 pour le Bénin, la Guinée-Bissau, le Niger et le Sénégal.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union serait de 7,4% en 2022 contre 3,6% un an plus tôt**

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,4%), Burkina Faso (+14,1%), Côte d'Ivoire (+5,2%), Guinée-Bissau (+7,9%), Mali (+9,7%), Niger (+4,2%), Sénégal (+8,7%) et Togo (+7,6%).

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2022 représenterait 56,9% du PIB nominal contre 54,6% en 2021**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présenterait comme suit : Bénin (51,7%), Burkina Faso (57,0%), Côte d'Ivoire (54,5%), Guinée-Bissau (73,0%), Mali (52,5%), Niger (57,5%), Sénégal (66,5%) et Togo (61,6%).

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2022 serait de 41,3% après 40,8% en 2021**

Par Etat membre, le ratio se présenterait comme suit : Bénin (35,1%), Burkina Faso (54,2%), Côte d'Ivoire (39,6%), Guinée-Bissau (65,1%), Mali (56,5%), Niger (34,2%), Sénégal (32,8%) et Togo (39,6%). Pour 2023, le ratio de la masse salariale dans les Etats membres serait supérieur à 35%, sauf au Niger et au Sénégal.

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2022 serait de 13,4% contre 13,5% en 2021**

Dans tous les Etats membres, le taux de pression fiscale serait en baisse sauf au Bénin, au Niger et au Sénégal. Par pays, le taux de pression fiscale en 2022 se présenterait comme suit : Bénin (11,5%), Burkina Faso (14,9%), Côte d'Ivoire (12,0%), Guinée-Bissau (9,1%), Mali (14,0%), Niger (11,0%), Sénégal (18,1%) et Togo (13,4%). En 2023, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

- **La part de l'industrie manufacturière dans le PIB nominal de l'Union**

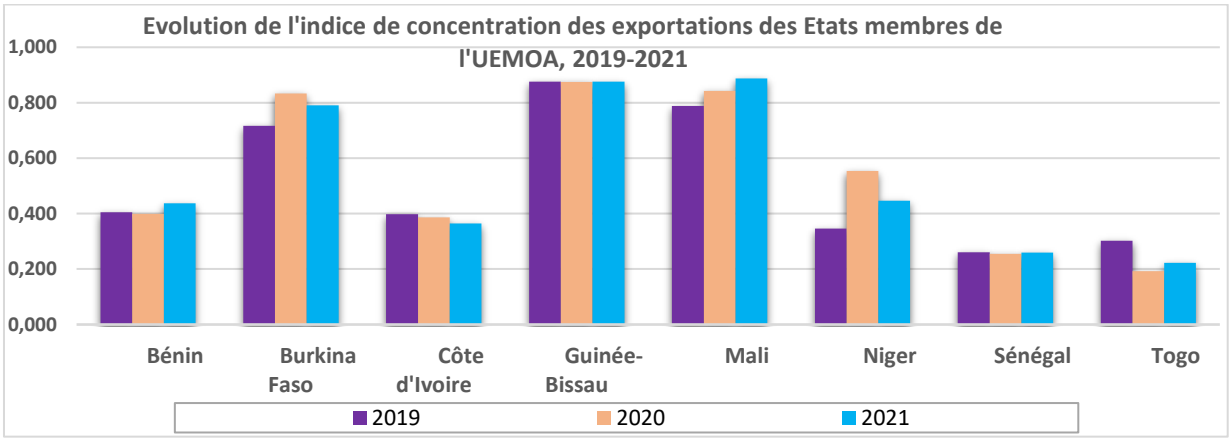
En 2021, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire de l'Union serait de 48,2%, contre 49,7% en 2020.

Rapportée au PIB total, les parts les plus élevées seraient enregistrées au Sénégal (14,3%), au Togo (14,0%) et en Côte d'Ivoire (10,0%).

- **L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations de l'Union**

En 2021, sur la base de la classification de l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschmann[2], les exportations du Togo, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire sont relativement diversifiées, alors que celles du Mali, de la Guinée-Bissau et du Burkina Faso sont plus concentrées sur un nombre limité de produits.

Graphique 12 : Indice de concentration des exportations des Etats membres et de l'Union



Source : Commission de l'UEMOA à partir des données du CNUCED

[2] L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) varie entre 0 et 1. Les exportations sont : (i) fortement concentrées si IHH>0,5; (ii) concentrées si 0,25 < IHH ≤ 0,5; peu diversifiées si 0,15< IHH≤0,25 ; (iii) diversifies si IHH≤0,15. Les données utilisées proviennent de la base de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

3.8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2022, l'économie mondiale a été secouée par des tensions géopolitiques en début d'année avec la crise russo-ukrainienne. Les effets conjugués de la crise sanitaire et du conflit armé en Ukraine ont accentué les tensions inflationnistes au niveau mondial et dans la zone UEMOA. Toutefois, les économies de l'Union ont fait preuve de résilience. Ainsi, la dynamique de croissance constatée avec la reprise des activités en 2021 devrait se poursuivre en 2022 avec une prévision de 5,7% contre 6,1% en 2021.

Face à la situation de flambée des prix des céréales et des engrais et à la hausse des prix des produits énergétiques, la plupart des Etats ont pris des mesures essentiellement budgétaires. Ces mesures concernent, entre autres, le recours à des subventions, au contrôle des prix, à une meilleure surveillance des mouvements des produits, au soutien direct aux producteurs, à des exonérations de taxes, et à des aides et transferts monétaires ciblés aux ménages. Toutes ces interventions ont dans l'ensemble fragilisé la situation budgétaire des Etats membres, rendant difficiles les perspectives d'une consolidation budgétaire rapide. De ce fait, le solde budgétaire global rapporté au PIB se situerait à -6,1% en 2022 contre -5,5% en 2021.

Pour 2023 et à moyen terme, les objectifs de politique économique et financière indiquent une amélioration de la situation économique. En outre, il est attendu un retour à la consolidation budgétaire à partir de 2024 pour certains Etats membres.

Ces perspectives restent, toutefois, fragiles au regard de la crise ukrainienne avec ses conséquences sur les économies, notamment la baisse du pouvoir d'achat consécutif à la hausse des prix, l'évolution défavorable des cours des principales matières premières d'exportation, le ralentissement de la croissance, voire la récession dans les pays partenaires régionaux et internationaux et le resserrement accru des conditions monétaires au niveau international. En outre, les autres risques qui pèsent sur ces perspectives concernent, entre autres, la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, les incertitudes liées à la sortie de la crise sanitaire et les crises sociopolitiques au Mali et au Burkina Faso qui ne favorisent pas les investissements.

Pour assurer la viabilité de l'Union et renforcer la résilience des économies de l'Union, il est impératif de créer ou de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes. Dans ce sens, les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- les actions visant l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- les actions visant l'atténuation des effets de la hausse des prix à la consommation sur le pouvoir d'achat des ménages ;
- les réformes structurelles et les politiques sectorielles, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des innovations technologiques, afin d'accroitre les capacités productives et renforcer la résilience des économies ;
- les programmes de développement des chaînes de valeurs agricoles et de l'agro-industrie pour assurer la sécurité alimentaire et profiter des opportunités du marché régional et international ;

- les efforts de réduction des déficits budgétaires à travers notamment l'exécution des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes et la maîtrise des dépenses publiques ;
- la mise en œuvre des programmes économiques et financiers appuyés par le FMI ou les négociations en vue de parvenir à la conclusion de nouveaux programmes ;
- des relations harmonieuses avec la communauté financière internationale, en vue de mobiliser davantage de ressources extérieures et des financements innovants pour la réalisation des infrastructures socio-économiques ;
- une gestion saine et prudente de la dette publique pour en assurer la viabilité.

Tableau 11 : **Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union**

		INDICATEURS MACROECONOMIQUES EN 2022							
		Benin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
1	**Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal**	-5,9	-5,3	-6,0	-6,2	-5,3	-6,8	-6,3	-8,4
2	**Taux d'inflation annuel moyen**	1,4	14,1	5,2	7,9	9,7	4,2	8,7	7,6
3	**Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal**	51,7	57,0	54,5	73,0	52,5	57,5	66,5	65,5
4	**Masse salariale sur recettes**	35,1	54,2	39,6	65,1	56,5	34,2	32,8	39,6
5	**Taux de pression fiscale**	11,5	14,9	12,0	9,1	14,0	11,0	18,1	13,4
6	**Taux de croissance du PIB réel**	6,0	4,0	6,8	4,7	3,7	6,9	4,8	5,8

Sources : Etats membres, Commission